

MARS 2004

ECOMINE

REVUE D'ACTUALITÉ DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières



Métaux : menaces de pénurie et prix élevés, jusqu'à quand ?
Rusal : projets ambitieux ; image opaque

ECOMINE
Revue d'actualité des
minéraux et des
métaux

ECOMINE est une revue mensuelle d'information sur l'actualité des minéraux et des métaux, diffusée sur le site internet «www.industrie.gouv.fr / energie» de la Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières du Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie.

ECOMINE rassemble et analyse les informations sélectionnées dans la presse pour leur intérêt général. Les références des publications utilisées sont données à la suite de chaque article.

La rédaction de la revue ECOMINE est assurée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

La revue ECOMINE comporte cinq grandes rubriques :

- **informations générales** avec trois volets : cours et tendance des métaux ; fondamentaux de l'économie mondiale ; dossiers et faits d'actualité ;
- **informations sectorielles**, relatives aux métaux de base et d'alliage, au diamant et aux métaux précieux, aux minéraux industriels et matériaux de construction, y compris les eaux minérales et le recyclage ;
- **questions multilatérales**, rubrique centrée notamment sur les procédures antidumping ;
- **les Etats**, du point de vue de l'exploitation de leurs ressources ;
- **les entreprises**, en ce qui concerne leur stratégie, les actions en cours, les résultats.

Une note, appelée "Eco-Note", sur un sujet particulier d'actualité accompagne chaque mois cette revue de presse.

CONTACTS DE LA REVUE ECOMINE :

*Chargé de la coordination: gerard.pezeril@industrie.gouv.fr

*Chargé de la réalisation : jm.eberle@brgm.fr

Avertissement

Les informations contenues dans la revue de presse ECOMINE et les opinions qui y sont exprimées n'engagent pas la responsabilité du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cours et tendances7

- Métaux précieux : l'argent et le platine plus performants que l'or
- Métaux de base : hausse du cuivre et de l'étain
- Métaux de base : décreue importante des stocks pour l'étain, le cuivre et l'aluminium

Fondamentaux7

- Chine : malgré sa très forte croissance, son économie suscite des interrogations

Dossiers et faits d'actualité8

- Cuivre : menaces de pénurie et prix élevés - jusqu'à quand ?
- Alumine : pénurie et prix élevés - jusqu'à quand ?
- Acier : pénurie sur le marché européen
- Acier : course des aciéristes mondiaux à la garantie d'approvisionnement
- Acier : malgré de nombreuses fusions/acquisitions, le secteur reste encore très morcelé
- Renouvellement de l'accord limitant les ventes d'or des Banques Centrales
- BHP Billiton annonce le démarrage du projet nickel de Ravensthorpe pour fin 2004

INFORMATIONS SECTORIELLES

Métaux de base13

- Aluminium : producteurs de bauxites brésiliens prêts à fournir
- Cuivre : le marché du cuivre s'interroge
- Etain : productions d'étain 2003 en Chine, Malaisie et Thaïlande
- Fer et acier : le producteur de fer Kumba veut prendre le train de la croissance chinoise
- Plomb : inquiétudes concernant l'offre de plomb sur le marché nord-américain
- Zinc : Red Dog assume les trois-quarts de la production de zinc des Etats-Unis

Métaux d'alliage18

- Antimoine : le prix de l'antimoine en route vers 3 500 - 4 000 \$/t ?

- Chrome : accord majeur dans le ferrochrome avec la JV Xstrata - SA Chrome & Alloys
- Cobalt-Nickel : Inco et Falconbridge font briller leurs actifs néo-calédoniens
- Magnésium : La tension sur les approvisionnements chinois préoccupe les occidentaux ...
- Tungstène : la production à Panasqueira sauvée par l'Etat portugais

Métaux spéciaux21

- Indium : le métal secondaire à la rescousse ?
- Sélénium : envolée soutenue par la demande chinoise
- Silicium : prix spot au plus haut depuis 7 ans aux Etats-Unis
- Uranium : EPR finlandais, Areva sous-traitera à Mitsubishi une partie du réacteur

Diamant et métaux précieux23

- Diamant : Zimbabwe, dernière ligne droite pour la mine de Murowa qui sera mise en production au cours du 3^e trimestre 2004
- Argent : malgré le repli de la demande en 2003, le cours continue à peser sur les marchés
- Or : la production de l'Afrique du Sud a baissé de 5 % en 2003
- Palladium - Platine : qui stimulera la production de PGM ?

Minéraux industriels et Matériaux de construction26

- Cartel du ciment en Allemagne, soupçon de récidive
- Saint-Gobain muscle sa recherche dans les matériaux de haute performance
- Fibre de renforcement : direction Chine pour Saint-Gobain
- Encore une acquisition pour la branche distribution-bâtiment de Saint-Gobain

Eaux minérales27

- Amiante : extension des responsabilités à l'État
- Danone renforce son leadership dans l'eau au Mexique
- Perrier : mécontent de ses marges, Nestlé Waters envisage des mesures draconiennes

- Coca-Cola : le lancement de Dasani en Europe remis en question.
- L'accès à l'eau potable : un défi pour le développement

Recyclage28

- Déchets d'emballages ménagers : les négociations sur le renouvellement des agréments se poursuivent
- DEEE : le vaste chantier du recyclage à l'épreuve de la transposition de la directive
- Installations classées : programme pluri-annuel pour les DRIRE
- Energies renouvelables : la France peine pour pouvoir respecter les objectifs

QUESTIONS MULTILATÉRALES . .31

- Organisations internationales : l'OCDE incite encore les industriels de l'acier à finaliser un accord
- Organisations internationales : l'Union Européenne applique contre les Etats-Unis les sanctions commerciales autorisées par l'OMC dans l'affaire des « FSC »
- Acier : Europe, abandon d'une procédure anti-dumping à l'encontre d'importations américaines
- Acier : le Vietnam supprime toute taxe à l'importation d'acier
- Scraps (ferrailles) : le mouvement visant à limiter les exportations gagne les Etats-Unis
- Scraps (ferrailles) : campagne d'Eurofer auprès de la Commission de l'UE pour surveiller les exportations
- Scraps (ferrailles) : le gouvernement Sud-Coréen propose des mesures restrictives sur l'exportation des ferrailles
- Scraps (ferrailles) : la Serbie pourrait lever les taxes à l'exportation des ferrailles
- Autres métaux : Etats-Unis, les taxes anti-dumping sur le magnésium étendues aux alliages ?

LES ÉTATS35

LES ENTREPRISES39

CARNET43

ÉCO-NOTE45

- Rusal : des projets d'expansion ambitieux mais une image opaque ; par N. Stolojan, BRGM.

**TABLEAU DE BORD DES COURS ET TENDANCES
POUR LE MOIS DE MARS 2004**

**Métaux précieux (US\$/once)
(London fixing price)**

	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Rappel moyenne 2002	Rappel moyenne 2003	Moyenne février	Moyenne mars	Tendance mars - février
Argent	5,2	4,9	4,4	4,6	4,9	6,4	7,2	+ 12,2 %
Or	280	280	275	310	363	405	407	+ 0,5 %
Palladium	360	680	540	337	201	235	270	+ 14,7 %
Platine	380	545	515	540	692	846	900	+ 6,3 %

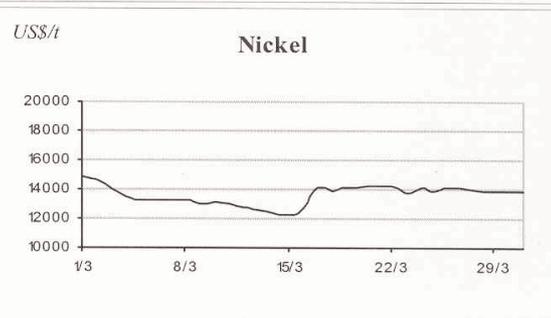
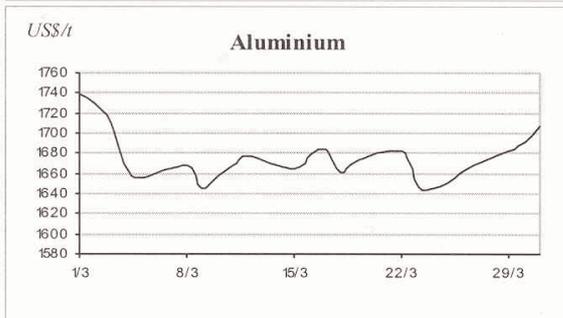
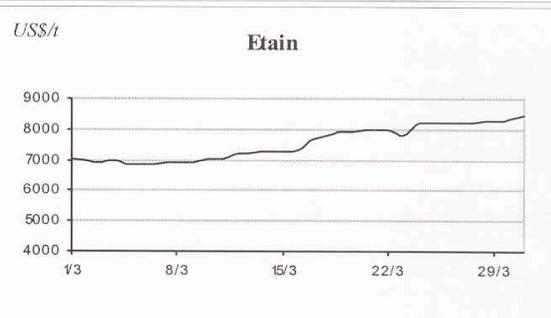
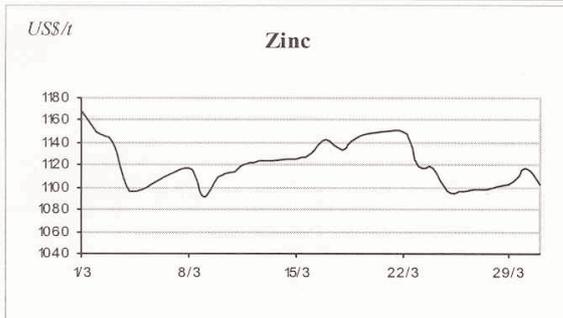
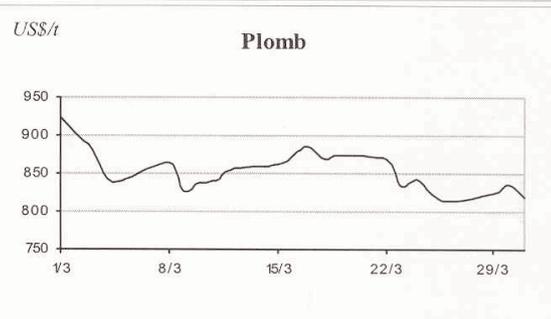
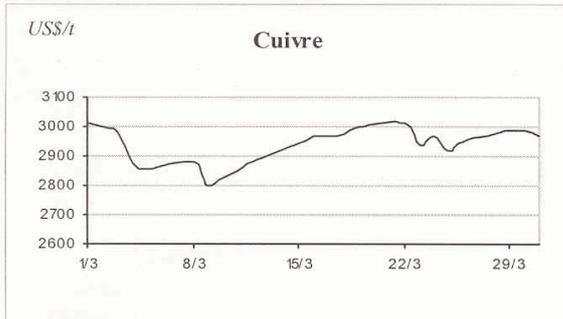
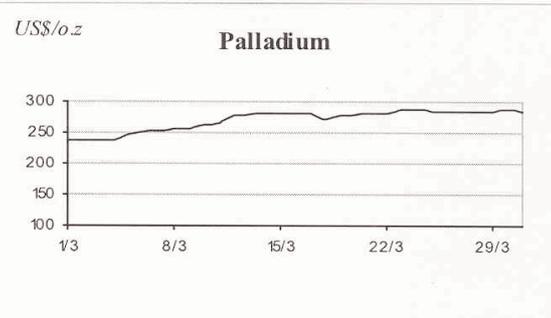
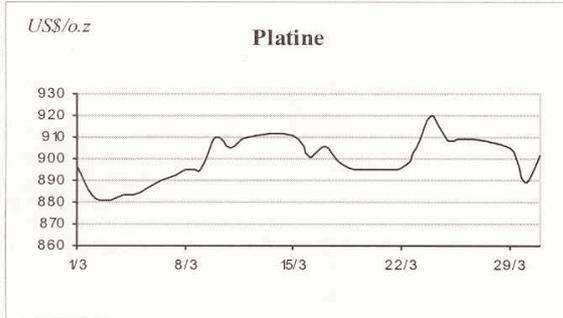
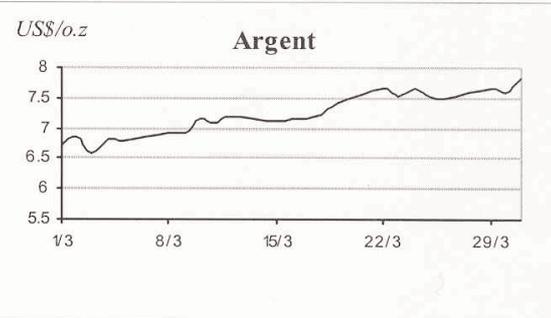
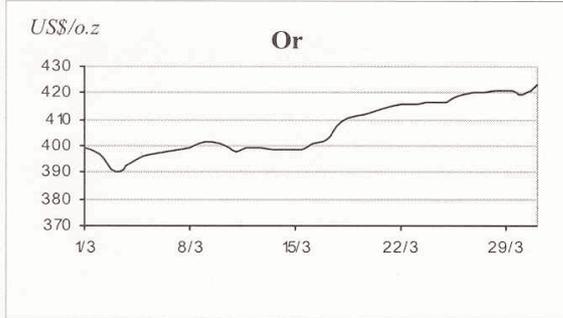
**Métaux de base et d'alliage (US\$/t)
(London LME 3 mois)**

	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Rappel moyenne 2002	Rappel Moyenne 2003	Moyenne février	Moyenne mars	Tendance mars - février
Aluminium	1 360	1 550	1 440	1 365	1 430	1 704	1 676	- 1,6 %
Cuivre	1 575	1 815	1 580	1 580	1 790	2 731	2 938	+ 7,6 %
Etain	5 405	5 445	4 480	4 090	4 900	6 634	7 538	+ 13,6 %
Nickel	6 050	8 540	5 940	6 745	9 610	15 027	13 655	- 9,1 %
Plomb	505	460	475	460	515	847	854	+ 0,8 %
Zinc	1 085	1 030	885	795	845	1 102	1 121	+ 1,7 %

**Etat des Stocks (t)
(LME)**

	Fin 2000	Fin 2001	Fin 2002	Fin 2003	Fin février	Fin mars	Evolution mars-février
Aluminium	321 850	821 850	1 241 350	1 423 225	1 396 975	1 226 675	- 12,2 %
Cuivre	357 225	799 225	855 625	430 525	285 100	187 400	- 34,3 %
Etain	12 885	30 550	25 610	14 475	12 895	6 840	- 47,0 %
Nickel	9 680	19 190	21 970	24 070	13 368	14 724	+ 10,1 %
Plomb	130 650	97 700	183 900	108 975	76 775	74 250	- 3,3 %
Zinc	194 775	433 350	651 050	739 800	722 750	716 425	- 0,9 %

VARIATION DES COURS SUR LA PERIODE DE MARS 2004



INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. COURS ET TENDANCE

Métaux précieux : l'argent et le platine plus performants que l'or

Au plus haut depuis dix ans (voir graphique), l'argent a reçu un coup de pouce de Warren Buffet, le charismatique fondateur de la grande société d'investissement américaine Berkshire Hathaway, qui en a acheté 130 millions d'onces. Selon certains, les 8 \$/oz sont en ligne de mire alors que pour d'autres, les positions d'achat sont excessives et la liquidation pourrait commencer rapidement.



Nous sommes tout de même encore loin du niveau de prix atteint au début des années 80 (40 \$/oz) lors de la spéculation des frères Hunt. Le platine a également tenu la vedette ce mois-ci, avec une envolée autour de 920 \$/oz, au plus haut depuis 24 ans. À ce niveau de prix, on constate que le palladium, en nette hausse autour de 260 \$/oz pourrait commencer à refaire une partie de son retard grâce notamment à une demande de la joaillerie chinoise en nette hausse. Selon certaines analyses, cette année, les constructeurs automobiles vont être tentés de remplacer le platine, très cher, par du palladium. Toujours en dessous des 430 \$/oz atteints récemment, l'or a refait dernièrement une bonne partie de son retard, autour des 420 \$/oz, à cause de la tension politique mondiale et de récents attentats de Madrid. La hausse pourrait se poursuivre.

(Base BRGM ; www.kitco.com)

Métaux de base : hausse du cuivre et de l'étain

Alors que le déstockage du cuivre se poursuit à un rythme rapide, la situation pourrait devenir critique rapidement, en particulier en Europe. Selon l'analyse de HSBC, la majorité des stocks restants en Europe et aux Etats Unis ainsi que les nouveaux arrivages de cathodes seront presque automatiquement destinés aux marchés d'Extrême Orient (surtout Chine, mais aussi Japon, Taiwan) aussi long-

temps que les « premiums » sur ces marchés seront plus élevés que ceux payés en Europe où les prix du cuivre devraient, par conséquent, encore monter, sur le court terme. À plus long terme, les analystes sont partagés nettement entre les « bulls » et les « bears ». Pour ces derniers, les prix du cuivre actuels sont insoutenables (voir analyse dans rubrique « Dossiers et Faits d'actualité »). L'étain a franchi les 8 000 \$/t, soit le niveau le plus haut depuis la fin 1989. Selon le CRU, un déficit de métal de 20 000 t. est attendu sur le marché en 2004, alors que l'offre stagne du fait que les chinois consomment désormais leur propre production et que l'offre à l'exportation de concentrés d'Indonésie, plus gros producteur mondial, demeure interdite (pour favoriser la fonderie locale).

(Mining Journal : 19,26/03/04 ; Les Echos : 10/03/04 ; Metal Bulletin daily : 11/03/04)

Métaux de base : décrie importante des stocks pour l'étain, le cuivre et l'aluminium

La tendance générale au déstockage des métaux se poursuit. Ce mois-ci c'est l'étain qui arrive en tête avec - 47 %,

suivi par le cuivre à - 34,3 % et l'aluminium à - 12,2 %. Pour le plomb la baisse, à - 3,3 %, est peu sensible, tandis que pour le nickel c'est au contraire une hausse notable - + 10,1 % - qui est observée, sachant que pour ce dernier les renversements de tendance sont très fréquents.

(LME : données journalières)

2. FONDAMENTAUX

Chine : malgré sa très forte croissance, son économie suscite des interrogations

Depuis que la Chine s'est ouverte à l'investissement étranger et à la réforme économique en 1972, le PIB du pays a augmenté de 9 % en moyenne par an, le volume du commerce international a augmenté de 15 % par an depuis 1978 et, actuellement, chaque semaine, plus d'un milliard de dollars d'investissements directs étrangers se réalisent dans le pays. Tout ceci témoigne de la très forte croissance de la Chine, désormais 6^e économie mondiale avec un PIB de 1 400 milliards de dollars.

Cette croissance sans précédent a permis d'assurer la stabilité politique du pays, alors que des bouleversements économiques et sociaux sont en train de changer en profondeur le pays et son système politique. Pour preuve, ce mois-ci, un amendement à la constitution de la Chine reconnaît, pour la première fois, le caractère « inviolable » de la propriété privée, dans un pays encore nominalement communiste. Pour continuer à assurer la stabilité sociale du pays, la Chine doit créer annuellement au moins 12-15 millions d'emplois, ce qui rend nécessaire une croissance minimale de 7 % par an, niveau que le gouvernement souhaiterait voir se stabiliser sur le long terme pour palier les menaces de surchauffe qui se manifestent actuellement.

Si l'on examine de plus près les composantes du chiffre de 9 % de croissance annuelle du PIB, on s'aperçoit qu'en 2002 les trois quarts de cette croissance sont générés par une augmentation de 30 % de l'investissement dans les actifs fixes (essentiellement nouvelles capacités de production), et seulement un quart est dû à la croissance de la productivité des facteurs de production déjà en place. Ce taux de 30 % est très élevé, même pour un pays en voie de développement (il se rapproche plutôt du modèle de développement « stalinien » des années 30). Cette augmentation accélérée des capacités de production est responsable des surcapacités que l'on voit se mettre en place actuellement dans des secteurs économiques aussi variés que l'immobilier, l'acier, l'automobile, la téléphonie (portables)... les économistes occidentaux constatent que l'allocation du capital d'investissement en Chine est très inefficace et que la rentabilité de ce capital est de plus en plus faible. Alors qu'il fallait 2-3 dollars d'investissement nouveau pour produire un dollar de croissance supplémentaire dans les années 80 et 90, il faut actuellement plus de 4 dollars, ce qui place même, en 2002, la Chine derrière l'Inde pour la rentabilité des capitaux investis. Pour expliquer ces phénomènes défavorables, il faut examiner brièvement la démographie, la structure actuelle de l'économie chinoise ainsi que celle de son secteur bancaire et des marchés financiers.

Fin 2002, la population de la Chine (1,28 milliards) était pour deux cinquièmes (502 millions) urbaine. Le revenu moyen annuel par habitant était de 4 520 yuan (545 \$), loin des 5 000 \$ par habitant que la Banque Mondiale considère comme le seuil de la société de consommation et seulement à un peu plus de 2 % du revenu annuel moyen par habitant des Etats Unis. Seulement 100 millions de Chinois avaient, fin 2002, un revenu proche de 2 000 \$ par an, autre seuil important qui distingue les pays en transition des pays en voie de développement (PVD) *sensu stricto*. Tout cela pour constater que, malgré les énormes inégalités entre régions et l'existence d'une petite minorité de riches, le pouvoir d'achat des Chinois reste limité, et le restera encore longtemps, malgré une croissance du revenu urbain par habitant de 14 % par

an depuis 1978, d'autant plus que la propulsion à l'épargne des Chinois est très élevée (on estime qu'ils épargnent actuellement environ 40 % de leur revenu, soit l'équivalent de 2 000 milliards de dollars d'épargne totale, déposée dans les banques). Tout ceci contribue à expliquer les surcapacités qui apparaissent un peu partout sur les marchés internes de la Chine, que ce soit pour les produits manufacturés, les automobiles, les portables... Tout simplement, il n'y a pas assez de pouvoir d'achat.

Mais ces surcapacités, ainsi que les énormes gaspillages dans l'utilisation du capital, sont également liés à la structure actuelle de l'économie chinoise et à son système bancaire encore largement étatique. En 2002, l'état contrôlait encore la moitié de la production industrielle du pays, les entreprises d'état (SOEs) représentant 35 % de l'emploi dans les zones urbaines. Pratiquement toute l'industrie lourde du pays est encore dans les mains de l'état. Les SOEs, par ailleurs largement déficitaires ou obsolètes, absorbent encore la moitié des crédits bancaires, malgré le fait que le gouvernement ait favorisé la mise en bourse d'une partie de leurs capitaux, ainsi que des fusions, des restructurations, voire des fermetures, ce qui a réduit le nombre de SOEs de 262 000 en 1997 à 174 000 en 2001. Ce que le gouvernement souhaite, c'est l'émergence de « champions nationaux », capables d'être compétitifs sur le marché mondial. De l'avis de beaucoup d'experts, à l'exception de quelques grandes entreprises liées au secteur primaire (pétrole, acier), cette politique est plutôt un échec, les grandes sociétés chinoises étant peu compétitives dans la haute technologie et autres domaines de pointe.

Sevré de capital par le gouvernement au profit des SOEs, le secteur privé - seule composante résolument dynamique de l'économie chinoise - ne représenterait en 2002 que 33 % du PIB selon la Banque Mondiale (60 %, en y incluant les joint-ventures avec capital étranger et les coopératives de village privatisées, selon un organisme économique basé à Pékin). Mais le principal problème économique vient de son système bancaire étatique, principal support des SOEs mais aussi sa principale victime, puisque les dettes accumulées sous formes de « prêts non-perfor-

mants », attribués le plus souvent selon des critères « politiques » dictés par le gouvernement, pourraient atteindre le montant colossal de 4 000 milliards de yuans (500 milliards de dollars) pour un montant total de prêts d'environ 2 000 milliards de dollars (environ 145 % du PIB). A cette situation préoccupante du secteur bancaire, s'ajoute la médiocre performance globale des marchés financiers chinois (Shanghai, Shenzhen) qui font que le gouvernement détient toujours les deux tiers du capital des 1 287 sociétés chinoises cotées en bourse.

Le gouvernement est conscient de ces problèmes, en particulier du besoin urgent de réforme et de privatisation du système bancaire, mais sa marge de manœuvre reste limitée. Aller beaucoup plus vite sur la voie de la privatisation et de la restructuration signifierait risquer le chaos et la crise économique - choses qu'aucun gouvernement chinois ne peut tolérer. Mais continuer à soutenir artificiellement des pans entiers de son économie pourrait provoquer, à moyen terme, une crise « systémique » d'un système financier croulant sous le poids de la dette.

(The Economist : 20-26/03/2004)

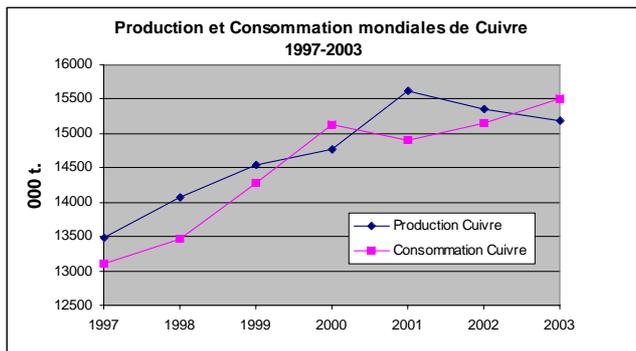
3. DOSSIERS ET FAITS D'ACTUALITÉ

Cuivre : menaces de pénurie et prix élevés - jusqu'à quand ?

Le marché du cuivre se caractérise, depuis le début de l'année, par l'envolée des prix du métal au dessus des 3 000 \$/t et la baisse accélérée des stocks officiels (LME + Comex + Shanghai). Cette situation fait planer la menace d'une pénurie de métal rouge dans un proche avenir, accompagnée d'une hausse encore plus importante des prix. Cette menace est-elle réelle et durable ou bien l'envolée du cuivre n'est-elle qu'un feu de paille ? Pour essayer de répondre à cette question il faut examiner la situation du marché dans les années récentes, ainsi que les expansions de capacités de production envisagées par les mineurs et les fondeurs pour les années à venir.

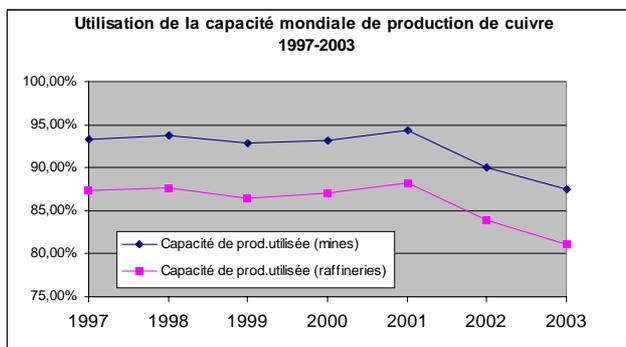
Le graphique suivant présente la situation du marché mondial du cuivre sur la période 1997-2003.

maire + secondaire raffiné. La cause princi-



(Statistiques ICSG)

On constate qu'en 2003, le marché est en déficit de 312 kt, après 2 années de baisse de production, alors que la consommation mondiale, tirée par la Chine (3 Mt), s'est remise à augmenter après la crise économique de 2001-2002. Pour 2004, les spécialistes prévoient à nouveau un déficit chiffré par Merrill Lynch à 100-200 kt., et par HSBC à 600 kt. Falconbridge prévoit même déjà des déficits pour 2005 et 2006 du fait d'une insuffisance de l'investissement dans de nouvelles capacités de production. Pour mieux comprendre ce qui est advenu dans l'industrie du cuivre dans un passé récent (2001-2003), il est intéressant d'examiner le graphique suivant :



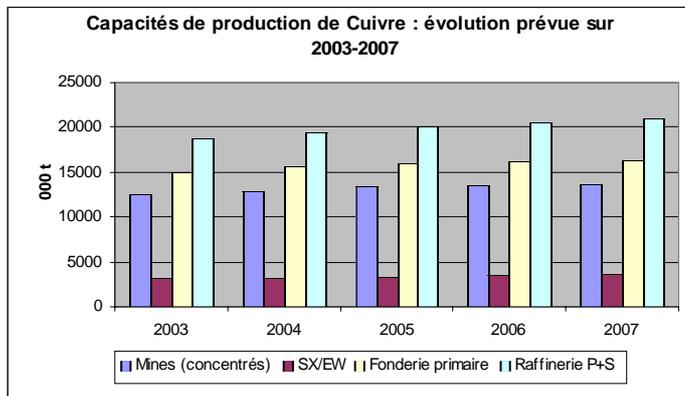
Selon les données de l'ICSG, entre 1997 et 2001, la capacité mondiale de production de cuivre a été utilisée à 93-94 % pour les mines, et à 87-88 % pour les raffineries (primaires + secondaires). Entre 2001 et 2003, les taux d'utilisation ont chuté respectivement à 87,5 % et 81 %, soit environ 6 % de moins que pendant la période précédente. En termes de production, 6 % de baisse représente en 2003 pour le cuivre mondial une « perte » d'environ 800 kt de cuivre en concentrés et 1 100 kt de métal pri-

pale de cette baisse est bien connue, la crise économique de 2001-2002, qui, en touchant de plein fouet le secteur hi-tech/télécommunications, a touché l'un des plus gros consommateurs de cuivre. La baisse de consommation de cuivre de 2001 s'est accompagnée d'une baisse des prix et de l'accumulation de stocks très importants de métal, qui n'ont commencé à être « purgés » qu'à partir de la mi-2003. À partir de fin 2002, les mineurs ont commencé à réduire volontairement leur production de concentrés, alors que les fondeurs/raffineurs non-intégrés, souffrant à la fois de la faiblesse des frais de fusion/raffinage et de la faiblesse des prix du métal, ont réduit leur production. La forte reprise de la consommation mondiale de cuivre, tirée par la Chine déjà à partir de 2002, a pris tout le monde par surprise, ce qui explique le « squeeze » observé actuellement sur les marchés et les prix très élevés du métal ; par ailleurs, l'industrie mondiale du cuivre

est en train de se remettre en marche très rapidement pour répondre à la demande.

Le graphique suivant présente les prévisions d'augmentations de capacité de production sur 2003-2007 :

Selon ces prévisions, entre 2004 et 2007, la capacité de production des mines de cuivre mondiales devrait augmenter de 2,1 % par an, soit 1 070 kt (cuivre contenu) au total. Il s'agit là de capacités nouvelles (hors remises en



(source : Statistiques ICSG)

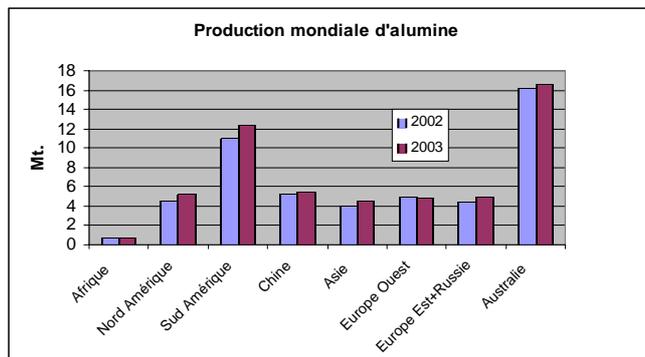
route). La capacité d'hydrométallurgie SX/EX devrait augmenter de 4,6 % par an, soit 600 kt au total sur la période. La capacité de fonderie primaire augmenterait de 1,31 Mt, soit plus que celle des mines à 1,07 Mt. La capacité totale de production de cuivre raffiné (primaire + secondaire) dans le monde augmenterait de 2,14 Mt (2,8 % par an) et dépasserait les 20 Mt à partir de 2005. Ainsi, concernant la durée de la pénurie de cuivre observée actuellement et les prix très élevés combinés à un déport (« backwardation ») important, nous partageons plutôt l'avis des analystes sceptiques (« bears ») qui se sont manifestés récemment à la Conférence Internationale sur le Cuivre de Paris, en déclarant que la situation actuelle du marché n'est pas « soutenable », qu'elle est liée à des phénomènes temporaires de déstockage « sauvage » générés par la demande chinoise, et que cet effet de ciseau ou de « squeeze » ne devrait pas perdurer au-delà de l'été prochain, lorsque l'industrie du cuivre aura remis en marche l'ensemble de ses capacités de production.

(Analyse BRGM, Stats. ICSG, Metal Bulletin : 22, 15/03/04), Mining Journal : 19/03/04)

Alumine : pénurie et prix élevés - jusqu'à quand ?

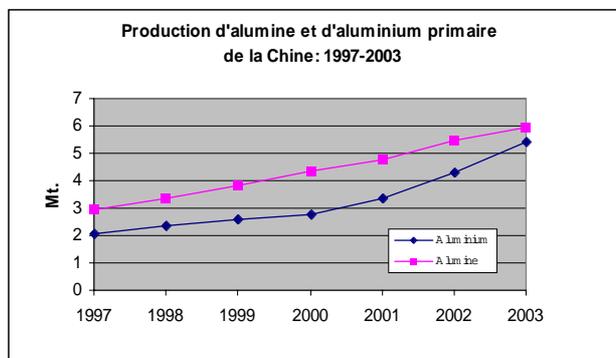
En 2003, la production mondiale d'alumine métallurgique (voir graphique suivant) est estimée à 54,6 Mt, dont 0,7 Mt pour l'Afrique, 5,2 Mt pour l'Amérique du Nord, 12,3 Mt pour l'Amérique du Sud, 5,5 Mt pour la Chine, 4,6 Mt pour l'Asie hors Chine, 4,8 Mt pour l'Europe de l'Ouest, 4,9 Mt pour l'Europe de l'Est + Russie et 16,6 Mt pour l'Australie. Pour une production mondiale en 2003 de 28 Mt d'aluminium primaire et en comp-

tant, en moyenne, 2 tonnes d'alumine pour fabriquer une tonne d'aluminium, on arrive à un déficit estimé de 1,4 Mt d'alumine malgré une augmentation de la production mondiale d'alumine de 3-4 Mt en 2002 - 2003.



(modifié d'après statistiques IAI)

La cause de ce déficit et de la hausse spectaculaire des prix de l'alumine, à la fois sur le marché spot (environ 10 % de l'alumine totale) et dans les livraisons sous contrats à 3-5 ans (voir plus loin), est à chercher avant tout dans la situation de la Chine (voir graphique suivant), où la production d'aluminium primaire a pratiquement rattrapé en 2003, en tonnage, celle de l'alumine métallurgique (5,5 Mt en 2003, auxquelles s'ajoutent 0,44 Mt d'alumine chimique).



(alumine totale : métallurgique + chimique ; d'après IAI, SIM)

En 2003, la Chine a importé 5,5 Mt d'alumine, soit à peu près l'équivalent de tout le marché spot mondial, ce qui explique les niveaux de prix atteints sur ce marché actuellement - environ 450 \$/t fob - contre 150 \$/t début 2003. Le niveau élevé du prix spot (actuellement à 25 % du prix du métal au LME), exerce aussi une influence sur les termes des contrats à 3-5 ans conclus actuellement. Normalement, le prix de l'alumine est lié à celui de l'aluminium, dans une fourchette de 11 %-15 % du prix de l'a-

luminium au LME, par l'intermédiaire d'un option d'achat/vente incorporée au contrat. Les contrats les plus récents à 3-5 ans, comporteraient même une option d'achat à 17 % du prix du métal au LME. Selon les prévisions de Metal Bulletin, le prix cash moyen au LME de l'aluminium en 2004 devant se situer autour de 1 535 \$/t, celui de l'alumine sous contrat serait en moyenne de 260 \$/t en 2004, avec l'option d'achat à 17 %. Ces prix élevés inquiètent les aluminiers qui s'interrogent sur la durée de cette flambée des prix de l'alumine.

Selon une estimation du Brésilien CVRD, la capacité de production mondiale d'alumine devrait augmenter de 16,2 Mt. d'ici 2008. Ce chiffre sous-tend une augmentation de la production d'aluminium métal de 8 Mt. en 5 ans, soit près de 30 % de plus qu'en 2003. Ces chiffres paraissent un peu élevés, car il n'est pas certain que la Chine poursuive l'expansion de son secteur aluminium au même rythme que dans les années récentes (voir graphique précédent).

En attendant, de nombreux projets d'expansion de capacité (« brownfield ») de production d'alumine sont en cours ou annoncés dans le monde (Australie : + 2,1 Mt, Brésil : + 1,8 Mt, CEI : + 0,5 Mt, Guinée : + 0,7 Mt, Inde : + 1,8 Mt (4 usines), ...) alors qu'une seule usine nouvelle (Comalco) est en construction dans le monde (Australie + 1,4 Mt. à partir de 2005). Par ailleurs, il existe de nombreux projets d'usines d'alumine nouvelles (« greenfield ») dans le monde, dans des régions riches en bauxite (Guinée, Brésil, Inde, Amérique Centrale, Caraïbes, Nord Russie, Vietnam...) mais beaucoup de ces projets ne verront jamais le jour à cause du coût très élevé des investissements (de l'ordre de 0,7 à 1 milliard de dollars pour 1 Mt de capacité d'alumine). En Chine, Chalco, qui possède le monopole de la

production d'alumine, a annoncé une augmentation de production de 25 % d'ici 2005. Par ailleurs, pour la première fois, un aluminier chinois indépendant (de Chalco) a mis en route sa propre usine d'alumine et d'autres pourraient suivre bientôt.

Malgré toutes ces augmentations de capacité en alumine, les spécialistes n'attendent pas un retour à l'équilibre du marché avant 2007-2008, et les prix de l'alumine devraient rester élevés d'ici là. Selon les prévisions de l'IAI, les importations d'alumine de la Chine devraient atteindre le chiffre record de 6,4 Mt. en 2005, pour baisser ensuite, ce qui contribuera fortement au retour à l'équilibre du marché.

(Analyse BRGM ; MBM 03/04 ; Statistiques IAI, Metal Bulletin : 15/03/04)

Acier : Pénurie sur le marché européen

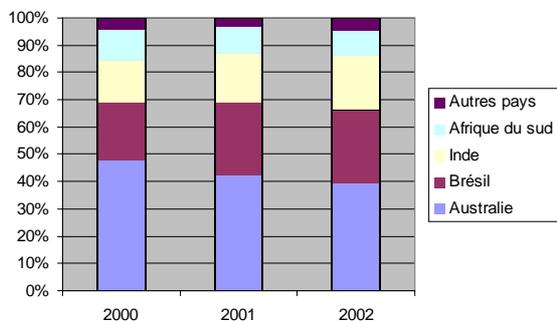
Les négociants européens importateurs d'acier se plaignent des pratiques commerciales actuelles de certains exportateurs d'acier en provenance de pays tels que l'Inde, la Turquie, la Pologne... qui remettent en cause les contrats de livraison à long terme conclus dans le passé au profit de tiers disposés à payer l'acier plus cher. Ces pratiques « sauvages » sont destinées à faire pression sur l'importateur, pour le forcer à payer un « premium » par rapport au prix du contrat, sous prétexte que les prix « spot » de l'acier sont actuellement très élevés par rapport à ceux des années passées. Parallèlement, les sidérurgistes européens invoquent des pénuries de matières premières pour justifier la réduction de leurs livraisons d'acier sous contrats. Selon le président d'Arcelor, Guy Dollé, la société ne reçoit pas assez de minerai et de coke pour honorer entièrement ses engagements de livraison et la voracité des importations chinoises de matières premières serait la cause de cette situation incroyable, jamais vue auparavant sur le marché de l'acier. Selon des sources européennes, les livraisons d'Arcelor et Thyssen/Krupp seront de 20-30 % inférieures, au second trimestre, aux quantités initialement contractées, et Corus serait à - 40 %.

(Metal Bulletin daily : 18/03/04)

Course des aciéristes mondiaux à la garantie d'approvisionnement

Dans le contexte actuel du marché sidérurgique, redémarrage attendu de l'économie des pays occidentaux et explosion de la demande chinoise (en 2003, + 40 Mt d'acier, à 220 Mt et + 40 Mt de minerai de fer importé, à 146 Mt), les sidérurgistes mondiaux veulent assurer plus fortement leurs approvisionnements. La voie de la délocalisation de la production de métal dans le pays producteur de minerai de fer n'est pas le thème abordé ici, que ce soit sous forme de production d'acier tel le projet de JV constitué par CVRD, Baosteel et Arcelor, ou sous forme intermédiaire tel le projet du brésilien Cosipar de fournir de la fonte à des sidérurgistes chinois. Ni tout à fait non plus celle de l'investissement dans la mine hors des frontières nationales. Il s'agit d'approvisionnement des hauts fourneaux sur le territoire chinois ou européen, par exemple, par le biais de contrats commerciaux.

Il y a peu de temps, les sidérurgistes chinois s'approvisionnaient en majorité sur le marché spot ou sur la base de contrats annuels. Mais la Chine a dû importer (flux global incluant les tonnages assujettis aux participations minières chinoises) 106 Mt de minerais de fer en 2002 et 146 Mt en 2003 tandis que les analystes prévoient 180 Mt cette année, 217 Mt en 2005 et 385 Mt en 2010. Parmi les sources d'approvisionnement (fig. ci-dessous), l'Australie se paye encore la part du lion malgré une tendance récente à diminuer son ratio (plus de 48 % en 2000 à moins de 40 % en 2002) et augmenter ceux du Brésil et de l'Inde (qui a dû freiner l'appétit chinois pour ses minerais de qualité), voire ceux des « autres pays ».



Répartition des importations de minerais de fer en Chine (flux global) de 2000 à 2002, par pays producteurs (source MB du 08/03/2004).

Vers la fin 2003, le producteur brésilien de minerai de fer n° 1 mondial CVRD signait avec Baosteel un contrat pour une durée de 20 ans, avec Shaogan un contrat pour une durée de 10 ans (tonnages non précisés). En février 2004, il signait avec Corus un contrat pour la fourniture de 10 Mt/an pendant dix ans, et il vient de signer avec Arcelor un contrat pour la fourniture de 20 Mt/an pendant cinq ans. À noter, au passage, que l'appréciation du « long terme » n'est pas la même entre européens - Guy Dollé, directeur d'Arcelor, ayant parlé « ...de garantie d'approvisionnement sur le long terme » pour son contrat de 5 ans - et chinois dont le long terme concerne déjà des durées de 10 à 20 ans.

La montée en flèche des coûts du fret maritime en 2003 devait obligatoirement renvoyer l'ascenseur vers l'Australie par rapport au Brésil. Pour des raisons de distance et de coûts variés de carburant, la tonne de minerai de fer livrée en Chine est estimée coûter près de 60 \$/t venant du Brésil, 20 \$/t venant d'Inde et 18 \$/t venant d'Australie. Mais les problèmes afférents, disponibilité (frein du gouvernement indien par exemple) ou limitation de capacité portuaire des terminaux spécialisés justifient encore la pluralité des sources. De son côté, BHP-Billiton, qui a vendu 19 Mt de minerais de fer aux chinois l'an dernier et qui était réputé préférer leur vendre sur le marché spot, par prudence (l'hypothèse d'une surchauffe de la sidérurgie chinoise est bien d'actualité), a changé brutalement de stratégie.

Un consortium de sidérurgistes chinois constitué de Wuhan, Tangshan, Maanshan et Jiangsu Shagang vient donc de signer avec BHP-Billiton un contrat portant sur la fourniture de 12 Mt/an de minerais de fer pendant 25 ans. Soit 300 Mt et un montant avoisinant 9 Md\$! Aussitôt, certains analystes ont fait remarquer que cela représente un peu plus de 6 rotations de navires minéraliers par mois et le captage de 12 Mt/an de capacité de transport, donc une nouvelle charge en perspective sur la circulation des

matières premières du « seamarket » déjà bien saturé. Pour situer ces quatre industriels chinois, leurs productions d'acier brut 2003 sont échelonnées entre 8,5 et 5,0 Mt/an, totalisant 25,6 Mt, contre 19,9 pour Shanghai Baosteel ou encore 42,8 pour le toujours n° 1 Arcelor.

L'accord prévoit l'entrée, à hauteur de 10 % chacun, des quatre groupes industriels chinois dans une JV Wheelara, dont les autres actionnaires sont BHP-B (51 %), CI Minerals Australia (4,8 %) et Mitsui (4,2 %). Dans l'opulence minière de l'Australie occidentale, le projet Wheelara correspond à un morceau de la « mine » de Jimblebar qui fait elle-même partie du complexe minier de Mt Newman. A terme (cf. Ecomine de février 2004), le complexe de Mt Newman doit fournir 60 Mt/an, soit 41 % du projet à 145 Mt/an de BHP-B. Wheelara renfermerait 175 Mt de minerai de type Brockman (degré de certification des ressources non précisé) tandis que Jimblebar renfermerait 245 Mt en ressources mesurées, 117 Mt en indiquées et 755 Mt en inférées. En fait, le minerai de Wheelara ne sera pas affecté directement au contrat mais mélangé au minerai de la mine voisine de Mt Whaleback (autre morceau du complexe de Mt Newman) pour produire fines et calibrés.

Dans la même veine, le nouveau mineur australien Mt Gibson Iron vient de signer avec Asia Iron Holdings basée à Hong Kong un contrat portant sur la fourniture de 10 Mt/an pendant une durée non précisée. En fait, le projet complet prévoit, d'ici cinq ans, de construire quatre usines de pelletisation en Chine, dont la 1^{ère} à Long Tan (embouchure du Yang Tse) qui aura son étude de faisabilité terminée fin mai (2 Mt/an), et une à Port Geraldton en Australie occidentale (2 Mt/an). MGI est aussi chargé de réaliser l'étude de faisabilité côté ressources de minerai de fer. Les siennes totalisent 230 Mt (Mt Gibson, Talling Peak) tandis que celles d'AIH (localisation ?) seraient de l'ordre de 800 Mt. AIH s'engage à prendre en charge les coûts d'investissement ainsi que les coûts opératoires sur une période de 15 ans, MGI étant payé 8,0 A\$/ tonne rendue à Port Geraldton (soit 6,0 US\$/t ou 4,8 €/t).

(La Tribune : 02/03/2004 ; Metal Bulletin : 23/02/2004, 01-08-15-22/03/2004 ; Mining Journal : 27/02/2004, 05/03/2004)

Acier : Malgré de nombreuses fusions/acquisitions, le secteur reste encore très morcelé

Le Metal Bulletin (MB) vient de publier son classement annuel des sidérurgistes mondiaux, qui sert souvent de référence dans la profession. MB n'inclut dans son classement que les aciéristes ayant une capacité de production supérieure à 2 Mt., ce qui est communément admis comme un minimum viable, pour une aciérie intégrée de nouvelle génération. Alors que ce classement n'incluait que 36 sociétés il y a une vingtaine d'années, celui de 2004 comprend 110 sidérurgistes, dont 34 chinois et 10 de pays de la CEI. La production cumulée de ces 110 sociétés est de près de 744 Mt d'acier, soit près de 80 % de la production mondiale totale. Le tableau suivant présente les 20 premiers sidérurgistes mondiaux classés suivant la production d'acier qu'ils contrôlent (pour les multinationales, MB calcule la production contrôlée en tenant compte du pourcentage de participation des sociétés-mères dans leurs filiales).

Société	Pays	Rang 2003	Production 2003 (Mt)	Rang 2002	Production 2002 (Mt)	2003/2002 % différence
Arcelor	Luxembourg	1	42,78	1	44,03	- 2,84
Nippon Steel	Japon	2	31,76	2	30,86	+ 2,92
LNM Group	Antilles Ned.	3	31,13	4	27,50	+ 13,20
JFE Steel	Japon	4	29,78	-	-	-
Posco	Corée du sud	5	29,71	3	28,86	+ 2,95
Shanghai Baosteel	Chine	6	19,78	5	19,48	+ 2,00
Corus Group	Gde Bretagne	7	18,87	7	16,84	+ 12,05
US Steel	USA	8	17,92	10	14,45	+ 24,01
ThyssenKrupp	Allemagne	9	17,02	6	17,03	- 0,06
Riva Group	Italie	10	15,66	9	15,20	+ 3,03
Nucor	USA	11	15,82	12	12,36	+ 27,99
Sumitomo	Japon	12	13,29	13	11,81	+ 12,53
Sail	Inde	13	12,39	14	11,44	+ 8,30
Gerdau Group	Brésil	14	12,30	19	9,40	+ 30,85
Evrz Holding	Russie	15	12,07	-	-	-
Magnitogorsk	Russie	16	11,47	15	11,00	+ 4,27
International Steel	USA	17	10,61	97	2,18	+ 386,7
Anshan	Chine	18	10,18	17	10,07	+ 1,09
China Steel Corp	Taiwan	19	10,10	16	10,81	- 6,57
Severstal	Russie	20	9,89	19	9,65	+ 2,49

Si Arcelor conserve largement la tête, pour la seconde place Nippon Steel est désormais talonné par le groupe LNM. D'ailleurs, si l'on ajoutait la totalité de la production du Sud-Africain Iscor, géré par LNM (mais détenu seulement à 49,9 %), à celle du groupe de Lakshmi Mittal, ce dernier passerait déjà au second rang mondial, avec environ 34,8 Mt. Au quatrième rang apparaît JFE Steel, né de la fusion de Kawasaki et NKK. Plus loin, il faut remarquer la remontée des Nord-Américains US Steel, de Nucor, et surtout de International Steel Group (ISG), qui sor-

tent renforcés des restructurations et fusions/acquisitions toujours en cours dans la sidérurgie américaine. Le Brésilien Gerdau remonte également très fort, grâce à son expansion aux USA, alors que Evraz Holding est un nouveau venu, né de la fusion de 3 aciéristes russes : Zapsib, Kuznetsk et Nizhni Tagil. Du côté des sidérurgistes chinois, on constate qu'il n'y a toujours que deux sociétés présentes parmi les vingt premières, alors que 16 sociétés, parmi les 37 recensées par MB en Chine, se situent dans le dernier tiers du tableau avec des productions de 2-3 Mt. d'acier. Ce qui est nouveau, par contre, c'est le renforcement du groupe de producteurs de taille moyenne (4-8 Mt), constitué par une douzaine de sociétés parmi les plus modernes et les plus dynamiques du pays (Wuhan, Shougang, Tangshan, Maanshan, Jiangsu Shagang, Laiwu...) en terme de croissance. Il est probable que, si la sidérurgie chinoise reste encore tellement morcelée, c'est que dans le climat d'euphorie actuel du marché de l'acier, il

mentera à 500 tonnes (400 t dans l'accord précédent), ce qui porte la quantité totale à 2 500 tonnes pour la période 2004 à 2009. Parmi les 15 signataires du premier accord (dit de Washington), seule la Grande Bretagne ne renouvelle pas son accord, tout en assurant ne pas envisager de ventes d'or pour l'avenir.

Les signataires (15 signataires d'origine, moins la Grande-Bretagne, plus la Grèce) s'engagent également à limiter le montant total de leur prêts-or et celui de l'or utilisé dans les montages financiers liés aux « futures » et aux options. Les signataires de cet accord représentent un volume d'or total de 13 200 t (sur un total d'environ 30 000 t d'or détenu par les Banques Centrales du monde).

(Mining Journal : 12/03/04)

BHP Billiton annonce le démarrage du projet nickel de Ravensthorpe pour fin 2004

BHP Billiton a annoncé qu'il mettait en route, vers la fin de cette année, le développement du grand gisement latéritique de nickel de Ravensthorpe, situé dans la province de Western Australia. Le coût du projet est estimé à 1,4 milliards de dollars US, dont 75 % seront consacrés à la mine et à l'usine de traitement hydrométallurgique de Ravensthorpe, le reste étant destiné à l'expansion de la raffinerie déjà existante de Yabulu, au Queensland, où le mélange d'hydroxydes de nickel et de cobalt sera raffiné pour produire près de 50 000 tonnes de nickel et 1 400 tonnes de cobalt par an. Ravensthorpe est le premier projet de nickel latéritique australien de seconde génération. Son achèvement en 2007 fera passer la production totale (Australie + Colombie) de nickel de BHP de 85 kt à environ 130 kt.

Après Ramu (Nouvelle Guinée), c'est le second projet latéritique de nickel important qui devrait démarrer en 2004. Si Voisey Bay et surtout Goro doivent également être achevés vers 2006-2007, la physionomie du marché risque de se trouver entièrement changée.

(Metal Bulletin daily : 24/03/04)

ya de la place pour tout le monde ; cela devrait changer lorsque l'économie de la Chine ralentira et que la consolidation du secteur commencera.

(Metal Bulletin : 22/03/2000)

Renouvellement de l'accord limitant les ventes d'or des Banques Centrales

Le 8 mars, 14 Banques Centrales nationales et la BCE ont renouvelé à Francfort, pour 5 ans, l'accord de limitation de leurs ventes d'or. Le seuil annuel des ventes autorisées aug-

INFORMATIONS SECTORIELLES

1. MÉTAUX DE BASE

ALUMINIUM

Producteurs de bauxite brésiliens prêts à fournir

Lors du séminaire de Rio de Janeiro dédié à la bauxite et à l'alumine, le directeur financier du groupe CVRD a remarqué, lors de son intervention, que la production mondiale de bauxite devrait augmenter de 40 Mt/an d'ici 2008 pour suivre la croissance de la filière aluminium (54,6 Mt d'alumine en 2003 et des prix spot actuels entre 460 et 500 \$/t). Le Brésil espère contribuer pour plus de 40 % de cette hausse, grâce à son énorme potentiel. Ses réserves sont données pour 4,2 Md de tonnes, dont CVRD contrôlerait plus de 60 %. La question récemment soulevée d'un apport complémentaire de minerai pour fournir la future capacité de la raffinerie d'alumine d'Alunorte (4,2 Mt/an, soit + 1,8 Mt/an), depuis la Jamaïque (Alpart) ou le Guyana (Aroaima Mining) n'était donc qu'un moyen d'accélérer les autorisations au projet de développement des mines du Paragominas (cf article des « Etats »). Par ailleurs, il serait question que les chinois de CAC (China Aluminium Co) investissent dans le capital d'Alunorte dont CVRD détient 57,3 %.

(*Metal Bulletin* : 23/03/2004 ; *Mining Journal* : 12-19/03/2004)

Alcoa repositionne sa croissance

Après avoir mentionné des hausses de capacités de raffineries d'alumine au Surinam et en Australie (Pinjarra), Alcoa vient d'annoncer un plan de doublement des capacités combinées d'Alumar à São Luis (Aluminio do Maranhao, Brésil, Alcoa 32 % via les 54 % d'Alcoa World Alumina & Chemicals) et de Jamalco (Clarendon, Jamaïque, Alcoa 30 % via les 50 % d'AWAC). Ainsi, l'usine de São Luis passera de 1 340 à 3 300 kt/an et celle de Clarendon de 1 040 kt/an à

1 600 kt/an. Notons au passage qu'Alcoa vient de céder ses 10 % dans la compagnie nigériane Alcon (cf article Alcon).

Lors d'une conférence sur le thème de l'aval filière aluminium tenue à New York, le PDG du groupe n° 1 mondial, Alain Belda a fait mention d'un plan de croissance interne auquel sera alloué un budget de 1,4 à 2,0 Md\$. Deux axes de croissance ont été dégagés. Le 1^{er} est le développement à l'international, à l'exemple du renforcement dans des pays tels la Chine, l'Islande, le Surinam et la Jamaïque qui conduira, d'ici trois ans, à ce que la part d'activité du groupe hors Etats-Unis soit supérieure à la part propre au pays. La nouveauté est la pénétration en Russie. Le 2^e axe est de favoriser le développement de projets aval par rapport à la production primaire.

Alcoa aurait été en négociation avec les deux aluminiers russes, Rusal et Sual, pour entrer dans le capital de laminoirs en échange de la fourniture d'alumine. Dans ce secteur, Rusal a une capacité globale de 360-370 kt/an tandis que Sual dispose de 60 kt/an, contre une demande intérieure réputée étroite, de l'ordre de 200 kt/an. Donc un marché à forte croissance potentielle pour l'américain. Mais les analystes sont décontenancés car ils ne comprennent pas pourquoi les industriels russes céderaient sur ce pan de filière alors qu'elle représente, pour le moins, l'accès à de plus fortes valeurs ajoutées. Alcoa serait sur le point d'être aussi présent en amont après son rapprochement avec Sual sur le grand projet de développement d'un complexe de production à Komi (bauxites de Timan), suite au retrait de Péchiney et au désintérêt d'Alcan. A noter que le groupe Sual (détenu à 90 % par Renova, une JV américano-russe) est en pleine transformation avec la recomposition de Sual International qui compte déjà, parmi ses actionnaires, la holding de Fleming Family & Partners et Access Industries (production de charbon au Kazakhstan).

Alcoa, qui possède 8 % du capital de l'aluminier n° 1 chinois Chalco, attendait le feu vert des autorités chinoises pour participer directement au développement des capacités en alumine et aluminium via la constitution de JV. À l'exemple du complexe de Pingguo où il est question de relever la capacité de production d'aluminium de 250 kt/an puis celle d'alumine de 350 kt/an. Or, Alcan a reçu le feu vert pour sa JV avec Qingtongxia au début mars et, le 15 du mois, le directeur adjoint de la Commission d'Etat en charge du Développement et des Réformes, a annoncé que l'approbation à la JV Chalco-Alcoa de Pingguo était en bonne voie.

(*La Tribune* : 01/03/2004 ; *Metal Bulletin* : 23/02/2004, 15/03/2004 ; *Mining Journal* : 27/02/2004, 05/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 08/03/2004 ; *Site Reuters* : 27/01/2004, 07/03/2004)

Alcan met de l'ordre dans le groupe élargi

Après l'absorption de Péchiney, le groupe élargi a fort à faire avec l'intégration des équipes forcément accompagnée d'économies d'échelles, la cession des actifs imposée par les commissions anti-trust et la gestion des projets tant greenfield que brownfield et tant Alcan qu'ex-Péchiney. D'importantes décisions devraient être prises prochainement, de façon à ce que le président du groupe puisse les intégrer au bilan du 1^{er} trimestre qui sera communiqué le 28 avril.

Concernant l'avenir du bras commercial Pechiney World Trading, incluant Pechiney Trading Co, la direction d'Alcan a réaffirmé sa volonté de garder et de développer ces structures transversales « sauf nouvel avis contraire... ».

Aux Etats-Unis, Alcan a quatre mois pour se séparer de l'usine de Ravenswood (Virginie occidentale) dont la composante aéronautique (homologation Boeing et Airbus pour son A380) est, pourtant, stratégique. Outre une ten-

tative de contestation du fond technique de la décision portée au plan juridique, les autres solutions seraient des transferts d'outils sur l'usine française d'Issoire ou le rachat de l'usine Corus de Coblenz, en Allemagne.

En Europe, Alcan a jusqu'à la fin de l'année pour choisir de céder le laminoir de Neuf-Brisach (et ses sites aval) ou celui, deux fois plus important, de Norf. Au Royaume Uni, Alcan vient de relever la capacité de deux de ses sites par émulation technologique, Lynemouth (160 à 175 kt/an) et Lochaber (38 à 42 kt/an), mais prévoit de céder l'usine de production de métal secondaire de Latchford pour l'incorporer au « package » à céder.

En Australie, Alcan a deux projets d'expansion de raffineries d'alumine. Après être monté à 41,4 % dans l'usine de Gladstone (Queensland alumina) suite à l'absorption de Pechiney qui possédait 20 %, Alcan continue d'étudier le projet d'expansion de 3,7 à 5,0 Mt/an tout en rappelant que l'avis final dépend aussi des autres partenaires (Comalco 38,6 %, Kaiser 20 %). Concernant Gove (100 %, Territoires du nord), dont le projet d'expansion de sa capacité de 2,0 Mt/an à 3,5 Mt/an a déjà reçu l'aval du gouvernement fédéral, Alcan aura vers mi-2004 la réponse définitive à l'étude d'impact et disposera au même moment de l'étude de faisabilité terminée. Au mieux, cela signifie une mise à disposition de la nouvelle capacité en 2007.

Alcan a enfin reçu du gouvernement chinois le feu vert à son projet de JV avec l'aluminier n° 2 chinois, Qingtongxia (250 kt en 2003). Si l'objectif d'Alcan d'investir 150 M\$ dans un 1er temps semble clair, l'affectation de détail de ce montant l'est moins en fonction de l'accord initial à 50-50 et de la cible, car le coût d'une nouvelle usine électrolytique de capacité 150 kt/an au standard chinois actuel est compris entre 150 et 170 M\$. Alcan aurait, aussi, la possibilité d'entrer à 80 % dans l'extension de 250 kt/an de capacité en cours, dont 100 kt disponibles fin 2003 et 150 kt mi-2004. Et il reste la 1er usine de capacité 190 kt/an (cuves Söderberg non compatibles).

Et au Moyen Orient, Alcan serait en négociations avec des industriels locaux de l'énergie pour la construction commune, en Oman, d'une usine électroly-

tique de production d'aluminium. Oman Oil Co et Abu Dhabi Electricity & Water Authority of the UAE sont cités. On sait seulement que la source d'énergie serait le gaz d'Oman et que le démarrage de l'usine vise le moyen terme, 2007. Mais côté des ex - grands projets Pechiney, rien sur la fonderie sud-africaine Coega - AP50 (région du Cap) tandis que l'avancée d'Alcoa auprès du russe SUAL concernant le développement du complexe de Timan marque bien le retrait d'Alcan-Pechiney.

(*Les Echos* : 05/03/2004 ; *Metal Bulletin* : 23/02/2004, 01-15/03/2004 ; *Mining Journal* : 12/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 16-23/02/2004)

Rusal restructure et veut renforcer son autonomie énergétique

L'actualité est restée en mars sur Rusal, l'aluminier n° 3 mondial derrière Alcoa et Alcan-Pechiney, qui ambitionne de passer au 1^{er} rang à moyen terme, avec des objectifs de 4,0 Mt d'aluminium primaire d'ici cinq ans et de 5,9 Mt d'alumine en 2012 (cf. Ecomine de février). Outre certains commentaires sur la privatisation et la constitution de ce groupe qui couvre 80 % du marché intérieur russe et la façon dont son président - propriétaire Oleg Deripaska a pu racheter sa part à Roman Abramovitch, il est aussi question de restructuration et de politique énergétique.

Rusal, pour des raisons de flexibilité et d'adaptation au marché international, vient de séparer ses activités aluminium et alumine, ajoutant une 6^e division. Les quatre autres sont les produits laminés, l'emballage, les boîtes - boissons et les produits dédiés au BTP. La division aluminium englobe les usines de Krasnoïarsk, Sayanogorsk, Bratsk et Novokuznetsk tandis que la division alumine regroupe les raffineries d'Achinsk (Russie), Nikolaïev (Ukraine), la Compagnie des Bauxites de Kindia et 85 % de la Compagnie d'Alumine de Guinée qui opère la raffinerie de Friguia (Guinée Conakry). Récemment, Rusal s'est porté candidat à la reprise de la compagnie nigériane Alcon (Aluminium Smelting Co) qui possède une fonderie de capacité 193 kt/an (cf article suivant). Mais il a été débouté du rachat de la part de Kaiser Aluminium dans la compagnie jamaïcaine Alpart tandis qu'il est toujours

sur les rangs pour la privatisation du producteur indien Nalco, parmi tous les autres grands du secteur.

Malgré des coûts salariaux représentant 45 % des coûts salariaux pratiqués en Amérique du nord et malgré des efforts de productivité (projet phare SAS-2 de 270 kt/an et 750 M\$ qui sera implanté à Sayanogorsk), Rusal est aussi confronté au problème de la maîtrise du coût énergétique. Il compte donc développer les investissements directs dans la production d'électricité afin d'augmenter son autonomie, au même titre que d'autres grands industriels russes (sibériens), pour ne citer que Norilsk Nickel.

(*Africa Mining Intelligence* : 03-17/03/2004 ; *La Tribune* : 24/02/2004 ; *Les Echos* : 01/03/2004 ; *Metal Bulletin* : 01-08-15/03/2004 ; *Mining Journal* : 27/02/2004, 05-19/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 08/03/2004)

Alcon délaissé par Alcoa et convoité par Rusal

L'avenir d'Alcon (Aluminium Smelting Co of Nigeria) dont l'actif est représenté par une fonderie d'aluminium de capacité 193 kt/an va, peut-être, s'éclaircir. La production de l'usine, démarrée en 1997, a été arrêtée en 1999 pour des raisons de faillite et de problèmes techniques non résolus. Le projet avait coûté 2 Md\$. L'Etat du Nigeria, son actionnaire principal qui vient de monter à 80 % par le rachat récent des 10 % d'Alcoa (héritage de l'absorption de Reynolds Metals en 2000) tandis que les 20 % restants sont détenus par l'allemand Ferrostaal AG, souhaite depuis longtemps privatiser Alcon afin de redémarrer l'activité. À noter que les autorités locales avancent détenir 91 %, après avoir transformé la dette des (autres) actionnaires en points intégrés dans la part de l'Etat.

L'offre de privatisation finalement lancée, deux compagnies ont répondu, Rusal et Marine Tech, une compagnie d'investisseurs privés locaux. Les détails des offres, pas plus que le montant de la transaction sur les 10 % cédés par Alcoa, n'ont été révélés.

(*Africa Mining Intelligence* : 03/03/2004 ; *La Tribune* : 24/02/2004 ; *Metal Bulletin* : 23/02/2004 ; *Mining Journal* : 27/02/2004)

La fonderie islandaise Nordural rachetée par Century Aluminium

Century Aluminium a passé un accord avec Columbia Ventures Corp pour lui racheter ses 100 % de la fonderie Nordic Aluminium (Nordural) située en Islande. Nordural, dont la capacité est de 90 kt/an, serait acquise pour 150 M\$ en deux étapes, 49,9 % puis 100 %. L'accord définitif sera passé le 31 mai. Il existe un projet de doubler la capacité de l'usine d'ici 2006 (cf. Ecomine février 2003). D'un côté, Century (100 % de la fonderie de Ravenswood en Virginie occidentale : 170 kt/an, 100 % de celle d'Hawesville dans le Kentucky : 244 kt/an, 49,7 % de celle de Mt Holly en Caroline du sud : 222 kt/an) est censé acheter une usine attractive dans un pays dont le coût de l'électricité est des plus modérés en raison de son potentiel hydroélectrique et géothermal. Rappelons ici le projet Fjaroaal d'Alcoa. De l'autre, Columbia Ventures a justifié sa vente par une vague raison technique, relative à l'interdiction de produire les anodes sur place.

(*Metal Bulletin* : 22/03/2004 ; *Mining Journal* : 19/03/2004)

Le projet d'une 2^{ème} raffinerie guinéenne avance

Guinea Aluminium Products Co (Gapco), la JV portant le projet de construction d'une raffinerie d'alumine de capacité 2,6 Mt/an à Sangarédi (Guinée Conakry), vient de lever 50 M\$ sur la place financière de New York afin de procéder à la 1^{er} phase de construction qui commencera au début 2005. Le reste du financement sera assuré par 600 M\$ en nouvelles actions et 1,4 Md\$ en prêts. La 1^{er} production est prévue en 2008. Gapco est une JV américano-japonaise réunissant les traders Mitsubishi et Marubeni ainsi que le fonds d'investissement Herakles Capital.

L'installation de Gapco à Sangarédi est justifiée par la présence de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG, 51 % consortium Halco dans lequel Alcan-Péchiney compte pour 49 %, 49 % Etat guinéen) qui produit 12 Mt/an de minerai mais n'a pas de raffinerie. La Guinée, qui produit 17 Mt/an de bauxite a une seule raffinerie d'alumine (Friguia, opérée par Rusal) de capacité 0,7 Mt/an.

(*Africa Mining Intelligence* : 17/03/2004 ; *Metal Bulletin* : 08/03/2004 ; *Mining Journal* : 05/03/2004)

CUIVRE

Le marché du cuivre s'interroge

Le niveau d'altitude atteint par le cours du cuivre, 3 000 \$/t, s'est accompagné de volatilité, tandis que les prévisions de déficit de l'offre ont conduit au retournement des prix spot/trois mois (« backwardation »). Au gré des nouvelles du marché qui examine dans le détail la bonne marche des compagnies et des principales mines, des révisions à répétition de bilans et projections offre-demande, de brusques variations sont enregistrées. Ainsi, le 5,2 % perdu dans la journée du 3 mars (- 155 \$ mais aussi + 77 % par rapport à la situation 12 mois plus tôt) devient-il record homologué et source d'inquiétude. À la mi-mars, le cours est revenu à 3 000 \$/t tandis que les stocks sont tirés vers le bas, 235 000 t pour le LME et 207 000 t pour le Comex. Cette effervescence est nourrie à partir de thèmes récurrents, la faiblesse du dollar, la demande chinoise (prix frôlant les 3 300 \$/t sur le Shanghai Futures Exchange) et des achats spéculatifs, dans un contexte de pénurie durable et alors qu'on approche du haut du cycle.

Le déficit mondial de cuivre raffiné a atteint 312 kt l'an dernier (source International Study Group) contre un surplus de 197 kt en 2002. Pour 2004 et après, le consensus existant sur une poursuite du déficit (reprise de l'économie occidentale et pression de la croissance chinoise), la bataille est engagée sur son niveau et sa durée. Le déficit 2004 serait de 600 kt chez HSBC, 200-300 kt chez Man Financial et de 100-200 kt chez Merrill Lynch. De son côté, Falconbridge prévoit 2004-05-06 en déficit du fait d'une insuffisance d'investissement sur de nouvelles capacités au moment opportun.

Par ailleurs, le groupe canadien (mines de Kidd Creek, Lomas Bayas, Collahuasi), qui relèvera sa production de cuivre de 13 % cette année (350 contre 310 kt), se dit capable de hausser sa production de 50 % (soit 440 kt) d'ici 4-6 ans. D'autres contributions sont annoncées. WMC augmentera sa production d'Olympic Dam de 70 kt (retour

à la pleine capacité, soit 230 kt), Antofagasta augmentera celle de Los Pelambres de 11 kt (soit 338 kt) et Asarco augmentera sa production globale (mines Ray, Mission et Silver Bell) de 13 kt (soit 181 kt). Le marché s'est encore rassuré avec la déclaration des responsables de Freeport-McMoran disant que la mine de Grasberg est en bonne voie de reprendre la production au 2^e trimestre, comme prévu (mais Yunnan Copper, client de Grasberg, a dû aller chercher 15 000 t de concentrés sur le marché spot) et avec la diminution de 10 à 6 semaines de la limitation à 50 % de la production d'OK Tedi. Mais le marché s'est aussi inquiété de la baisse de 1,8 % de la production chilienne de janvier (par rapport à janvier 2003) alors que la production 2004 est attendue en hausse, notamment chez le leader Codelco (1,75 Mt contre 1,56 Mt en 2003) qui rencontre des difficultés à sa mine d'El Teniente. Enfin, dans le même sens, les analystes d'HSBC remarquent l'existence de déséquilibres régionaux au plan de la pénurie physique de métal, via les disparités régionales entre les « primes » s'ajoutant au prix du métal. Les primes acceptées par les chinois étant supérieures à celles d'autres clients, européens par exemple, le flux de métal disponible est davantage capté par la demande chinoise.

(*La Tribune* : 01/03/2004 ; *Les Echos* : 26/02/2004 ; *L'Usine Nouvelle* : 04/03/2004 ; *Metal Bulletin* : 23/02/2004, 08-15/03/2004 ; *Mining Journal* : 19/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 23/02/2004, 08/03/2004 ; *Recyclage Récupération Magazine* : 20/02/2004)

Contrats de vente de concentrés de cuivre signés pour Sossego

Sossego est le 1^{er} des cinq projets cuivre qui seront développés par CVRD (Companhia Vale do Rio Doce) au Brésil, dans la région orientale de l'Etat de Para. Le démarrage est prévu pour juin et le 1^{er} export de concentrés pour fin juin en même temps que l'inauguration officielle. Les 455 kt de concentrés de cuivre de sa capacité annuelle (140 kt de métal contenu) ont déjà été vendus. Sur ce total, la majorité l'a été sous forme de contrats de long terme à des fonderies d'Europe, d'Asie et notamment de Chine, ainsi qu'à la fonderie brésilienne de Caraiba Metais. Et de 50 à 80 kt seront

écoulés par des traders. La 1^{ère} expédition maritime s'effectuera en juin, soit un an après l'inauguration du complexe. D'ici 2008, CVRD devrait monter en puissance jusqu'à 700 kt/an de cuivre métal extrait de ses cinq sites (avec Cristalino, Alemão, Alvo et Salobo).

(*Metal Bulletin* : 15/03/2004 ; *Mining Journal* : 12/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 08/03/2004)

La technologie Isasmelt vendue à Mopani Copper Mines

Cette technologie de fonderie de cuivre développée par Xstrata Technology (filiale d'Xstrata), dite à « lance thermique immergée fonctionnant à très haute température », va être installée sur le site zambien de Mufulira. Ce sera la 13^e installation du type après celle d'Ilo (Southern Peru Copper Corp) décidée en juillet 2003.

La compagnie Mopani Copper Mines (contrôlée à 81,2 % par Glencore International qui détient 40,2 % d'Xstrata) a choisi de construire un four Isasmelt capable de traiter 650 000 t/an de concentrés. Le montant de l'investissement requis n'a pas été divulgué. L'installation de cette nouvelle capacité est non seulement importante pour MCM mais importante également au niveau Zambien car Mufulira est le seul site à offrir le meilleur standard technique. D'autres minerais pourraient y être traités, comme ceux en provenance de Kansanshi Mining (First Quantum Minerals), Baluba Mine (J&W Investment) ou Chibuluma South Mine (Metorex).

(*Africa Mining Intelligence* : 17/03/2004 ; *Metal Bulletin* : 08/03/2004 ; *Mining Journal* : 05/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 08/03/2004)

Projet polymétallique Northmet conduit par Polymet

Le producteur de charbon américain Cleveland-Cliff vient d'accorder à la junior canadienne Polymet les droits d'étudier et de développer le gisement polymétallique de Northmet situé sur sa concession de Hoyt Lake (Minnesota). Le prix convenu est de 0,5 M\$ plus un million d'actions Polymet et la possibilité que Cleveland-Cliff intervienne au niveau des opérations de production (carrière et usine de concentration). Ses ressources estimées pour une exploitation en car-

rière avec une découverte de 4 : 1 sont données dans le tableau suivant.

Ressources Northmet	teneur %	teneur g/t	tonnages
minerai : Mt			808
cuivre : t	0.43		3 474 400
nickel : t	0.11		888 800
platine : t		0.12	97
palladium : t		0.44	356
or : t		0.10	81
argent : t		1.50	1 212

Northmet serait le plus grand gisement polymétallique connu mais non développé d'Amérique du nord. Polymet envisage de produire sur place un concentré polymétallique qui serait ensuite traité par hydrométallurgie sous haute pression pour fournir trois produits, du cuivre-cathode, un précipité de nickel-cobalt et un précipité de métaux précieux. Des premiers tests effectués avec ce procédé sur le minerai de Northmet auraient montré des taux de récupération très acceptables, de 93,7 % pour le cuivre, 69,0 % pour le nickel, 76,9 % pour le platine, 79,6 % pour le palladium et 75,7 % pour l'or.

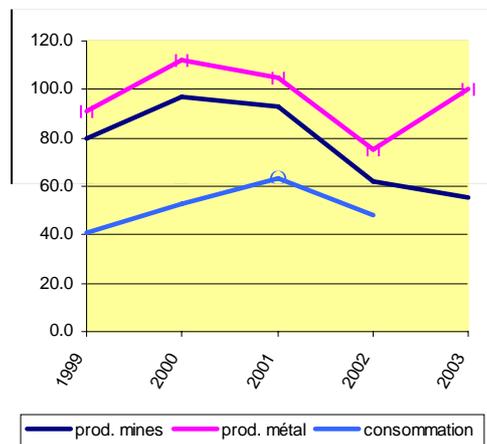
(*Mining Journal* : 20/02/2004)

ÉTAIN

Productions d'étain 2003 en Chine, Malaisie et Thaïlande

Les prévisions ne sont que des prévisions. En Chine (tabl. ci-dessous), la production d'étain raffiné s'est établie à 100 047 t en 2003, soit 17 % de mieux qu'en 2002, alors que les prévisions de début 2003 donnaient une baisse de 12 %, correspondant à 75 000 t. La remontée du prix du métal (+ 54 % en 2003) et la réactivité des producteurs chinois ont bousculé les prévisions. Par contre, la production minière de concentrés s'est confirmée en baisse, de - 10,5 %, à 55 649 t de métal contenu. Du coup, l'autosuffisance chinoise (ratio production minière sur production de métal raffiné) qui était de 88-82 % ces dernières années, n'est plus que de 56 %. Le chiffre 2003 de la consommation chinoise d'étain n'est pas connu mais il devrait marquer, comme pour la production de métal, une nette remontée après le recul de 2002.

De son côté, Malaysia Smelting Corp a produit 36 000 t d'étain raffiné en 2003, soit 20 % au dessus de son objectif. Sur ce total, 18 000 t sont sorties de l'usine locale de Butterworth et autant de l'usine de sa filiale à 75 % PT Koba située en Indonésie. Le pays, dont la production minière est de l'ordre de 4 kt d'étain, a donc pu assurer son approvisionnement



Ce n'est pas le cas de la Thaïlande qui produit à peine plus d'1 kt d'étain en concentrés et dont la production d'étain raffiné 2003 a baissé de 13 %, à 15 400 t contre 17 800 t en 2002. Elle est le fait de l'unique producteur local, Thailand Smelting and Refining Co. Cette baisse était attendue car les habituels pays fournisseurs de concentrés, le Pérou et l'Indonésie, ont augmenté leur propre production de métal. Le problème de TSRC, qui a une capacité de 36 000 t/an est bien de trouver de nouvelles sources de concentrés.

(*Analyse BRGM* : mars 2004 ; *Platt's Metals Week* : 23/02/2004)

Plus d'issue pour Renison Bell

En décembre 2003 et janvier 2004, l'avenir de la mine d'étain tasmanienne de Renison Bell était en jeu (cf. Ecomine décembre 2003, janvier 2004). Malgré 40 ans d'âge, la mine avait produit 5 609 t de métal contenu en 2002 (10^e rang mondial). En 2003 cependant, tout a basculé rapidement avec le chassé-croisé raté de l'opérateur Murchison United qui, pour briguer la reprise de Neves Corvo, a abandonné Renison Bell à un autre opérateur dont les déconvenues ont conduit à l'arrêt de l'exploitation en mai 2003.

Aujourd'hui, Allegiance Mining a retiré son projet qui proposait de détourner l'unité de traitement du minerai d'étain vers le traitement du minerai de nickel de son gisement en cours de développement d'Avebury. Il est rapporté qu'Allegiance a préféré construire sa propre unité avec l'avantage d'une complète maîtrise technique et qu'il a aussi évité de payer des charges environnementales s'élevant à 2 M\$. Sans autre perspective, l'administrateur de Renison Bell a décidé de céder ce qui peut être vendu, sans plus d'espoir pour la mine dont les pompes d'exhaure ont été arrêtées.

(Metal Bulletin : 23/02/2004)

FER ET ACIER

Le producteur de fer Kumba veut prendre le train de la croissance chinoise

Le mineur sud-africain Kumba Resources, entre autres producteur de minerai de fer n° 4 mondial, n'a pu profiter de l'aubaine de la demande chinoise l'an dernier. Les raisons principales en sont le renforcement du rand par rapport au dollar et la capacité limitée du transport sur la ligne ferroviaire reliant le complexe minier de Sishen au port de Saldanha. Ainsi, Kumba a enregistré une baisse de son profit net de 37 % pour le semestre finissant au 31 décembre 2003 tandis qu'en parallèle, l'Afrique du sud voit sa part de marché dans les importations chinoises diminuer progressivement. Elle est passée de 11,4 % en 2000 à près de 7 % l'an dernier. En partie rassuré par la hausse des prix de près de 19 % du début d'année, Kumba entend profiter de la demande mondiale actuelle et, notamment, chinoise. D'autant qu'il a un plan de développement de la production du groupe qui doit l'amener de 30 Mt/an à 75 Mt/an vers 2009 (dont le développement du projet australien d'Hope Dawns fait partie) et qu'il a maintenant comme actionnaire principal Anglo American qui est monté à 66,6 % du capital en décembre dernier.

En 2003, Kumba a produit 28,5 Mt de minerai de fer, dont 24 venant de Sishen située dans le nord de la province du Cap et 4,5 de la mine Thabazimbi située dans la province de Limpopo. Et il a exporté 20,9 Mt, toutes transportées par la ligne ferroviaire

Sishen- Saldanha que Kumba doit partager avec l'autre mineur de fer, Assmang. Cette ligne et la compagnie d'Etat Orex qui l'exploite, sont la 2^e pierre d'achoppement du développement de Kumba, après le problème de la monnaie. Il est question de relever sa capacité de 25 Mt/an actuellement (dont 4 Mt pour Assmang) à 29 Mt/an en 2005 et à 38 Mt/an ultérieurement (dont 6 pour Assmang). Kumba ajuste donc sa croissance avec celle de la ligne, prévoyant de porter la production à Sishen à 27 Mt/an en fin 2004 et à 38 Mt/an vers la fin 2007.

Enfin, on notera que depuis la prise de contrôle d'Anglo, les appels du gouvernement sud-africain sont plus fermes concernant une prise de participation significative du BEE (Black Economic Empowerment) dans les ressources de fer du nord de la province du Cap. Ce dont le directeur d'Anglo a déclaré s'occuper. Par ailleurs, la tentative de synergie avec Assmang pour exploiter les mines de la région septentrionale du Cap a été stoppée. Chacun exploitant ses propres actifs, Sishen-sud ne passera pas entre les mains d'Assmang et, inversement, King et Mokaning ne passeront pas entre les mains de Kumba.

(Metal Bulletin : 16-23/02/2004, 15/03/2004 ; Mining Journal : 27/02/2004)

Quoi de neuf dans la galaxie LNM ?

En Pologne, le groupe anglo-indien LNM a reçu le 25 février le feu vert de la Commission de la concurrence l'autorisant à prendre le contrôle à hauteur de 62 % du groupe sidérurgique Polska Huty Stali (PHS) et obtenu, peu après, les autorisations gouvernementales restantes. LNM a passé avec succès sa 1^{ère} épreuve, qui a été de faire accepter aux employés de l'ex-PHS (16 000 personnes) les nouveaux objectifs (montant total des investissements prévus de 1,6 Md€), les nouveaux moyens dont la réduction de l'effectif (conservation de 10 200 postes) et les nouvelles conditions salariales dont une garantie d'emploi jusqu'en 2009. Jusqu'alors, les syndicats n'avaient pas encore été invités aux négociations sur la privatisation de PHS. D'un coût équivalent à 500 M€, un 1^{er} plan de développement prévoit la modernisation du laminoir à chaud de Sendzimira où une nouvelle ligne de

production de tôles peintes sera installée, la restructuration de l'usine de tréfilage de Cedler, la construction d'une unité de moulage et de production de plaques à Katowice. Enfin, la direction du nouveau groupe, rebaptisé Ispat Nova Hut (ou Ispat Polska Stali ?), a reçu l'autorisation de lancer une opération de rachat des actions restantes afin de pouvoir retirer le groupe de la cotation boursière.

En République tchèque, Ispat Nová Hut a demandé aux autorités compétentes de prendre des mesures contre l'export des scraps d'acier. L'industrie tchèque, qui se fournit à 70 % dans les ateliers locaux, a vu les prix des scraps augmenter de 50 % entre mars 2003 et mars 2004. Pour sa part, INH en absorbe 1,2 Mt/an. Il cite en exemple les taxations mises en place en Russie et en Ukraine pour protéger leurs industriels.

Aux Etats-Unis, Ispat Inland Inc, filiale implantée près de Chicago (Indiana), va essayer de se désendetter à hauteur de 800 M\$ par émissions d'emprunts à échéance 2010 (taux flottant) ou 2014 (taux fixe).

En Afrique du sud, le sidérurgiste local n° 1 Iscor est toujours en attente d'une prise de contrôle par LNM. Ce dernier attend la réponse de la Commission de la concurrence - dont le verdict serait imminent - pour ouvrir une OPR qui ferait passer sa participation de 49,9 % à 60 %. Dans l'élan de ce mouvement de consolidation, il est aussi question que LNM absorbe de plus petites sociétés sud-africaines, telle Highveld Steel qui appartient à Anglo American. Hors des frontières, Iscor étudierait la possibilité de s'associer avec l'autre grand sidérurgiste régional, Zimbabwe Iron & Steel Co (Zisco). Faute de revenus suffisants et de liquidités Zisco a négligé la maintenance technique ces dernières années, ce qui amène sa production opérationnelle à un taux de rendement de seulement 20 % aujourd'hui ou 10 000 t/an. De plus, l'étranglement financier a atteint le règlement des salaires. Il est question de synergie dans la production et, également, dans la commercialisation des produits.

(Metal Bulletin : 23/02/2004, 01-08-15-22/03/2004)

Bilan de grève sur le site espagnol d'Acerinox

Des revendications salariales ont poussé les 3 500 employés travaillant sur le site Acerinox de production d'acier inoxydable de Campo de Gibraltar à faire grève du 9 février au 8 mars, soit un mois durant. Dans le contexte mondial actuel, cela a eu des répercussions rapides sur l'offre d'aciers inoxydables en Europe, où Acerinox fait partie des quatre grands du secteur avec sa capacité de production de 1,1 Mt/an et, notamment, en Espagne dont le marché est aux deux tiers dépendant du producteur. Un vent de panique s'emparant du marché et les stocks s'épuisant d'autant plus vite, certains industriels de l'aval ont été en rupture d'approvisionnement, à l'exemple de l'usine de produits longs Roldan qui a dû arrêter sa production pendant deux semaines, faute de billettes.

La grève aura eu deux autres conséquences dont la portée semble encore incertaine. D'une part, l'exacerbation de la pénurie aura souligné la tension actuelle sur l'offre avec le résultat de relever le prix de l'inox qui n'est pas redescendu. D'autre part, le directeur d'Acerinox a déclaré annuler un projet d'investissement local de 35 M€ après en avoir fait, en vain, un argument pour faire plier les grévistes.

(*Metal Bulletin* : 01-15/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 16/02/2004, 08/03/2004)

PLOMB - ZINC

Inquiétudes concernant l'offre de plomb sur le marché nord-américain

D'après les données de l'International Lead and Zinc Study Group, le marché du plomb 2003 a été en déficit de 68 kt. C'est dans ce contexte que le début 2004 a été marqué en Amérique du nord par l'explosion du four à plomb Kivcet du complexe de Trail (Colombie britannique) intervenue début février (cf. Ecomine de février 2004), incident privant Teck Cominco d'une partie de sa production au point de demander l'application de la « Force majeure », puis par la mention de problèmes techniques non clarifiés sur le site de recyclage de plomb Doe Run de

Buick (Missouri), qui ont contraint le producteur à retarder ses livraisons. De quoi alimenter les inquiétudes sur la restriction actuelle de l'offre de plomb.

(*Metal Bulletin* : 01-08/03/2004 ; *Mining Journal* : 27/02/2004, 19/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 01/03/2004)

Red Dog assume les trois-quarts de la production de zinc des Etats-Unis

Avec la seule mine de Red Dog située à l'extrémité nord-ouest de l'Alaska, Teck Cominco fournit les trois-quarts de la production minière de zinc américaine. Mais si ses productions de zinc et de plomb ont culminé en 2003, elles devraient se tasser cette année (cf. tableau ci-dessous). À cela s'ajoutent environ 200 t d'argent.

Red Dog	2002	2003	2004e
zinc	578 400	579 300	579 300
plomb	107 900	124 900	118 650
argent	210

Tabl. : Productions 2002-2003 et prévision 2004 de la mine Red Dog (tonnes).

(*Platt's Metals Week* : 16/02/2004, 08/03/2004)

Réduction de pollution radicale sur le complexe péruvien La Oroya

Acheté par l'américain Doe Run à Centromin (Etat péruvien) en 1997, le complexe de fonderie - raffinerie de cuivre-plomb-zinc de La Oroya est lourdement handicapé par le niveau élevé de ses émissions toxiques. Un plan de développement du site associant le règlement des problèmes environnementaux au plan technico-financier a été mis au point qui prévoit d'y investir près de 330 M\$ au total. La première urgence est la diminution de 83 % des émissions de SO₂ et celles des émissions d'arsenic et de plomb au niveau des normes adoptées, à échéance de fin 2006. Doe Run a donc envisagé de réduire de 40 % sa production de zinc en 2005, de 75 à 45 kt/an. Mais on vient de s'apercevoir que des émissions « fugitives » de plomb sont huit fois plus importantes que les émissions des cheminées, les seules à avoir été comptabilisées, ce qui a motivé Doe Run pour demander un report de ce délai à fin 2011.

Le plan en question doit affecter 100 M\$ à la construction d'une nouvelle usine d'acide sulfurique (livraison fin 2011), 150 M\$ à la résolution des problèmes environnementaux et 76 M\$ à l'amélioration de l'outil de production. Doe Run est le producteur de plomb primaire n° 1 mondial, appartenant à 100 % à Renco Group qui est le véhicule financier de l'homme d'affaires très controversé Ira Rennert.

(*Mining Journal* : 27/02/2004 ; *Platt's Metals Week* : 01/03/2004)

Les cours actuels accéléreront-ils la réouverture de Porto Vesme ?

Avec la remontée des cours du plomb et du zinc, les analystes se sont posés la question d'un avancement de la réouverture du complexe fonderie - raffinage Glencore de Porto Vesme (Sardaigne) fermé en octobre 2003 pour au moins 12 mois. Des rumeurs font état d'un redémarrage possible d'ici deux mois alors que la direction de Glencore reste muette. Les capacités mises en sommeil comprennent un four Imperial de 40 kt/an de plomb et de 85 kt/an de zinc, et un autre four à plomb de 100 kt/an.

(*Metal Bulletin* : 23/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 08/03/2004)

2. MÉTAUX D'ALLIAGE

ANTIMOINE

Le prix de l'antimoine chinois en route vers 3 500-4 000 \$/t ?

Les traders continuent de s'inquiéter de la restriction de l'offre chinoise d'antimoine qui, inéluctablement, pousse le prix à la hausse. De 2 400 \$/t en début février, l'antimoine se traitait dans la fourchette 2 800-2 900 \$/t cif Rotterdam début mars, toujours sous la menace « d'autres transactions » déjà amorcées à 3 000 \$/t, voire plus. Minmetals elle-même, l'agence d'export officielle, a déclaré qu'elle n'a plus rien à vendre sur le marché spot faute de pouvoir trouver du matériel, tandis qu'à Nanning (Guangxi), la ville va mettre directement aux enchères 1 000 t d'antimoine sorties de sa fonderie.

Les commentaires des différents acteurs du marché fournissent l'occasion de passer en revue la plupart des raisons connues à cette situation. Ce sont la fermeture de nombreuses mines suite aux inondations du Nandan et le constat de non-réouverture de certaines mines comme Gaofeng (10 000 t/an), qui fait que la production actuelle est donnée pour 50 000 t de lingots de métal, soit la moitié du tonnage d'avant la catastrophe du Nandan. Ce sont encore l'insuffisance d'investissement, la déplétion continue des stocks ces deux dernières années et l'augmentation de la consommation intérieure, de l'ordre de 20 % l'an.

Dans ces conditions, comme l'annoncent chacune de son côté Minmetals et Antaïke (l'agence officielle d'information), la hausse du prix de l'antimoine n'est pas terminée, avec une prévision immédiate de 3 000 \$/t et une prévision à deux mois de 3 500-4 000 \$/t. Hasard de la production ? Les traders constatent fréquemment qu'à prix normal, la qualité du matériel proposé est inférieure (par exemple, trop chargé en bismuth), les poussant à acquérir du matériel de bonne qualité à plus fort prix. Ce système « à tiroirs » a déjà fait ses preuves.

(Metal Bulletin : 23/02/2004, 01-08-15/03/2004 ; Platt's Metals Week : 08/03/2004)

CHROME

Accord majeur dans le ferrochrome avec la JV Xstrata - SA Chrome & Alloys

L'Afrique du sud fournissant plus de la moitié de l'offre mondiale de ferrochrome, la création d'une JV entre les producteurs Xstrata (40,17 Glencore International) et SA Chrome & Alloys (33,2 % Royal Bakofeng Resources Holding qui est un représentant du BEE, 25,2 % Industrial Development Corp dépendant de l'Etat sud-africain), est un événement car il s'agit du « déjà producteur n° 1 mondial » à la fois pour le minerai et pour le ferrochrome. Dans cette JV intitulée Xstrata - SA Chrome, il est question d'associer non seulement les ressources minières mais également les ressources de traitement aboutissant au ferrochrome utilisé par les sidérurgistes. La capacité globale de la JV sera de 1 450 kt/an (240 kt venant de SA

Chrome et le reste d'Xstrata), représentant 26 % de l'offre mondiale. Néanmoins, les actifs d'origine resteront la propriété respective des deux compagnies. La montée en puissance de SA chrome dans la JV, conformément à la nouvelle législation sud-africaine, est planifiée. Lors de la constitution, Xstrata détiendra 89 % du capital et SA Chrome 11 %. Ce dernier montera à 14 % la 2^e année puis à 17,5 % la 3^e année, la part d'Xstrata diminuant en conséquence. De plus, SA Chrome aura la possibilité pendant un an à partir de la création de la JV d'augmenter sa part de 2,5 % au maximum à un coût de 11 M\$ par point.

La commercialisation du ferrochrome sera entièrement confiée à Glencore, actionnaire principal d'Xstrata. La 1^{ère} conséquence est le retrait de Thyssen Krupp Metallurgie qui commercialisait la production de SA Chrome et qui devient simple acheteur attiré de 100 kt/an de ferrochrome tout en restant un sous-agent pour Thyssen Krupp Stainless.

La JV va bénéficier des projets d'expansion en cours, comme la montée en puissance de l'usine de pelletisation de Rustenburg de capacité 500 kt/an, réceptionnée au 4^e trimestre 2003 ou le projet Lion, nouveau complexe de 300 kt/an en phase 1 (autant en phases 2 et 3) qui doit être construit dans la province de Mpumalanga (cf. Ecomine déc. 2003).

On notera, d'une part, que cet accord intervient deux mois seulement après l'annulation du projet de JV entre le sidérurgiste chinois Jiuquan Iron & Steel Co (Jisco) et SA Chrome, au motif de désaccords profonds et, d'autre part, que les actifs engagés par Xstrata dans cette JV excluent ceux engagés dans sa JV avec Samancor.

(Africa Mining Intelligence: 03/03/2004 ; Metal Bulletin : 01-15/03/2004 ; Mining Journal : 27/02/2004 ; Platt's Metals Week : 01/03/2004)

COBALT - NICKEL

Inco et Falconbridge font briller leurs actifs néo-calédoniens

Lors d'un séminaire tenu en Floride s'adressant aux investisseurs et spécialistes du marché, les directeurs d'Inco et

de Falconbridge se sont un peu livrés à un jeu de surenchère. Ainsi d'Inco, dont le directeur, Scott Hand, a déclaré vouloir quadrupler la production de cobalt d'ici 2008 et devenir le producteur intégré mondial n° 1. De 1 815 t en 2003, Inco vise donc un objectif de 7 260 t de cobalt sous quatre ans. D'après S. Hand, le niveau de prix redevenu attractif (24-27 \$/lb) reflète le regain de la demande alors que l'offre n'a pas évolué. Le projet néo-calédonien de Goro (Ni-Co latéritique) y a été mis en avant, S. Hand précisant que la décision de lancement devrait intervenir d'ici la fin de l'année pour une mise en production en fin 2006.

De son côté, le directeur de Falconbridge, Aaron Regent, a également « poussé » son projet néo-calédonien de Koniambo (Ni-Co saprolitique), citant une mine au potentiel de 100 ans d'exploitation. Il a précisé que l'étude de faisabilité bancaire était en cours et que la mise en production, prévue à 30 000 t/an de nickel, se ferait dès la fin 2008.

(Platt's Metals Week : 08/03/2004)

Jinchuan Group assure son approvisionnement de nickel

Le producteur chinois Jinchuan Group veut augmenter sa production de nickel et de cobalt et doit donc assurer ses besoins en concentrés. Concernant le nickel dont la production devrait passer de 70 kt/an à 100 kt/an d'ici 2006, il vient de signer deux contrats en l'espace de deux semaines. Jinchuan a d'abord signé avec Fox Resources un contrat prévoyant l'achat de toute la production de la mine australienne de Radio Hill qui va redémarrer en milieu d'année. Fox, qui a racheté la mine à Titan Resources à la fin 2002, prévoit une production de 30 000 t/an de concentrés de nickel et 5 000 t/an de concentrés de cuivre (soit 2 500 t/an de nickel métal équivalent contenu) pendant deux à trois ans.

Puis Jinchuan a signé avec le groupe Glencore International un contrat pour l'achat de la totalité de la production de la mine espagnole d'Aguablanca pendant sept ans. Glencore avait lui-même signé en décembre dernier avec l'exploitant Rio Narcea Gold Mines un contrat lui confiant la commercialisation de la production (cf. Ecomine déc. 2003). L'exploitation à ciel ouvert devrait

démarrer dans le courant du 2^e semestre avec une capacité de départ de 10 000 t/an de concentrés.

Concernant le cobalt, Jinchuan compte doubler sa production de cobalt d'ici 2006. En 2003, il a déjà relevé sa capacité de 1 500 à 2 000 t/an dont l'effet annexe dû aux travaux a été de perturber la production qui a chuté à moins de 1 000 t. L'objectif suivant est de doubler la récente capacité d'ici 2006, soit 4 000 t/an. D'après des responsables, l'approvisionnement de concentrés se ferait à partir de la production chinoise.

(*Metal Bulletin* : 08-15/03/2004 ;
Mining Journal : 12-19/03/2004)

Reprise du travail à Sudbury après la grève de quatre semaines

L'action des 1 060 grévistes du syndicat des Canadian Auto Workers, essentiellement les employés de la production et de la maintenance, commencée le 2 février sur le site Falconbridge de Sudbury (Ontario), a pris fin le dimanche 22 par la signature du nouveau contrat de travail de trois ans. Direction et syndicat sont arrivés à un accord dans lequel a été ajoutée une clause d'attribution de prime spéciale en cas de relance efficace de la production dans un délai de 12 semaines. Mais dans la foulée, les 220 syndiqués de l'United Steelworkers of America, essentiellement des « fonctionnels » et des techniciens (le staff), ont entamé une grève justifiée par des modifications non souhaitées dans le renouvellement de leur propre contrat de travail. Finalement, tout est rentré dans l'ordre début mars après d'ultimes arrangements.

Pendant la durée de la grève, l'estimation de la part perdue de production - sur une capacité normale de 60 000 t/an de matte de nickel - a été âprement commentée et située entre 85-90 et 50 % pour les extrêmes. Falconbridge a tiré sur tous les stocks de matte pour les expédier vers sa raffinerie norvégienne. De fait, l'incidence globale de la grève sur la production de Sudbury a été ajustée à 4 000 t d'après une récente déclaration d'Aaron Regent, le directeur de Falconbridge. Soit un objectif 2004 du groupe, pour les opérations intégrées de production de nickel du groupe, ramené de 75 000 à 71 000 t. L'annonce de cette reprise a contribué à baisser le

cours du nickel qui, après sa correction, subit encore des réajustements. A partir de la mi-mars, son cours s'est stabilisé vers 14 000 \$/t tandis que le stock du LME s'est maintenu dans la fourchette 14 500-15 400 t contre plus de 24 000 t en début d'année.

(*La Tribune* : 24/02/2004 ; *Metal Bulletin* : 23/02/2004, 01-22/03/2004 ; *Mining Journal* : 27/02/2004, 05/03/2004 ; *Platt's Metals Week* : 16/02/2004, 01/03/2004 ; *Recyclage Récupération Magazine* : 27/02/2004)

Minara Resources contre vents et marées

La compagnie australienne Minara Resources opérant le gisement de nickel latéritique de Murrin Murrin (60 % Minara, 40 % Glencore International) en Australie occidentale, ex-Anaconda Nickel, a encore fait l'actualité depuis l'annonce, en janvier, de bons résultats, 46 M\$ de profit opérationnel net au 2^e semestre 2003, et arrivée à pleine capacité de production enfin prévue vers le mois de juin 2004 (cf. *Ecomine* janvier 2004).

D'abord, un petit malheur s'est abattu sur l'exploitation de Murrin Murrin, sous forme d'une pluie torrentielle qui a, entre autres, fait disjoncter la centrale électrique. Minara estime à 500 t la perte de nickel suite à cette intempérie.

Puis le fonds d'investissement Matlin Patterson Global Opportunities LP, qui était actionnaire à 35 % de Minara Resources, a vendu plus que sa part (en fait 35,9 % après des achats en bourse) à la banque d'affaires Macquarie. Celle-ci aurait déjà placé avec succès les actions sur le marché boursier australien, procurant un complément de « liquidité » au titre apprécié. Rappel historique, Matlin Patterson avait acquis ses titres auprès d'Anglo American et d'Andrew Forrest puis lancé une OPA infructueuse sur le reste de l'actionariat, contrée par l'actionnaire principal, Glencore International (également actionnaire à 46,5 % de Minara). Néanmoins, l'aller-retour de Matlin Patterson aura été fructueux puisqu'il a cédé ses actions au cours unitaire de 2,90 A\$ contre 0,13 à leur achat il y a un an !

Le directeur de Minara, Peter Johnson, s'est déjà déclaré apte à saisir des opportunités de croissance, dont le développement de la production de

Murrin Murrin peut être l'étape suivante.

(*Metal Bulletin* : 23/02/2004, 08/03/2004 ;
Mining Journal : 27/02/2004, 05/03/2004)

MAGNÉSIUM

La tension sur les approvisionnements chinois préoccupe les occidentaux

L'expansion annoncée de la production chinoise de magnésium, dans le sillage des années précédentes, pourrait être freinée en 2004 en raison des difficultés d'approvisionnement en charbon et en ferro-silicium, deux des matières premières utilisées dans le procédé Pidgeon. Cette prévision a récemment été faite lors de la présentation des statistiques 2003 par la Chambre syndicale chinoise des producteurs de magnésium (CMA) qui base ses statistiques sur 120 producteurs alors que le Bureau officiel des statistiques en intègre 100.

À l'origine de ce constat, l'envolée des prix de ces deux produits sur fond de pénurie d'énergie, d'accidents dans les mines de charbon et d'épidémie de SRAS. Depuis la fin de l'année 2003, le prix du ferro-silicium aurait ainsi augmenté sur le marché chinois de 10 à 20 % pour atteindre une valeur de 700 à 761 \$/t à la fin février. Au total, l'augmentation des coûts de production atteindrait plus de 25 % depuis 2002. Cette situation, si elle peut, dans un 1^{er} temps, décourager les investissements pour de nouvelles capacités, permettra, peut-être, la consolidation d'une activité encore très morcelée. En 2003, pour des capacités de production de près de 600 000 t, la production aurait atteint « seulement » 356 000 t, marquant, il est vrai, une progression de 24 % par rapport à 2002. Sur ce total, 299 000 t, ou 84 %, ont été exportées. La CMA anticipe, néanmoins, des ventes à l'exportation de près de 330 000 t en 2004, soit une progression encore à deux chiffres (10,4 %), même si elle marque un ralentissement de moitié.

Dans une situation de pénurie physique de matière première et d'envolée consécutive des prix, les producteurs chinois préfèrent de plus en plus vendre sur le marché spot pour profiter des hausses de prix et dénoncent les contrats à long terme précédemment établis. Le magnésium était ainsi proposé à 1 900 \$/t fob départ Chine.

L'instabilité croissante qui s'installe ainsi sur le marché est porteuse de toutes les menaces pour des consommateurs occidentaux de plus en plus dépendants de la Chine. C'est le cas des européens depuis la fermeture du site Péchiney de Marignac, dernier producteur domestique de magnésium primaire, suivie de la levée en 2003 des taxes anti-dumpings. Sur le marché spot européen, le magnésium se négociait à 2 200 \$/t à la mi-mars, en progression de 300 \$. Comme le souligne un des principaux négociants, l'allemand Thyssen Krupp Métallurgie, cette situation est une opportunité pour la relance des projets existants en Australie ou au Congo.

(Metal bulletin : 15/03/2004 ; Platt's Metals Week : 16/02/2004 ; 01-08/03/2004)

Le projet magnésium congolais Kouilou pourrait produire en 2007

La société canadienne MagAlloy Corp vient d'annoncer la constitution de la société MagEnergy Inc dont le rôle sera de fournir l'énergie nécessaire au développement de l'ambitieux projet magnésium de Kouilou situé en République Démocratique du Congo. MagEnergy sera ainsi responsable du projet de développement et de réhabilitation du complexe hydroélectrique d'Inga. MagEnergy prévoit également de construire une ligne à haute tension pour acheminer l'électricité sur le site de la fonderie localisé à Pointe Noire. Pour le financement de ces infrastructures, la société aurait déjà signé des lettres d'intention avec trois organismes bancaires. La 1^{ère} production de métal n'est pas attendue avant 2007 avec une capacité nominale de 60 000 t/an. La matière première utilisée est constitué par des sels de magnésium pour lesquels MagAlloy dispose d'un permis d'exploitation. Un contrat d'enlèvement pour la totalité de la production a enfin été signé avec l'allemand Stahlex Metall (ex-Stinnes Metall).

(Platt's Metals Week : 03/04/2003)

TUNGSTÈNE

La production à Panasqueira sauvée par l'Etat portugais

Le producteur de tungstène portugais Beralt, qui avait demandé sa mise en administration judiciaire le mois dernier

(cf. Ecomine février 2004), a été sauvé par le gouvernement du Portugal qui lui a accordé spontanément un prêt. D'un montant non révélé, il est dit cependant qu'il permet non seulement de poursuivre l'exploitation mais de la moderniser.

Il n'y aurait pas eu d'interruption de production à la mine dont les concentrés sont entièrement vendus avec seulement 1-2 mois de délai. La direction se réjouit de pouvoir profiter de la hausse des prix, tant dans les concentrés que pour l'APT (75 \$/mtu en Europe) ou le ferro-tungstène. Cette hausse est entretenue par la poussée des vendeurs chinois qui se justifient par les hausses locales de la matière première et de l'électricité.

(Metal Bulletin : 23/02/2004, 08/03/2004)

Le projet tungstène vietnamien de Nui Phao est en bonne voie

La junior canadienne Tiberon Minerals vient de franchir une étape importante avec l'attribution, par l'Etat vietnamien, d'une licence d'exploitation de 30 ans pour son projet tungstène de Nui Phao ainsi que l'autorisation de constituer, avec deux partenaires locaux, une JV dédiée. La répartition du capital de Nui Phao Mining Company sera à 70 % Tiberon, 15 % Thai Nguyen Mineral Co et 15 % Thai Nguyen Export-Import & Investment Co. Toutefois, il reste à obtenir une autre autorisation fondamentale, celle du Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement.

Tiberon a commencé ses recherches dans le district de Dai Tu en 1997. Le gisement de tungstène de Nui Phao qui a été mis en évidence est dit pouvoir produire au rythme de 3,5 Mt/an de minerai pris en carrière et avoir une durée de vie de 16 ans en l'état des connaissances.

(Metal Bulletin : 01/03/2004 ; Platt's Metals Week : 01/03/2004)

3. MÉTAUX SPÉCIAUX

INDIUM

Indium : le métal secondaire à la rescousse ?

Alors que les besoins en indium s'envoient dans le sillage du boom des

écrans plats à cristaux liquides dont la production devrait passer de 4 millions en 2003 à 8-10 millions en 2004, l'offre se rétrécit toujours. La situation est imputable aux fermetures de fonderie de zinc (Noyelles Godault en France), dont il est un sous produit, mais aussi à la fermeture des exploitations illégales de zinc dans la province de GuangXi en Chine. La production chinoise est ainsi passée de 300 t en 2001 à seulement 110 t en 2003. Ce brutal effet de ciseau affecte un marché mondial d'autant plus fragile qu'il est étroit. La consommation mondiale devrait ainsi passer de moins de 500 t actuellement à près de 800 t en 2005. Face à une telle situation, tous les espoirs reposent dorénavant sur le métal secondaire, le recyclage des DEEE n'en étant qu'à ses débuts. Les négociations spots s'établissaient entre 500 et 540 \$ le kg pour la qualité ITO (Indium Tin Oxyde) sur le marché de Londres, dans un marché cependant peu animé.

(Platt's Metals Week : 08/03/2004 ; Metal Bulletin : 08/03/2004 ; 11/03/2004 ; l'Usine Nouvelle : 11/03/2004)

SÉLÉNIUM

Envolée soutenue par la demande chinoise

Dans un contexte de restriction de l'offre, le sélénium a continué sa progression en raison d'une forte demande chinoise. Toute la production 2004 de producteurs philippins et coréens a ainsi été réservée par des acheteurs chinois. Sur le marché libre, les cours atteignaient ainsi entre 14 et 17 \$ la livre dans des marchés peu actifs. Comme dans le cas de l'indium, aussi spectaculaire soit l'envolée des cours, il convient de la pondérer par la baisse du dollar face à la plupart des autres monnaies, ainsi que par le faible impact du prix du métalloïde dans les produits finaux.

(Platt's Metals Week : 08/03/2004 ; Mining Journal : 27/02/2004)

SILICIUM

Silicium : prix spots au plus haut depuis 7 ans aux Etats-Unis

Sous l'effet conjugué des taxes anti-dumpings et des capacités domestiques limitées subsistant aux Etats-Unis, les prix spots s'envoient devant les faibles

quantités de matériel disponible. Les trois producteurs américains ont ainsi déjà négocié des contrats pour la totalité de leur production 2004 et les importations sont contingentées depuis la mise en place en septembre 2002 de taxes anti-dumpings sur le matériel russe. Alors que la demande se réveille, les prix ont progressé de 10 cents à 75-77 cents la livre soit un niveau de prix jamais atteint depuis juillet 1997.

(*Platt's Metals Week* : 01/03/2004 ; 08/04/2004 ; *Metal Bulletin* : 12/03/2004 ; 15/03/2004)

Silico-manganèse : tensions sur les approvisionnements aux Etats-Unis

Seule entreprise productrice de silico-manganèse aux Etats-Unis, l'usine Eramet de Marietta, avec une capacité annuelle de 70 000 t assure près de 20 % de la consommation domestique d'alliage. Alors que des taxes anti-dumping ont été récemment imposées à l'encontre de six producteurs majeurs : le Kazakhstan, la Russie, l'Ukraine, l'Inde, le Venezuela et la Chine, l'annonce par Eramet de difficultés de production sur le site de Marietta a jeté un vent d'inquiétude chez les sidérurgistes consommateurs alors que la production d'acier reprend aux Etats-Unis. Résultat, les cours se sont envolés pour atteindre 70-80 cents la livre contre 50-53 cents la semaine précédente. Ce mouvement met en lumière la volatilité des marchés dans un contexte de pénurie en partie créé par les mesures anti-dumpings et encore accentué par la baisse du dollar. Eramet envisage d'autant moins des approvisionnements à partir d'autres usines du groupe qu'ailleurs l'offre fait également défaut et que le marché américain manque d'attractivité aux cours actuels du dollar.

D'après la compagnie, les difficultés rencontrées à Marietta seraient dues à la pénurie de coke et au rationnement d'électricité en raison d'un hiver rigoureux.

(*Platt's Metals Week* : 16/02/2004)

Plaquettes de silicium: le français Soitec multiplie les accords de licence

Le français Soitec vient d'accorder la licence d'exploitation de son procédé Smart cut à Siltronic, filiale de l'Allemand

Wacker, le leader européen des plaquettes de silicium pour l'industrie électronique. Cette licence porte sur la fabrication de plaquettes de silicium sur isolant (SOI) mais également de SOI contraint. L'accord consacre le succès de la technologie de Soitec après un accord de licence comparable conclu avec le Japonais Shin Etsu Handotai, leader mondial des wafers.

(*L'Usine Nouvelle* : 26/02/2004)

URANIUM

EPR finlandais : Areva soustraitera à Mitsubishi une partie du réacteur

La relance des programmes nucléaires aux USA et en Finlande a redonné un second souffle à l'usine Areva de Chalon-St Marcel (Saône et Loire) qui avait dû pendant 10 ans s'adapter à un marché en récession. Les salariés sur le site sont ainsi passés de 800 en 1989 à 480 en 2001 pour remonter à 640 en 2003. Cette usine est dédiée à la fabrication des cuves et des couvercles de réacteurs ainsi que celle des générateurs de vapeurs et des pressuriseurs¹.

Le retournement de conjoncture, joint à l'implantation d'Areva sur le premier marché mondial, les Etats-Unis, a brutalement augmenté le plan de charge du site avec une progression de l'activité de 40 % en 2003 qui devrait se poursuivre avec 15 % attendu en 2004. Conséquence de la surcharge actuelle, c'est le groupe japonais Mitsubishi Heavy Industries, un des principaux concurrents d'Areva qui fabriquera la cuve (l'enceinte métallique abritant le cœur de la centrale nucléaire, d'une valeur d'une centaine de millions d'euros selon Areva) ainsi que le couvercle du réacteur de nouvelle génération que la Finlande a commandé en décembre dernier au consortium associant Framatome ANP et Siemens. Ce choix était le seul possible pour tenir les délais imposés par l'électricien finlandais TVO qui veut mettre en service sa nouvelle centrale au printemps 2009. À St-Marcel seront néanmoins fabriqués les quatre générateurs de vapeur.

¹ Dans un réacteur nucléaire à eau sous pression, appareil destiné à établir et maintenir la pression dans le circuit de refroidissement, à une valeur choisie pour empêcher l'ébullition.

Avec l'imminence de la décision concernant l'EPR français, les industriels français Areva, mais aussi Alstom, absent du projet finlandais, effectuent les investissements de capacité qui devraient permettre de « refranciser » la filière nucléaire française.

(*Les Echos* : 27/02/2004 ; *L'Usine Nouvelle* : 26/02/2004)

Projet de directive européenne sur la gestion des déchets nucléaires : consensus pour l'enfouissement

Le projet de directive européenne sur la gestion des déchets radioactifs vise un double objectif. D'une part, harmoniser les différentes réglementations des pays membres, d'autre part trouver des solutions acceptables comme le préconise le livre vert. La mise en forme d'un tel projet s'impose d'autant plus que le démantèlement d'une cinquantaine d'installations nucléaires est prévu dans l'Union élargie à 25. Elle bute cependant sur les réticences de ce que certains Etats considèrent comme une ingérence. Il est vrai que le dossier en est à des stades d'avancement très disparates. Parmi les pays les plus avancés, la Finlande dispose déjà d'un site profond d'enfouissement qui est aujourd'hui l'un des centres les plus visités par les Finlandais. Fort de sa réussite en matière de communication et de transparence, la Finlande voudrait continuer à progresser à son rythme sans se voir imposer des dates butoirs. En Tchéquie, le gouvernement espère trouver un site d'enfouissement d'ici 2035 et le mettre en service à l'horizon 2065. En France, après 5 ans de travaux, le creusement du site-laboratoire de Bure en Haute Marne n'est toujours pas finalisé. Or, la directive propose d'autoriser le développement de centres d'enfouissement avant 2008 et leur exploitation avant 2018. Malgré ces divergences sur le calendrier, un consensus semble émaner de la communauté scientifique et politique pour la solution de l'enfouissement, « au vu des connaissances actuelles ». Les verts soulignent pour leur part le problème posé par la circulation des déchets, or la directive reste floue, si elle estime que « certains Etats membres devraient viser l'autosuffisance dans la gestion de leurs déchets radioactifs », elle n'en recommande pas moins de « renforcer la collaboration

entre les Etats, en particulier lorsque cela permettrait de garantir ou de relever le niveau de sûreté nucléaire et de protection de l'environnement ». Marie-Anne Isler Béguin, députée des verts, pose finalement plusieurs questions : « la Russie va-t-elle devenir la bouilloire des déchets de l'Est ? » La France va-t-elle traiter tous les déchets de ses voisins comme peut le suggérer la signature d'un accord entre l'Espagne et l'Andra (Agence Nationale pour la gestion des déchets radioactifs) ?

(Valeurs vertes : mars 2004)

4. DIAMANT et MÉTAUX PRÉCIEUX

DIAMANT

Zimbabwe : dernière ligne droite pour la mine de Murowa qui sera mise en production au cours du 3^e trimestre 2004

Le groupe Rio Tinto a décidé de débloquer une avance de 13,5 M\$ pour accélérer le développement du projet minier de Murowa avec un objectif de mise en production au cours du 3^e trimestre de l'année en cours. La mine sera opérée par Murowa Diamonds, une JV à 50 : 50 entre Rio Tinto et sa filiale Rio Tinto Zimbabwe Ltd (56 % Rio Tinto).

Le projet minier repose sur trois kimberlites dont les réserves cumulées ont été estimées à 18,7 Mt avec une teneur moyenne de 0,9 carats/t. Toutefois, compte tenu de l'enrichissement en diamants des tranches superficielles des pipes, la production initiale annuelle sera de 350 000 carats pour un tonnage excavé de 200 kt. Comme pour les productions des autres mines du groupe (Argyle et Diavik), la production de Murowa sera commercialisée à Anvers par Rio Tinto Diamonds.

(Mining Journal : 27/02/2004)

Angola : BHP-Billiton s'intéresse au projet minier sur les kimberlites d'Alto Cuilo

Le groupe BHP-Billiton est en phase de négociations avec Petra Diamonds pour le développement en commun de quatre kimberlites minéralisées appartenant à la concession d'Alto Cuilo. Cette

dernière est actuellement la propriété d'une joint-venture associant Petra, la compagnie d'Etat Empresa Nacional de Diamantes de Angola et Organizações Moyoweno, une compagnie privée angolaise.

Bien qu'il s'agisse d'un projet encore en phase très amont, où l'essentiel de l'exploration et de l'évaluation des ressources reste à faire, le fait que la tranche superficielle de trois des kimberlites ait pu attirer, en juin 2003, une exploitation artisanale réunissant 400 personnes est un élément positif tout à fait encourageant. Notons que sur les plus de 600 pipes kimberlitiques découverts en Angola, beaucoup n'ont jamais été testés car la production diamantifère de l'Angola a longtemps reposé sur la seule exploitation de gisements secondaires alluvionnaires. Mais depuis que la mine exploitant la kimberlite de Catoca est devenue la 3^e mondiale en importance, l'exploration se recentre sur les kimberlites.

(Mining Journal : 27/02/2004)

Sierra Leone : African Diamonds va retraiter des tailings d'exploitation alluvionnaire

African Diamonds s'est rendu acquéreur des 7 Mt de tailings d'exploitation d'un grand gisement alluvionnaire du district de Kono, laissés par la National Diamond Mining Corp. Le retraitement des tailings d'anciennes exploitations de diamant alluvionnaire peut se révéler intéressant dans le cas d'un gisement de taille significative ayant généré de gros tonnages ou dans le cas d'une qualité des gemmes au dessus de la moyenne. Ces deux facteurs favorables sont ici réunis. D'une part, la NDMC a exploité un des plus importants gisements alluviaux mondiaux, d'autre part une grande partie des tailings a été traitée par une installation laissant échapper en grande partie les diamants de taille inférieure à 1,5 mm. Une situation rarement rencontrée dans la plupart des autres gisements alluvionnaires où les diamants sont récupérés jusqu'à une taille d'1 mm, voire moins parfois, jusqu'à 0,5 mm.

Avec un cadre sécuritaire retrouvé en Sierra Leone, c'est sans doute ce point qui a séduit African Diamonds, par ailleurs engagé dans l'exploration de gisements primaires (kimberlites) au Botswana dans le fameux district d'Orapa.

(Mining Journal : 05/03/2004)

Vénézuéla : le projet minier de Guaniamo bloqué par un litige de propriété minière

Le projet vénézuélien Guaniamo, de mise en production d'un gisement de diamants par la compagnie Canteras El Toco (détenue à 30 % par le canadien Teck Cominco), aurait techniquement pu démarrer en février 2004 mais il est resté bloqué par un litige de propriété. En effet, les autorités du Ministère de l'Energie et des Mines ont révoqué deux titres miniers représentant environ 25 % de la surface concernée par le projet, au motif de non conformité aux exigences de travaux sur ces concessions. Canteras ayant décidé de contester la décision, même si Teck Cominco fait remarquer que la surface contestée se situe en périphérie du gisement, la conséquence immédiate est de retarder le démarrage de l'exploitation.

La mine doit exploiter un gisement kimberlitique dont les ressources ont été estimées à 45 Mt avec une teneur moyenne de 1,5 carat/t, soit 67,5 Mct. Le gisement fait partie d'un groupe d'une quinzaine de pipes kimberlitiques découverts en 1994 à une centaine de km seulement au SE de Caracas.

(Metals Economics Group : Strategic Report of January-February 2004 ; Mining Journal : Archives de juin 1994)

L'homme d'affaires Lev Leviev revient en Namibie et précise ses visées au Botswana

L'homme d'affaires israélien spécialisé dans le diamant, Lev Leviev, poursuit sa politique volontariste en Afrique.

En amont, au niveau de la production, il revient en Namibie dans l'exploitation des gisements sous-marins, en JV à 50-50 avec Diamond Fields. L'exploitation, localisée dans l'emprise d'un permis minier situé près de Luderitz, se fera au moyen d'un équipement immergé rampant spécial, le « seabed crawler mining system » qui permet, couplé à une laverie embarquée, de produire environ 15 000 à 20 000 carats/mois. Un rythme de production significatif, surtout sur des gisements réputés pour la grande qualité des gemmes.

En aval, dans le domaine de la taille des pierres et de la joaillerie cette fois, Lev Leviev a promu auprès des autorités du Botswana son projet d'investir 10 M\$ pour créer une structure capable de valoriser sur place la production de pierres brutes. Cette structure pourrait traiter (taille, polissage, montage en bijoux et commercialisation) une fraction avoisinant 10 % de l'importante production du pays, jusqu'à présent intégralement commercialisée par le consortium Debswana (50 % De Beers - 50 % Etat du Botswana). Le projet inclut bien des aspects attractifs pour le gouvernement local tels que la mise en place d'une petite industrie avec ses emplois, la création d'une valeur ajoutée sur une fraction de l'énorme production de pierres brutes (30 Mct en 2003) ainsi que l'appui indirect à l'industrie du tourisme. Mais les autorités, déjà engagées avec De Beers, peuvent difficilement accréditer ce projet sans se mettre en délicatesse avec le groupe n°1 mondial, partenaire privilégié de longue date et lui-même attaché à ses prérogatives de distributeur. De Beers devrait être peu enclin à favoriser l'installation d'un concurrent, surtout s'il s'agit de Lev Leviev ! Simple calcul, les 10 % visés par Lev Leviev représentent 3 Mct, soit une quantité du même ordre de grandeur que la production annuelle de la mine canadienne d'Ekati.

(Mining Journal : 19/03/2004)

ARGENT

Malgré le repli de la demande d'argent en 2003, le cours continue sur sa lancée

D'après le consultant Gold Fields Mineral Services, la demande mondiale d'argent a chuté à près de 34 300 t en 2003, répartie entre l'industrie (43 %), la joaillerie et l'argenterie (30 %), la photographie argentique (23 %) et la monnaie et les médailles (4 %). En Parallèle, la production minière a chuté de 2 %, ou 466 t, à 23 300 t représentant 68 % de la demande.

En mars 2004, les fonds d'investissement ayant quelque peu érodé le potentiel de hausse des métaux précieux, or, platine, etc., ils se sont rabattus sur l'argent qui, devenu plus industriel que précieux, avait tout de même bénéficié

de la hausse dans le sillage des vrais métaux précieux. Le cours s'était apprécié de 28 % en 2003. Et, depuis le début de l'année - le cours ayant franchi la barre des 7,5 \$/oz - il s'est encore apprécié de 27 %. Des analystes remarquent que le haut potentiel de volatilité de l'argent, double de celui de l'or, et la rapidité des industriels à se rabattre sur des solutions alternatives quand le cours est trop cher, en font un véhicule d'investissement « extrême ». Les prévisions de cours de GFMS semblent tenir compte de ces caractéristiques. Si les prévisions à court terme donnent un cours au dessus de 6 \$/oz, les prévisions moyen-long terme concordent sur un glissement au dessous de ce niveau.

Les projets, voire les compagnies mis en sommeil par la longue faiblesse du cours du métal sont donc en train de s'éveiller un peu partout (cf. Ecomine du mois dernier). Aux Etats-Unis, Sterling Mining veut redémarrer la production sur la mine Sunshine (Idaho) fermée en novembre 2001 quand le cours du métal passait sous les 4 \$/oz. Sterling a récupéré les droits afférents à cette mine qui a produit 150 t/an et qui aurait encore 5 600 t de « réserves ». Techniquement, l'affaire pourrait devenir rentable à condition d'abandonner l'utilisation du puits n° 10, foncé dans la filon et qui a toujours posé d'énormes problèmes d'entretien. La solution préconisée serait de faire circuler des véhicules de transport de minerai munis de pneumatiques accédant à partir de recoupes voisines, la mégastructure sur laquelle les mines d'argent (dont Sunshine) sont localisées étant jalonnée de ces travers bancs et les travaux souterrains interconnectés entre eux. De son côté, Cœur d'Alene veut relancer sa production dans l'Idaho, où sa filiale Silver Valley Resources, qui recouvre plusieurs sites de production, doit extraire 124 t cette année et monter en régime vers 156 t en 2006 et 218 t en 2007.

(La Tribune : 11/03/2004 ; Les Echos : 02-11/03/2004 ; Mining Journal : 13/02/2004 ; Platt's Metals Week : 23/02/2004, 01/03/2004 ; Site web bnamericas.com)

OR

La production d'or de l'Afrique du sud a baissé de 5 % en 2003

En 2003, malgré la hausse de la demande mondiale qui a contribué à la hausse du prix de l'or, la production de l'Afrique du sud a baissé de 4,9 %, à 375,8 t, en raison du renforcement de sa monnaie. Encore est-il précisé par la « Chambre des mines » locale que si l'on écarte la production d'or en catégorie « sous-produits » pour ne considérer que la production principale « dédiée », la baisse de 16,2 % du tonnage traité n'a pu être compensée par la hausse de 6,8 % de la teneur moyenne (de 4,27 à 4,56 g/t).

Le rand s'est apprécié de 28,1 % par rapport à l'US\$ quand, dans le même temps, l'or (négocié en US\$) s'appréciait de 17,3 %. La comparaison de la situation avec d'autres pays producteurs (Australie, Canada, Chili) permet de mieux comprendre les doléances des producteurs d'or sud-africains (Fig. ci-dessous). La comparaison a été faite sur une base de prix 100 en 2002 et 2003 (117,3 ramené à 100) en tenant compte de l'évolution respective des monnaies et sur l'hypothèse d'un coût opératoire de 60 %.

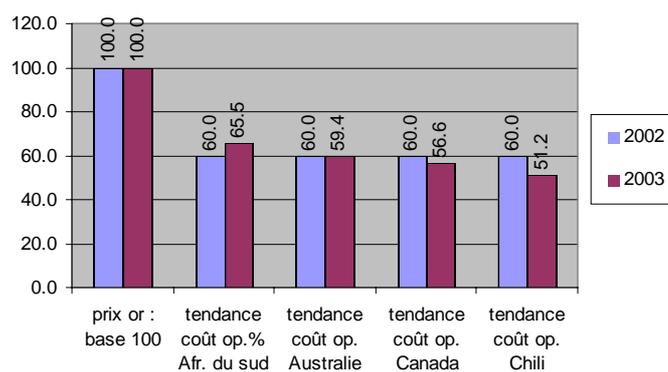


Fig. : Impact comparatif de l'évolution du ratio monnaie locale/US\$ et du cours de l'or en US\$ sur les coûts opératoires de production d'or de quelques pays types entre 2002 et 2003.

Sur l'exemple de départ d'un coût opératoire de 60 %, la tendance évolutive 2002-2003 de ce coût est très contrastée

suivant les pays choisis. Cela se traduit par une hausse de 9 % en Afrique du sud et des baisses de 1 % en Australie, 6 % au Canada et 15 % au Chili.

(Platt's Metals Week : 08/03/2004)

L'Inde a importé 569 tonnes d'or en 2003

Grands consommateurs d'or pour la bijouterie alors que leur production est insignifiante, les indiens ont dû importer 568,7 t l'an dernier, soit une hausse de 3,91 % d'après Gold Fields Minerals Service. Ce résultat a de quoi étonner car le même consultant faisait remarquer dès octobre 2003 que la consommation indienne au 4^e trimestre était en chute de 27 % sur le trimestre précédent, en raison de la hausse du prix. En fait, la demande indienne est estimée à 800 t, le différentiel étant comblé par le recyclage des vieux bijoux, voire par des importations de contrebande.

(Platt's Metals Week : 08/03/2004)

GoldFields a découvert 684 t de ressources d'or sous deux « vieux » gisements

Le producteur sud-africain GoldFields, qui a produit 134 t d'or en 2003 et affiche 2 535 t de réserves (sur la base d'un prix de l'once non communiqué), a mis en évidence 684 t de nouvelles ressources profondes sous deux « vieux » gisements, Driefontein (36 t/an) et Kloof (34 t/an). GoldFields poursuit des études de faisabilité sur ces nouvelles ressources. L'an dernier, ses gisements sud-africains ont compté pour 74 % de sa production, soit environ 100 t d'or.

(Platt's Metals Week : 16/02/2004)

En 2004, Cambior va profiter du démarrage de la mine Rosebel

La junior canadienne Cambior a enregistré en 2003 un bénéfice net de 0,6 M\$ (US\$) pour un chiffre d'affaires d'environ 196 M\$, contre une perte de 8,1 M\$ pour un chiffre d'affaires de 204 M\$ en 2002.

En 2004, la compagnie vise une production de 21,9 t d'or et un coût opératoire moyen de 221 \$/oz grâce au démarrage de la production sur la mine Rosebel située au Surinam. En effet, l'objectif de production 2004 à Rosebel est de 7,6 t à un coût opératoire de 184 \$/oz. La production commencée en

février, le tonnage journalier de minerai traité a d'ores et déjà atteint sa capacité nominale de 14 000 t/j, voire mieux. Cambior est actionnaire à 95 % et l'Etat du Surinam à 5 %, en plus d'une royauté de 2,25 %.

(Mining Journal : 19/03/2004 ; Platt's Metals Week : 23/02/2004)

Productions d'or en Asie centrale

En **Ouzbékistan**, dans la partie centrale du désert de Kyzylkum où est localisé le gisement d'or d'Amantaytau, la compagnie britannique Oxus Gold (JV à 50 : 50 avec l'Etat ouzbek) a augmenté réserves et ressources locales entre juin 2003 et février 2004. Sur le gisement d'oxydés en exploitation d'Amantaytau, les réserves d'or sont passées de 164,1 t à 173,7 t tandis que les réserves d'argent sont stables à 287 t. L'essentiel vient de l'augmentation des ressources à partir des autres cibles découvertes. Ces ressources là sont passées de 613 t à 1 586 t pour l'or et de 5 683 t à 19 891 t pour l'argent. La production d'or (lixiviation) à Amantaytau, commencée en août 2003, a un objectif de départ de 6 t/an à pleine capacité, à un coût opératoire de 106 \$/oz. Rappelons que le projet Amantaytau, récupéré par Oxus en octobre 1998, a été long à démarrer car complexe (nombreuses cibles en oxydés superficiels et projet sulfuré) et impliquant un investissement à risque non négligeable.

En **Mongolie**, le canadien Cameco a commencé la production commerciale sur la mine de Boroo située dans la partie nord du pays. L'objectif 2004 est de produire 6,5 t à un coût opératoire de 170 \$/oz. Les réserves probables sont estimées à 10,3 Mt à 3,5 g/t, soit 36 t d'or et une durée d'exploitation prévue au moins jusqu'en 2008-2009. Car des travaux d'exploration sont en cours pour augmenter ces ressources.

(Mining Journal : 27/02/2004, 19/03/2004)

Développements en Afrique de l'ouest et en Asie mineure

Au **Burkina Faso**, le Canadien Etruscan Resources Inc poursuit l'évaluation des ressources du prospect or de Youga, situé dans le sud-est du pays et à proximité de la frontière avec le Ghana, c'est à dire dans le même contexte géolo-

gique favorable que ce dernier. Racheté à Ashanti Goldfields en septembre dernier, le gisement avait alors des ressources (mesurées et indiquées) estimées à 43,5 t d'or. La 1^{ère} phase (34 sondages) du programme d'évaluation d'ERI avait pour objectifs la certification de la zone centrale à hautes teneurs du corps minéralisé principal (A2) avec une maille de sondages serrée et l'évaluation des extensions possibles des corps minéralisés connus. En cours d'achèvement, ERI a déjà fait savoir que des résultats positifs ont été obtenus sur les deux objectifs. La 2^e phase de sondages est en préparation, qui permettra, une fois le programme complet achevé, de recalculer les ressources.

En **Turquie**, le développement du projet or de Çöpler n'avance pas aussi bien que l'aurait souhaité son actionnaire principal, le Canadien Anatolia Minerals Development (85 %). En effet, Rio Tinto Mining and Exploration (filiale du groupe australo-britannique) qui avait constitué avec AMD une JV d'évaluation des ressources de Çöpler, a fourni le résultat de l'étude « conceptuelle » en début d'année, recalculant les ressources et programmant le reste du développement. Ces ressources (inférées) y sont estimées à 43,5 t en oxydés et 77,8 t en sulfurés. Ce résultat, très voisin d'une estimation précédente, a dû décevoir les responsables d'AMD qui ont remarqué qu'un certain nombre d'ouvrages bien minéralisés ne figurent pas dans la zone prise en compte. Tandis que la filiale de Rio Tinto détient 15 % du capital d'AMD en échange du montant investi dans l'étude de projet et d'autres droits d'exploration, AMD semble vouloir se tourner vers un autre partenaire, le Canadien Kinross Gold, pour relancer le projet Çöpler.

(Mining Journal : 12/03/2004)

PALLADIUM - PLATINE et autres PGM

Qui stimulera la production de PGM ?

Le cours du platine continue de s'enlever, ayant franchi la barre des 900 \$/oz en début de mois pour atteindre un niveau de prix oublié depuis le début des années 80. Les raisons données sont le renforcement de la demande, la spéculation des fonds d'investissement et l'of-

fre insuffisante, à l'exemple principal de la révision à la baisse du plan de production 2003-2006 du n° 1 mondial, Anglo American Platinum Corp (cf. Ecomine décembre 2003). Angloplat a récemment annoncé qu'il a produit 71,8 t en 2003 contre 70,0 t en 2002 (+ 3 %) et qu'il compte produire 76,2 t cette année (+ 6 %). Rappelons que Johnson Matthey a prévu que le déficit de l'offre de platine se poursuivrait en 2004. En 2003, il était de 480 000oz (15 t) ou 6,6 % de la demande.

Parmi les outsiders, lesquels peuvent palier au ralentissement d'Angloplat ? Impala Platinum semble particulièrement apprécié des analystes notamment en raison de sa récente prise de contrôle dans Zimplats. Ce dernier, grâce à des opérations de moindre échelle nécessitant moins de capitaux et à des coûts opératoires compétitifs, a un plan de développement qui l'amènera de 2,6 t actuellement à 4,2 t à la mi-2005 et à 7,0 t à la mi-2007. Dans son nouveau périmètre aux ressources élargies, Implats se dit prêt à produire 31 t/an supplémentaires sur les actifs existants, à l'exemple de la mine de Marula qui a le potentiel pour produire 9,3 t/an pendant 30 ans.

(La Tribune : 01/03/2004 ; Les Echos : 03/03/2004 ; Platt's Metals Week : 16-23/02/2004)

La surchauffe dans les métaux précieux a atteint le rhodium

Alors qu'il se négociait vers 500 \$/oz l'an dernier, avec des baisses jusqu'à 400 \$/oz, le rhodium a aussi basculé dans la surchauffe générale des marchés des métaux et de leurs matières premières. Ce métal de la famille des PGM est utilisé à 85-90 % par l'industrie automobile (pots catalytiques dans lesquels il est en concurrence avec palladium et platine). Pour les traders, il ne s'agirait pas de spéculation mais d'une certaine rétention de l'offre libre (hors contrats) actuelle dont l'effet est d'autant plus sensible qu'elle fait suite à une période pendant laquelle les utilisateurs ont un peu négligé leurs achats. D'autant que l'arrivée de normes environnementales dans des pays tels que la Chine, l'Inde et d'autres économies émergentes ne pouvait que renforcer la demande. Le prix arrivé vers 900 \$/oz, ces mêmes traders jugent que l'ascension entre 600 et 900 \$/oz, en particulier au passage de

750 à 900 qui s'est fait dans un volume qualifié de « virtuel », est due à une certaine restriction de l'offre. Celle-ci vient à 95 % de l'Afrique du sud (producteurs occidentaux comme Implats et Angloplat), et de la Russie (Fig. ci-dessous).

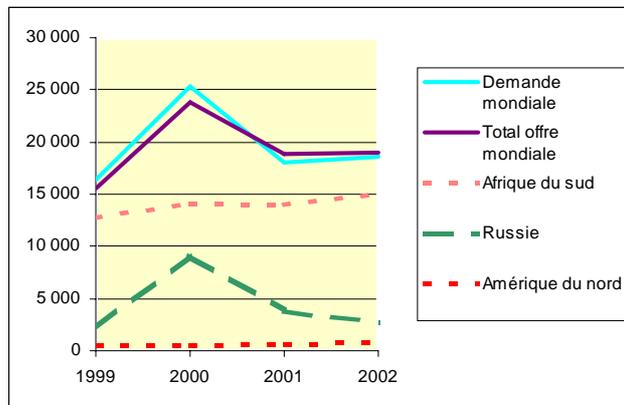


Fig. : Evolution offre - demande mondiales de rhodium et répartition de l'offre de 1999 à 2002 ; unité kg (sources MBM : October 2003 et Johnson Matthey).

Notons que le tonnage commercialisé de ce marché est de l'ordre de 20 tonnes/an seulement, soit moins de 10 % du tonnage du platine. Néanmoins, les traders font remarquer que la liquidité sur ce marché spot vient des ventes russes alors qu'Implats et Angloplat vendent l'essentiel de leur production via des contrats. Ce sont donc les vendeurs russes qui sont soupçonnés d'être à l'origine de la situation actuelle, jugée commercialement agressive.

En fin de mois, le prix était revenu vers 700 \$/oz. Cette crise - terminée ? - n'a donc pas eu l'amplitude de celle des années 1990-1991, quand le prix du rhodium avait dépassé les 5 000 \$/oz ou même de celle des années 2000-2001, quand il avait dépassé les 2 000 \$/oz.

(Platt's Metals Week : 08/03/2004)

5. MINÉRAUX INDUSTRIELS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Cartel du ciment en Allemagne : soupçon de récidive

En avril 2002, l'Office allemand de protection de la concurrence avait infligé une amende de 660 M€, la plus lourde de son histoire, à six cimentiers dont la filiale du

français Lafarge pour un montant de 86 M€. Selon des informations officielles, l'office allemand anti-cartel aurait récemment procédé à de nouvelles perquisitions afin de savoir si « les producteurs de ciment ont continué depuis à pratiquer des ententes illicites » afin de verrouiller totale-

ment le marché. « Les informations récoltées lors de ces perquisitions pourraient avoir des répercussions sur les recours engagés par certaines entreprises contre les amendes décidées l'an dernier » a menacé le « BundesKartellamt ».

(Le Moniteur : 12/03/2004)

Saint-Gobain muscle sa recherche dans les matériaux de haute performance

La branche matériaux de haute performance de Saint-Gobain ne représente que 16 % du chiffre d'affaires (3,2 Md€) mais 50 % du budget de recherche avec un montant proche de 150 M€. Elle regroupe les activités abrasifs, les céramiques et réfractaires, les polymères, les fibres de verres, les verres techniques et les cristaux synthétiques. Toutes activités à fort contenu technologique qui seront les éléments moteurs de la future croissance du groupe. La stratégie mise en place repose sur un réseau international de centres de R&D autour de deux points d'appui. L'un en Europe, à Cavailon (Vaucluse), centré sur les céramiques et les réfractaires et qui a été inauguré dans sa nouvelle configuration en décembre 2003, et un autre aux Etats-Unis, à Northboro près de Boston, plus particulièrement dédié aux céramiques, aux abrasifs et aux polymères. Pour la région Asie-Pacifique qui à l'heure actuelle ne représente que 15 % des ventes du pôle mais pour lequel le groupe ambitionne d'atteindre au moins 25 % d'ici à quelques années, essentiellement en Chine et au Japon, les bases d'un futur centre de R&D chinois seront installées dès cette année à Shanghai tandis qu'au Japon, l'activité de développement déjà en place est, elle aussi, en passe de s'élargir. La direction de la

recherche compte aussi sur la co-localisation sur un même site d'équipes de chercheurs aux thématiques différentes pour favoriser les échanges et les synergies entre activités. Les spécialistes des polymères et des poudres ont désormais un sujet commun avec les nanocomposites, mais les abrasifs sont eux aussi des composites verre-céramique ou polymère-céramique et il existe même des liens technologiques entre les abrasifs et les électrodes pour piles à combustibles.

(Communiqué de presse Saint-Gobain : 21/02/2003 ; Les Echos : 10/03/2003 ; L'Usine Nouvelle : 04/03/2004)

Fibre de renforcement : direction Chine pour Saint-Gobain

La branche fibre de renforcement de Saint-Gobain a signé un accord de société commune avec le Chinois HongFa. La nouvelle société, Saint-Gobain Technical fabrics HongFa, détenue à 80 % par Saint-Gobain, sera installée à Changzhou (province de Jiangsu). Elle produira des tissus pour le marché des géotextiles et des composites.

(L'Usine Nouvelle : 26/02/2004)

Encore une acquisition pour la branche distribution-bâtiment de Saint-Gobain

Décidé à conforter sa position de n° 1 européen de la distribution de matériaux de construction, Saint-Gobain étend son maillage à l'Europe du nord avec le rachat de la société suédoise Dahl International AB, leader scandinave de la distribution de produits sanitaire-chauffage. La société est présente dans 6 pays et dispose d'un réseau commercial fort de 260 agences pour un effectif total de 3 400 personnes. Avec un chiffre d'affaires de 1,4 Md€ la société a affiché un résultat d'exploitation de 80 M€. La transaction s'est effectuée pour un montant de 686 M€, soit 0,5 fois le CA et 8,6 fois le résultat d'exploitation. Elle inclut une reprise de dette de 322 M€ et devrait avoir un impact positif sur le résultat net du groupe dès l'année 2004.

(Le Moniteur : 09/03 2004; Les Echos : 08/03/2004)

Amiante : extension des responsabilités à l'État

Le dossier des victimes de l'amiante² prend un nouveau tournant à partir du 3 mars 2004. Par 4 arrêtés, le Conseil d'Etat a en effet reconnu la responsabilité de l'Etat dans la contamination de salariés par ce matériau. Conclusion : « La carence de l'Etat à prendre les mesures de prévention des risques liés à l'exposition des travailleurs aux poussières d'amiante a constitué une faute, et cette faute engage la responsabilité de l'Etat ». Les attendus de la décision de la juridiction suprême suivent les conclusions de la commissaire du gouvernement. Ils soulignent que, alors que les études scientifiques montrant le caractère cancérigène de la fibre étaient parues pour la première fois en 1906, l'adoption d'un décret limitant la concentration des fibres d'amiante dans l'air en milieu professionnel n'a été prise qu'en 1977.

L'Andeva, Association nationale de défense des victimes de l'amiante, se félicite de cette décision qui « met en cause, après celle des employeurs, toutes les autres responsabilités ». Restera à définir le partage des responsabilités entre Etat et entreprises, problème sur lequel le Conseil d'Etat ne s'est pas prononcé. Plus généralement poursuit l'association, une telle décision fait porter aux autorités une obligation en matière de prévention des risques professionnels qui est non seulement de devoir édicter une réglementation mais de diligenter des études pour vérifier que cette réglementation est bien adéquate et appliquée. Le besoin d'une réforme d'ampleur, comme l'avait préconisé la Cour des Comptes en février 2002 et l'Inspection générale des affaires sociales en février 2003, est une fois encore souligné. Cette décision entraîne enfin le possible recours, pour obtenir des indemnités, aux tribunaux administratifs, sur le fondement que l'Etat n'a pas fait tout ce qu'il aurait dû faire.

Pour l'amiante, alors que les instructions pénales piétinent, il y a quelques avancées : fin février, la cour d'appel de Bordeaux a triplé la somme octroyée à une victime par le Fonds d'indemnisation

² L'amiante provoque essentiellement des asbestoses (maladies pulmonaires), des mésothéliomes (tumeurs malignes de la plèvre et du péritoine) et des cancers broncho-pulmonaires.

des victimes de l'amiante (FIVA) dont les associations contestaient le barème.

En 2003, selon un document officiel³, 1,1 Md€ auraient été versés aux victimes de l'amiante, dont : 37,4 M€ par la Sécurité sociale, 400 M€ par le FIVA, 515 M€ par l'Etat au titre des cessations anticipées d'activité. Le même document prévoit entre 16,8 et 37,2 Md€ à payer sur les 20 prochaines années pour une catastrophe responsable de 40 000 à 60 000 décès entre 1997 et 2050.

(LeFigaro : 04/03/2004 ; Le Monde : 05/03/2004 ; Les Echos : 04/03/2004 ; L'Usine Nouvelle : 04/03/2004)

6. EAUX MINÉRALES

Danone renforce son leadership dans l'eau au Mexique

Leader mondial de l'eau en bouteille (HOD home and office delivery), Danone vient de prendre le contrôle de la société Arcos Iris au Mexique, premier marché mondial en volume du HOD en raison de la faible densité des réseaux d'eau potable. Représentant 350 millions de litres en 2003, pour un C.A. de 20 M\$, Arcos Iris est co-leader dans la deuxième ville du pays Guadalajara et détient une position forte à Puebla (4^{ème} ville du pays). Déjà présent dans le HOD avec les marques Ultrapura et Aquapura, Danone entend bien, avec ce rachat, consolider son leadership au Mexique et développer dans le HOD sa marque phare dans l'eau embouteillée, Bonafont.

(Les Echos : 17/04/2004 ; L'Usine Nouvelle : 17/03/2004 ; L'Expansion : 17/03/2004)

Perrier : insatisfait des marges, Nestlé Waters envisage des mesures draconiennes

L'an dernier, les ventes mondiales de Nestlé Waters ont atteint un peu plus de 5 Md€ et réalisé un résultat d'exploitation de 492 M€ faisant ressortir une marge de seulement 7,1 %, très nettement inférieure à celle du groupe (12,5 %). Particulièrement en ligne de mire, Perrier, racheté au prix

³ Rapport du gouvernement au parlement sur l'impact financier de l'indemnisation des victimes de l'amiante, février 2004.

fort en 1992, au terme d'une bataille homérique contre la famille Agnelli, pour un montant proche de 2 Md€ et qui ne s'est jamais remis complètement de l'épisode américain du benzène. Les ventes, particulièrement développées sur le marché américain avaient atteint en 1989 le chiffre record de 1,2 milliards de cols alors que malgré une progression de 20 % des ventes en 2003, en liaison avec la canicule, elles n'ont pas dépassé 800 millions. En 2000, Perrier a finalement dégagé un bénéfice, mais depuis les chiffres restent secrets. D'après l'administrateur délégué de Nestlé, « aujourd'hui à Vergèze (Gard), Perrier qui compte 1 600 salariés, produit par employé 600 000 bouteilles par an, soit trois fois moins qu'en Italie pour San Pellegrino ». Face à cette situation, le dirigeant déclare ne pas exclure de vendre Perrier qui ne représente que 5 % des ventes de l'ensemble de la branche eau, si la situation n'évolue pas...

(*La Tribune* : 03/03/2004 ; 12/03/2004)

Coca Cola : le lancement de Dasani en Europe remis en question

Coca-Cola, le géant américain des sodas trébuche en Europe dans sa tentative de percée sur le marché des eaux en bouteille. Il a en effet dû retirer du marché anglais 500 000 bouteilles de son eau purifiée, commercialisée sous le label de sa marque phare Dasani. Cette eau présentait en effet une teneur en bromates - qui peuvent avoir des effets cancérigènes - deux fois supérieure aux normes anglaises, soit 25 µg/l contre 10 autorisés.

L'eau commercialisée était en fait « de l'eau du robinet purifiée » et additionnée de calcium et magnésium, comme sur le marché américain. Le calcium est ajouté sous la forme de chlorure qui, en l'occurrence, contenait une proportion anormale de bromure qui s'est ensuite transformé en bromate au moment de la purification de l'eau par injection d'ozone.

Outre ce problème, le lancement s'était déjà présenté sous de mauvais augures, les consommateurs ayant pointé du doigt le prix demandé,

estimé exagéré par rapport à celui de l'eau du robinet⁴.

Face à cet avatar sur le marché britannique, le géant d'Atlanta a décidé de suspendre siné dié le lancement de Dasani en Europe, alors que le lancement sur le marché français était prévu en avril.

À noter que cet incident n'est pas sans rappeler les déboires antérieurs de Coca-Cola en Europe avec, en 1999, la découverte de pesticides dans le soda qui avait coûté son poste au dirigeant de l'époque. De son côté également, Perrier (voir plus haut) avait connu un sérieux (d'un point de vue commercial) problème de contamination accidentelle au benzène aux Etats-Unis en 1990...

(*La Tribune* : 22/03/2004 ; *Les Echos* : 22/03/2004 ; *Le Monde* : 21/03/2004)

L'accès à l'eau potable : un défi pour le développement

1,1 Milliards d'individus n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde et 2,4 milliards vivent sans toilettes ni tout-à-l'égout, selon les chiffres publiés par Wash, une agence spécialisée des Nations Unies, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars. 2,2 millions de personnes, dans les pays pauvres, principalement des enfants, meurent chaque année de maladies associées au manque d'eau potable, de services d'assainissements adéquats et à une mauvaise hygiène. Chaque jour, 8 000 enfants meurent de diarrhée. L'amélioration de la qualité de l'eau réduit les cas de diarrhées de 15 à 20 %, l'utilisation de toilettes les réduit de 40 %.

La communauté internationale a pris l'engagement lors du sommet du Millénaire (2000) de réduire d'ici 2015 de moitié la proportion de personnes privées d'eau potable, un engagement qu'elle a étendu au sommet de la Terre à Johannesburg (2002) aux populations sans assainissement (égouts, toilettes).

De l'avis unanime, atteindre ces objectifs constitue un impératif pour jeter les bases d'un développement plus durable.

(*Le Moniteur* : 19/03/2004)

⁴ La société de distribution d'eau Thames Water vend le ½ l d'eau pour 0,03p alors que la même quantité d'eau Dasani est mise sur le marché pour 95p.

7. RECYCLAGE

Déchets d'emballages ménagers : les négociations sur le renouvellement des agrément se poursuivent

Le renouvellement de l'agrément des sociétés Eco-emballages et Adelphi était initialement prévu à la fin de l'année dernière, mais les négociations au sein de la Commission consultative d'agrément qui réunit les élus locaux (notamment l'association des maires de France, AMF), les sociétés agréées, les industriels, les pouvoirs publics, les associations de consommateurs ou de protection de l'environnement ont pris du retard. La signature est maintenant prévue à la fin du premier semestre 2004 pour une mise en application à compter du 1^{er} janvier 2005. Pour les collectivités, les enjeux sont importants, avec des répercussions sur l'organisation des collectes et des centres de tri, ainsi que sur les coûts qu'elles supportent et qu'elles répercutent sur les usagers-contribuables. Dans la perspective du ré-agrément, l'AMF avait demandé que le montant global des soutiens des sociétés agréées soit doublé en 2005 pour atteindre une moyenne de 12 € par habitant et par an. De leur côté, les industriels représentés par les sociétés agréées dont certains sont actionnaires, souhaitent limiter au maximum la hausse des soutiens versés. Restent les pouvoirs publics qui pourraient jouer le rôle d'arbitre. L'an dernier, Bercy avait refusé une hausse de 20 % du barème amont (celui du « point vert » payé par les industriels au motif que cela aurait eu un effet inflationniste.

(*Environnement et Technique* : Janvier-février 2004 ; *Recyclage Récupération Magazine* : 13/02/2004 ; 27/02/2004)

DEEE : le vaste chantier du recyclage à l'épreuve de la transposition de la directive

La transcription de la directive européenne sur la collecte et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans les législations nationales des pays membres est apparue dans toute sa complexité à l'occasion du récent congrès international qui avait lieu à Bâle en janvier 2004. En premier lieu, la retranscription de la directive est sujette à interprétation sui-

vant les Etats : certains veulent rendre l'affichage de l'éco-taxe obligatoire, d'autres non, la mise en place de garanties financières n'est pas retenu par tous, les méthodes de calcul pour le financement du traitement des déchets historiques varient d'un pays à l'autre, pour des enjeux d'autant plus importants que certains équipements comme les réfrigérateurs ont des durées de vie longues. Cette diversité réglementaire imposera aux constructeurs opérant à l'échelle européenne la mise en place de lourds réseaux de veille réglementaire. Un autre casse tête tient à la diversité des DEEE et des filières de recyclage associées. Bien que concernés par la même directive, il s'agit de développer non pas une mais bien quatre ou cinq filières. Du côté des recycleurs et des équipementiers, c'est l'impatience qui prédomine. Si certaines filières sont maintenant bien rodées, comme le recyclage des tubes cathodiques, les réfrigérateurs⁵, les accumulateurs; par contre, la recherche bute sur les petits appareils électroménagers. Enfin, le recyclage et la valorisation des plastiques issus des DEEE dont on estime le gisement annuel mondial à 200-250 Mt demande encore beaucoup d'efforts de recherche avec notamment deux points de résistance, les thermodurcissables comme le PVC, et le recyclage des polymères incluant des retardateurs de flamme (brome..), très utilisés dans les téléviseurs et dans l'informatique et pour lesquels aucun substitut n'est identifié.

(Environnement et Technique : mars 2004 ; L'expansion : 08/03/2004 ; Recyclage Récupération Magazine n° 7 : 20/02/2004 ; 12/03/2004)

Installations Classées : programme pluri-annuel pour les DRIRE

Pour mieux prévenir les crises et inciter les industriels à davantage respecter les actions en faveur de l'environnement, le MEDD a annoncé, le 23 février, un renforcement des inspections des installations classées qui relèvent des DRIRE (Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement). La sécurité de l'ensemble des établissements Seveso devrait être réexaminée et un programme de réduction des émissions de benzène, cadmium, chlorure de vinyle monomère, dioxine, mercure et plomb sera mis en place. La mise en œuvre de ce plan devrait être accompagnée de l'augmentation du nombre des agents de contrôle qui passera de 1 119 en 2002 à 1 519 d'ici 2007 et de la mise en conformité avec la norme internationale ISO 9001 des services. Outre ces mesures, des priorités devront être fixées désormais chaque année. Dans le secteur des déchets, le MEDD cible en particulier les décharges non autorisées pour lesquelles un recensement national vient d'être demandé avec pour objectif de mettre un terme à leur fonctionnement d'ici 2005.

Par ailleurs, concernant les DRIRE, la Cour des Comptes recommande, dans l'édition 2003 de son rapport annuel, d'individualiser deux pôles d'intérêt et d'activité distincts : d'un côté, l'animation ainsi que la veille économique, et de l'autre la prévention des pollutions et des risques.

(Recyclage Récupération Magazine n° 9 : 05/03/2004 ; l'Usine Nouvelle : 05/03/2004 ; Environnement Magazine : Mars 2004)

Energies renouvelables : la France peine pour pouvoir respecter les objectifs européens

La France aura des difficultés à pouvoir respecter une législation européenne lui demandant de porter à 21 % en 2010 la part des énergies renouvelables dans sa consommation d'électricité. Tel est le constat d'une étude présentant le 5^e inventaire de la production d'électricité d'origine renouvelable dans le monde menée conjointement par EDF et l'Observatoire des énergies renouvelables (ObservER). Selon l'étude, cette part, en France, a atteint 15,5 % en 2003 et devrait avoisiner 15 % en 2004 pour retomber à 14,5 % en 2005. La progression des nouvelles filières comme l'éolien et le solaire ne pèse pas encore bien lourd face à l'hydroélectricité qui représente toujours 95 % de la production française d'origine renouvelable. Or la production des barrages est menacée, à la fois par l'évolution climatique et la législation sur l'eau, cette dernière ayant multiplié par 4 le « débit réservé » c'est-à-dire la quantité d'eau ne pouvant être détournée vers un barrage. Cette disposition devrait faire pleinement ses effets avec le prochain renouvellement de concessions des grands barrages. Sa mise en place risque même d'être accélérée dans la nouvelle loi sur l'eau préparée actuellement en application d'une autre législation européenne visant cette fois à protéger les milieux aquatiques.

(Le Moniteur : 08/03/2004)

⁵ sauf en France.

QUESTIONS MULTILATÉRALES

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

L'Union Européenne met en application contre les Etats-Unis les sanctions commerciales autorisées par l'OMC dans l'affaire des « FSC »

Après avoir fait preuve d'une très grande patience, l'Union Européenne applique contre les Etats-Unis, à compter du 1^{er} mars, les mesures de rétorsion autorisées par l'OMC depuis mai 2003 dans l'affaire des FSC (Foreign Sales Corporations). Ces mesures ont été autorisées à atteindre le montant de 4 milliards de dollars par an; toutefois, désirant jouer la carte de l'apaisement et ne monter que progressivement dans l'ampleur de la riposte, l'Union Européenne commencera en 2004 par une surtaxe sur l'importation de quelques 1 800 produits américains qui devrait débiter en mars par un taux de 5 %, rehaussé par la suite de 1 % chaque mois pour atteindre 14 % en décembre 2004.

Rappelons que les échanges entre l'Union Européenne des Quinze et les Etats-Unis atteignent la valeur de 1 milliard de dollars par jour ! On doit de même noter que les Etats-Unis et l'Europe pèsent ensemble la moitié des exportations mondiales de marchandises et les deux tiers des services commerciaux mondiaux.

	Marchandises (milliards de dollars)	Services commerciaux (milliards de dollars)
Union Européenne	2 449,0	686,0
Etats-Unis	693,9	272,6
Reste du Monde	3 129,1	611,4
TOTAL	6 272	1 570

Statistiques de 2002, source OMC in Les Echos

Lors de l'affaire de la sur-taxation de l'acier les Etats-Unis avaient réussi de justesse à éviter les mesures de rétorsion; ils n'ont pas pu le faire sur la question des FSC.

D'autres dossiers de litige existent; américains et européens souhaiteraient progresser ensemble, peut-être en tentant de faire avancer le cycle de Doha, au point mort depuis Cancun. Mais les échéances politiques et/ou électorales, des deux cotés de l'Atlantique, ne facilitent rien.

(Les Echos : 27 et 28/02/2004 ; La Tribune 01/03/2004 ; Bulletin de la FMM du 17/03/2004)

L'OCDE incite encore les industriels de l'acier à arriver à un accord sur la question des subventions étatiques

L'OCDE, par l'intermédiaire d'une lettre de son directeur Wolfgang Hübner, insiste encore auprès des industriels de l'acier pour qu'ils trouvent un accord sur la question des subventions qui peuvent être - directement ou indirectement - accordées à certains d'entre eux. Mr Hübner leur rappelle d'abord l'urgence de faire maintenant aboutir des négociations initiées depuis 2001, et les dates d'échéance prévues (il n'y aura pas de « prolongations ») se rapprochent : un accord préliminaire à préparer pour mi-mai afin de signer une version définitive en juillet ou septembre. Il leur rappelle également l'enjeu : re-dynamiser un secteur industriel en (1) supprimant les facteurs de concurrence déloyale, dont les subventions sont un élément fort, et (2) tenter de limiter les surcapacités.

À noter que pour le premier point il faudrait en outre prendre garde à ce que des subventions pour « environnement » ne perdurent pas indûment ou ne viennent pas remplacer des subventions supprimées. Quant à la question des surcapacités, l'évolution de la situation des marchés a tellement évolué, avec l'explosion de la demande chinoise, que

les problèmes ne se posent plus de la même façon qu'en 2001.

(Metal Bulletin : 01/03/2004)

Union Européenne et anti-dumping/anti-subvention : plus de simplicité et de transparence

La DG Commerce de la Commission Européenne a annoncé que les Etats de l'Union s'étaient mis d'accord sur l'adoption de nouvelles règles de mise en place des procédures anti-dumping et anti-subvention. Dorénavant en effet, les mesures de lutte seront adoptées dès lors qu'une majorité simple des Etats Membres ne s'y oppose pas. Par ailleurs seront introduites des dates limites obligatoires pour achever les enquêtes d'examen ou de réexamen.

Il est attendu de ces nouvelles dispositions à la fois une meilleure réactivité des Etats Membres face aux menaces potentielles et une plus grande transparence vis-à-vis des observateurs. Une précaution utile avant l'élargissement prochain de l'Union Européenne.

(Bulletin de la FMM du 17/03/2004)

ACIER

Europe : abandon d'une procédure antidumping à l'encontre d'importations américaines

Il a été mis fin à une procédure anti-dumping engagée à l'encontre d'importations d'aciers inoxydables (bobines de laminés à froid) américains.

La Commission Européenne avait été saisie en octobre 2002 par Eurofer au nom de plusieurs producteurs (ThyssenKrupp, Arcelor, Ugine & AZL) et, après enquête (en particulier auprès des producteurs de tuyaux d'échappement pour l'automobile), des taxes provisoires avaient été appliquées : 20,6 % sur les produits de AK Steel et 25 % sur les produits des autres producteurs américains incriminés.

Mais la revue des mêmes éléments économiques par la Commission Européenne après 6 mois, comme le prévoit les règles de l'OMC, a montré que l'effet d'évolution du taux de change Euro/Dollar avait progressivement annulé l'effet dumping initial, et dans ces conditions l'application des taxes a été abandonnée.

Comme le souligne Arcelor, le laps de temps nécessaire à la mise en place des barrières anti-dumping est tel que des changements de parité entre les monnaies peuvent en fait rendre une analyse à un instant donné très rapidement obsolète et inadéquate.

(Metal Bulletin : 16/03/2004)

Le Vietnam supprime toute taxe à l'importation d'acier

Le Ministère du Commerce a pris la décision de lever toutes les barrières douanières sur l'importation d'acier. Cette décision apparaît motivée par à la fois par la rareté et la cherté des produits en aciers - en particulier les aciers longs - et leur répercussion sur le bon déroulement de plusieurs grands programmes de construction. Pénurie et coût élevé de l'acier étaient également montrés du doigt, en aval de la filière acier, par les spécialistes locaux du recyclage.

Les taxes se montaient à 10 % pour les aciers importés de la région Asean et à 40 % pour ceux qui étaient importés des autres pays.

(Metal Bulletin : 12/03/2003)

32 SCRAPS (FERRAILLES)

Le mouvement visant à limiter les exportations de ferrailles gagne les Etats-Unis

La boulimie chinoise vis-à-vis des matières premières minérales, et du fer en particulier, entraîne des difficultés d'approvisionnement pour les sidérurgistes, qu'il s'agisse de minerai de fer ou de ferrailles à recycler.

Les producteurs d'acier américains, et en particulier les utilisateurs de « minifours » comme Nucor par exemple, ont engagé une campagne auprès des Autorités de l'Etat (Département Américain du Commerce en particulier, dans l'objectif d'obtenir des dispositions légales de restriction, voire d'interdiction

d'exportation des ferrailles hors des Etats-Unis. Le groupe de pression qu'ils ont constitué a pris l'appellation de « emergency Steel Scrap Coalition ». À noter que cette fois les utilisateurs d'acier suivent le mouvement, ce qui n'avait pas été le cas lors de la question de la « mesure 201 » (sur-taxation des importations d'acier, récemment abolie par le Gouvernement américain).

Mais l'issue de ce combat est cette fois plus qu'incertaine, car l'Administration américaine garde justement un souvenir pour le moins mitigé de la mesure 201 qui a certes permis de collecter des fonds substantiels et d'aider ainsi la sidérurgie à se réorganiser tout en étant protégée, mais il a fallu d'une part l'abolir sous la pression d'une condamnation par l'OMC (assortie d'une menace de représailles financières conséquentes), et d'autre part constater qu'elle avait eu des retombées nuisibles importantes pour les utilisateurs d'acier et pour le consommateur américain en bout de ligne.

Prendre une décision de limitation d'exportation en période électorale et alors que le déficit commercial américain est sous les feux de l'actualité paraît peu probable.

Pour situer l'enjeu de la question, rappelons que les Etats-Unis ont exporté en 2003 environ 12 millions de tonnes de ferrailles, une quantité supérieure de 21 % à celle constatée en 2002. Dans le même temps le prix est passé d'une centaine de dollars à près de 350 \$/t.

(Recyclage Récupération Magazine : n° 7 du 20/02/2004)

Campagne d'Eurofer auprès de la Commission de l'UE pour surveiller les exportations de ferrailles

Eurofer, l'association-lobby des producteurs d'acier de l'Union Européenne s'est mobilisée pour appeler la Commission Européenne à la plus extrême vigilance vis-à-vis des exportations de ferrailles hors de l'UE. C'est la pénurie de ferrailles au sein de l'UE qui préoccupe Eurofer, après que l'association ait enquêté en profondeur auprès des industriels.

Eurofer précise toutefois qu'elle ne demande pas - dans un premier temps - à la Commission de prendre immédiatement des dispositions de limitation, car

elle n'a pas tous les éléments en main. Eurofer demande d'abord à la Commission de mettre en place les moyens nécessaires à une vraie surveillance des mouvements de ferrailles, pensant en particulier à un système de licences d'exportation. Eurofer ne voudrait pas non plus encourager les américains dans la voie de limitation des exportations, d'autant plus que les Etats-Unis sont les premiers exportateurs mondiaux ...

(Metal Bulletin : 12/03/2004)

Le Gouvernement Sud-Coréen propose des mesures restrictives sur l'exportation des ferrailles et de l'acier recyclé

Les mouvements d'humeur contre l'exportation de ferrailles reposent le plus souvent sur les difficultés d'approvisionnement des sidérurgistes et/ou des recycleurs. La cherté croissante - corollaire de la raréfaction - des matériaux primaires est souvent mentionnée, et c'est le cas en Corée du Sud où le Gouvernement cherche à calmer les mécontents en proposant des mesures limitatives.

Mais le milieu professionnel pense que de telles mesures n'auront aucune utilité contre la cherté des matériaux et le mécontentement qu'elle entraîne dans le grand public. Les industriels rappellent, par la voix de la Korean Iron & Steel Assn, que la Corée n'a exporté que 300 000 t de ferrailles en 2003, et que, par ailleurs, sur les 11,4 Mt d'acier recyclé produites en 2003 seules 11 600 tonnes ont été exportées !

(Metal Bulletin : 08/03/2004)

La Serbie pourrait lever la taxe à l'exportation des ferrailles

Alors que la plupart des pays cherchent à restreindre la sortie des ferrailles de leur territoire national, la Serbie, qui avait imposé en octobre 2003 une taxation de l'ordre de 15 % à l'exportation des scrap, pourrait revenir sur cette mesure. Cette mesure avait été prise pour protéger les spécialistes du recyclage des ferrailles, tels Zeljezara Niksic (Province du Montenegro), en leur assurant un meilleur approvisionnement, mais elle était évidemment préjudiciable aux courtiers yougoslaves. Le syndicat de ces derniers exerce ainsi un puissant

lobbying en faveur de la levée des taxes, au motif que celle-ci permettrait de sortir la Serbie de son isolement (!)

(Metal Bulletin : 08/03/2004)

AUTRES MÉTAUX

Etats-Unis : les taxes anti-dumping sur le magnésium étendues aux alliages ?

Le seul producteur américain de magnésium primaire pur, US magnesium, a instruit en date du 27 février, conjointement avec deux syndicats de travailleurs, une demande d'extension des taxes anti-dumpings déjà existantes sur le magnésium pur chinois. Cette demande concerne non seulement le matériel chinois non encore assujéti, à savoir les alliages, mais aussi les impor-

tations russes sous forme pure ou alliée. Les observateurs s'accordent à penser que les producteurs russes concernés, Solikamsk Magnesium JSC et Avisma Titanium-Magnesium Works, vont réussir à repousser la menace, comme pour les deux autres tentatives antérieures, ce qui ne sera probablement pas le cas des producteurs chinois. La Commission américaine sur le commerce internationale (ITC) devrait procéder aux auditions le 19 mars et statuer sur un éventuel préjudice pour les producteurs américains dès le 12 avril.

Le paradoxe de ce recours est qu'il intervient en contexte de relative pénurie de matériel. Les négociants s'attendent à une progression des prix de près de 50 % sur le marché américain avec des cours attendus sur le marché spot de

1,75 \$ la livre pour des transactions présentes entre 1,15 et 1,20 \$.

(Metal bulletin : 08/03/2004 ; Platt's Metals Week : 08/03/2004)

Union Européenne : renouvellement des mesures anti-dumping sur le silicium chinois

L'Union Européenne a décidé de renouveler pour une période de cinq années supplémentaires les mesures anti-dumping prises à l'encontre des producteurs de silicium chinois en 1997. La mesure consiste en une taxation d'un montant de 49 % appliqué sur les importations de silicium provenant directement ou indirectement de Chine.

(Bulletin de la FMM du 17/03/2004)

LES ÉTATS

BOTSWANA

Efforts conjoints de Debswana et de la Banque du Botswana

Comme pour les producteurs d'or en Afrique du Sud, la chute du dollar américain, combinée avec un renchérissement des coûts de main d'œuvre dans les mines, a porté tort au producteur de diamant Debswana (joint-venture 50-50 De Beers et Etat du Botswana) et par ricochet à l'Etat, dont les revenus se sont trouvés érodés. Pourtant 2003 a vu la production battre ses records, à 30,1 millions de carats, justement pour lutter contre ces facteurs adverses.

L'Etat a donc demandé à Debswana d'augmenter à nouveau sa production, afin de ne pas voir au final ses recettes par trop diminuer. Debswana devra donc faire mieux encore que les 31,2 Mct déjà fixés comme objectif pour 2004 ! Mais, en signe de bonne volonté, la Banque du Botswana a pour sa part dévalué la monnaie nationale, le Pula, de 7,5 %.

(Africa Mining Intelligence : n° 81 du 17 au 30/03/2004)

BRÉSIL

CRVD obtient le feu vert environnemental pour le projet Paragominas ... et négocie hors frontières avec le Guyana

La Companhia Vale do Rio Doce, N° 1 de la mine brésilienne, perdait patience avec les Autorités Environnementales de l'Etat du Para dans le cadre des démarches entreprises pour développer le gisement de bauxite de Paragominas. Les démarches avaient été engagées depuis une année (mars 2003), avec une demande de permis environnemental qui tardait à être examinée alors que le délai légal d'obtention était en passe d'être atteint ! Le feu vert tant espéré est finalement venu le 16 mars, alors que CVRD était en train de négocier un approvisionnement en bauxite en provenance du

Guyana auprès du producteur étatique Aroaima Mining Co, dans l'objectif de diversifier ses sources d'approvisionnement en bauxite et peut-être aussi de faire pression sur les autorités du Para.

La mise en route de Paragominas (objectif de 13 Mt/an de bauxite) fait partie, avec le développement du gisement de bauxite de Tiracambu (Etat du Maranhao), d'un plan visant à approvisionner la fonderie d'Alunorte dans sa configuration future projetée, qui doit voir sa capacité passer de 2,4 à 4,2 Mt/an d'alumine à l'horizon 2005-2006.

(Mining Journal : 12/03/2004 ; Metal Bulletin : 11et 18/03/2004)

CHILI

Le Chili examine la possibilité d'introduire une redevance sur le cuivre

Le parlement chilien a été saisi d'un projet de loi proposant l'introduction d'une royauté « ad valorem » de 3 % sur le cuivre et ses sous-produits (après déduction des frais de fusion/raffinage), qui s'appliquerait à toutes les mines produisant plus de 60 000 tonnes de cuivre raffiné par an.

Le débat sur l'introduction d'une redevance sur les métaux, dans le but d'augmenter les recettes de l'état, se poursuit au Chili depuis plusieurs mois déjà. Les investisseurs étrangers espèrent que les règles fiscales très favorables dont ils disposaient jusqu'à présent au Chili ne seront pas modifiées, en particulier pour les sociétés déjà implantées dans le pays.

C'est sans doute la montée récente des cours du métal rouge qui a incité les partisans de l'introduction de la taxe à faire avancer leur projet, une initiative non-neutre par ailleurs en période d'élections.

Rappelons que Codelco, compagnie d'état chilienne et n° 1 mondial des producteurs de cuivre, s'est fixé pour cette

année un objectif de production de 1,8 Mt de métal raffiné, et que, dans le même temps, les cours du cuivre ont atteint le niveau de 3 000 \$/tonne.

(Mining Journal : 12/03/04)

CHINE

Des changements de lois minières en vue, mais à échéance de 5 ans

La Convention annuelle PDAC (Prospectors and Developers Association of Canada) de Toronto a été pour le directeur général du Ministère du Sol et des Ressources l'occasion d'annoncer un calendrier quinquennal pour finaliser des réformes des lois minières actuellement en vigueur. Des changements apparaissent nécessaires pour développer l'investissement étranger dans la mine, car celui-ci ne compte actuellement que pour 1 % des investissements étrangers totaux en Chine !

Pour rendre l'investissement dans le secteur minéral plus attractif, l'Etat chinois devra en particulier progresser dans le domaine des garanties sur la propriété. Une période de 5 ans a été estimée nécessaire pour pouvoir mener au mieux une concertation fructueuse entre le pouvoir fédéral et les autorités provinciales.

(Mining Journal : 12/03/2004)

Toujours plus d'énergie électrique programmée, même avec des centrales alimentées au charbon

En s'adressant au Xme Congrès, le Premier Ministre a souligné qu'un des impératifs gouvernementaux 2004 serait de réduire encore les coupures d'énergie électrique. Un ambitieux programme existe, privilégiant en théorie les centrales hydroélectriques et nucléaires, mais incluant également en amont une augmentation de la production de charbon pour alimenter les centrales thermiques.

Ces dernières comptent encore pour plus de 70 % de l'énergie électrique produite.

Les besoins d'électricité sont énormes et doivent en particulier au moins pouvoir accompagner le taux de croissance du pays qui s'est élevée à 9,1 % en 2003 ! Et même si ce taux devrait être ramené à 7 % en 2004 pour consolider cette croissance et limiter les risques de surchauffe, la consommation d'électricité devrait nettement dépasser les 2 trillions de kWh en 2004 (1,9 en 2003, ce qui représentait déjà + 15,5 % par rapport à 2002).

Le Gouvernement compte focaliser ses efforts de réduction de coupures d'énergie sur les secteurs du fer et de l'acier, de l'aluminium primaire et du ciment.

(Miniong Journal : 12/03/2004)

Feu vert des autorités à Alcan

Les Autorités Chinoises ont autorisé Alcan à prendre 50 % d'intérêts dans la fonderie d'aluminium primaire de Qingtongxia (Centre-Nord du pays). Alcan va investir 150 M\$ pour sa part sur les 150 000 t/an de capacité de la fonderie actuelle et aura la possibilité optionnelle de pouvoir viser ultérieurement jusqu'à 80 % d'une capacité supplémentaire de 250 000 t/an présentement en chantier. Cette option est un plus par rapport aux 50 % de 150 000 t/an initialement signé.

(Mining Journal : 12/03/2004)

EUROPE

Réduction des émissions de CO₂ : un projet majeur de R&D des aciéristes européens

La Commission Européenne aura à se prononcer sur la mise en œuvre d'un grand projet de recherche et développement sur les technologies de réduction des émissions de CO₂, intitulé ULCOS (ultra low CO₂ steelmaking) et présenté par un consortium de 40 aciéristes - dont les « majeurs » Arcelor, Corus et ThyssenKrupp -.

L'enjeu final est la future stratégie d'investissement à retenir pour l'ère « post-Kyoto ». Le fait qu'actuellement 60 % des 160 Mt d'acier produites annuellement en Europe sorte de hauts-fourneaux utilisant du charbon

et du coke montre l'ampleur et l'urgence de l'entreprise de recherche de nouvelles technologies.

Si le projet reçoit l'aval de la Commission, le consortium des 40 métallurgistes pourrait se voir attribuer une contribution financière de l'Europe pouvant atteindre 50 % du budget estimé (40 M€).

(Metal Bulletin : 16/03/2004)

FRANCE

Un congrès de Géologie Africaine à Orléans en juin ...

Le BRGM, bras de l'Etat pour la géologie et la connaissance du sol et du sous-sol (ressources minérales), ainsi que pour les questions de ressources en eau, d'environnement et de risques, organisera à Orléans un congrès de géologie africaine du 02 au 07 juin 2004. Il s'agit plus précisément du 20^e colloque de Géologie Africaine, dont l'intitulé « L'infrastructure Géoscientifique en Afrique : Outil du Développement Durable » montre la volonté d'associer, dans la réflexion, les thématiques de géologie, de géodynamique, et de ressources minérales à la préoccupation majeure d'un développement durable.

Les autres sponsors du colloque incluent, par ordre alphabétique, Brot Technologies, le Cifeg, la Cogema, le Conseil Général du Loiret, l'IRD, la Région Centre, l'Unesco, l'Université d'Orléans et la ville d'Orléans.

(www.brgm.fr)

... et un forum d'aide au développement des pays ACP à Paris en septembre

Le Ministère des Affaires Etrangères projette d'organiser en septembre à Paris un forum sur l'aide au développement des pays ACP (Afrique-Caraïbes) dans le domaine des ressources minérales.

Parmi les délégations déjà inscrites figureraient celles des pays suivants : Burkina, Faso, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Liberia, Niger, RDC, Sénégal, et Tchad.

(Africa Mining Intelligence n° 80 du 03 au 16/03/2004)

GHANA

Conscient de l'importance de la mine, le pays veut toujours séduire les investisseurs ...

Indaba 2004, neuvième conférence annuelle sur l'investissement tenue à Capetown (Afrique du Sud), a réuni 2 500 participants parmi lesquels plus de 100 compagnies minières et des délégations de 37 gouvernements africains. L'image de la mine, parfois écornée par ses détracteurs au nom de l'environnement ou à cause d'un manque de retombées perceptibles auprès des communautés humaines vivant à proximité, a été plutôt globalement perçue comme positive pour son impact économique et sa contribution au développement des pays.

C'est ainsi que Cecilia Bannerman, Ministre des Mines du Ghana, a insisté sur le rôle pivot tenu par l'industrie minière dans le développement de son pays. La contribution du secteur de la Mine peut se percevoir par les chiffres suivants : 39 % des gains en devises, 10,7 % des revenus de l'Etat, 5 % du PNB et plus de 10 % de l'emploi.

Compte tenu de l'ampleur de l'impact, le Ministre a affirmé la volonté du pays de continuer sa politique d'incitation vers les investisseurs potentiels, en soignant en particulier la promotion du potentiel du pays : préparation d'une documentation de base accessible et de qualité - carte de géophysique aéroportée, bases de données ... -, formation des agents des Services de l'Etat à l'accueil des investisseurs, et cadre juridique et fiscal attractif et sécurisant.

(Platts Metals Week : 01/03/2004)

...et se voit offrir un programme d'appui à la reconnaissance des ressources minérales par l'Union Européenne

L'Union Européenne va offrir au Ghana un programme d'appui (de type Sysmin) au secteur des ressources minérales (autres que l'or). Le Service Géologique du Ghana recevra ainsi 20 millions d'euros (près de 25 M\$) pour conduire des programmes de reconnaissance des ressources du pays, en s'appuyant d'une part sur une cartographie géologique et d'autre part sur des levés géophysiques aéroportés.

Le Ghana est avant tout connu pour ses mines d'or mais cette richesse historique est sans doute responsable d'un déficit d'exploration pour d'autres ressources minérales. Compte tenu de son contexte géologique, on reconnaît ainsi au Ghana un potentiel pour bauxite, fer, phosphates et uranium, ainsi qu'en divers minéraux industriels, dont le diamant.

(Africa Mining Intelligence n° 80 du 03 au 16/03/2004)

INDONÉSIE

La loi de protection des espaces forestiers sur le point d'être amendée

Une loi visant à protéger la forêt indonésienne en définissant de larges périmètres inaccessibles à l'exploration minière avait en 2000 bloqué plusieurs projets miniers importants quand leur terrain de jeu se trouvait y être inclus. Mais compte tenu de l'enjeu économique de plusieurs de ces projets, le Gouvernement Indonésien avait, un an après, laissé entendre qu'il pourrait revenir sur sa décision, ou pour le moins donner plus de souplesse au dessin des contours des réserves et autres zones protégées et ainsi mieux prendre en compte le développement du potentiel minéral du pays.

C'est apparemment chose faite maintenant, d'après une déclaration du Ministre de l'Economie, selon laquelle les membres du Gouvernement se seraient mis d'accord sur un décret de révision de la loi « forestière ». La signature présidentielle de l'application du décret permettra par la suite aux compagnies minières de reprendre le développement des projets miniers jusqu'ici ajournés.

(Mining Journal : 12/03/2004)

KENYA

Vers un changement de code minier

Le Gouvernement Kenyan a annoncé son intention de remiser son code minier pour en proposer un nouveau qui soit jugé plus attractif par les investisseurs miniers potentiels. Les autorités de Nairobi estiment que le code minier actuel est à la fois compli-

qué et trop contraignant, d'un point de vue environnemental en particulier. Le nouveau code projeté, déjà baptisé « pacte minier » devrait ainsi inclure une fiscalité allégée d'une part et des procédures d'attribution de permis simplifiées d'autre part.

Cette stratégie de redéploiement en terme de législation minière tient entre autres au fait que le Kenya n'entend pas rester à l'écart de l'intérêt des investisseurs pour l'or, et Nairobi se souvient qu'il détient deux districts aurifères d'importance : Kakamega et Migori.

(Africa Mining Intelligence : n° 81 du 17 au 30/03/2004)

MOZAMBIQUE

Un inventaire minier avec l'appui des scandinaves

Le Mozambique va pouvoir approfondir l'inventaire de ses ressources minérales grâce à l'appui d'un consortium de financement associant le Fonds Nordique de Développement (NDF), la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement.

L'inventaire se fera sous l'égide du Ministère des Mines et comprendra deux contrats de cartographie et d'inventaires, l'un mené par le Norvégien Norconsult dans les provinces de Niassa et Cabo Delgado, et l'autre mené par le Service Géologique Finlandais dans les provinces de Tete, Manica et Sofala.

(Africa Mining Intelligence : n° 81 du 17 au 30/03/2004)

NIGÉRIA

Rusal candidat à la reprise d'une raffinerie nationale

Le premier aluminier russe s'est porté candidat à la reprise des hauts-fourneaux de l'Etat nigérian (Alscon : 91,06 % Etat Nigérian, 7,5 % Ferrostaal et 0,94 % Alcoa), pour l'instant arrêtés, mais potentiellement capables de produire plus de 190 000 tonnes d'aluminium par an. L'autre candidat à cette opération serait Marine Tech, société américaine contrôlée par des investisseurs nigériens.

(La Tribune : 24/02/2004 ; Africa Mining Intelligence n° 80 du 03 au 16/03/2004)

POLOGNE

Privatisation des aciéries : Czestochowa repris par LNM Holdings NV

Le Ministre du Trésor polonais a annoncé que l'aciérie Czestochowa sera reprise par le dynamique groupe Anglo-Indien LNM Holdings. Le montant de la transaction n'a pas été communiqué mais il devrait être de l'ordre de 60 - 65 M€, évaluation donnée en début d'année, à moins qu'il n'ait été subitement réévalué, compte tenu du fait que Donbas, l'Ukrainien perdant de l'appel d'offre, avait antérieurement déclaré être prêt à investir 118 M€.

LNM a par ailleurs et surtout reçu un feu vert pour la prise d'un intérêt majoritaire dans Polski Huty Stali (PHS), le puissant consortium national incluant les sidérurgistes Huta Katowice, Huta Florian, Huta Sendzimir et Huta Cedler. L'Union Européenne avait pour sa part déjà avalisé une telle opération - à hauteur de 62,5 % -.

(Les Echos : 23/02/2004 ; Metal Bulletin : 01/03/2004)

PORTUGAL

La mine de Neves Corvo revient à Eurozinc

C'est finalement le Canadien Eurozinc Mining Corp qui sort vainqueur de l'appel d'offres pour la vente de la mine de Neves Corvo, détenue jusqu'alors conjointement par le Gouvernement Portugais (à travers les 51 % qu'il détient de Somincor) et le groupe britannique Rio Tinto Plc. L'offre d'achat d'Eurozinc se décompose ainsi :

- 128 M€ (autour de 159 M\$) pour le Gouvernement (70M€) et pour Rio Tinto (58 M\$) ;
- 27,6 M€ de prise en compte de dettes et emprunts ;
- une clause exceptionnelle prévoyant que pendant 4 ans la partie portugaise Empresa (Empresa de Desenvolvimento Mineiro) et Rio Tinto partageront avec Eurozinc le bonus de revenu des ventes de concentrés de cuivre quand le prix moyen trimestriel de celui-ci dépassera 0,90 \$/livre la première année et 0,95 \$/livre les trois années suivantes.

La mine de Neves Corvo, ouverte en 1989 et arrêtée courant 2003, était la plus importante mine de cuivre de l'Europe Occidentale et sa production cumulée pendant cette période s'élève à 1,8 Mt de cuivre. À noter que l'amas sulfuré de Neves, découvert à - 400 m par un syndicat BRGM-Penarroya, est un gisement à composition polymétallique affirmée, contrairement à la plupart des autres amas sulfurés de la Ceinture Ibérique. Le zinc y est abondant mais pose des problèmes métallurgiques, mais c'est l'étain qui a constitué une plus-value importante pour le gisement et sa raréfaction progressive est un des facteurs ayant conduit Somincor à vouloir vendre le gisement.

Neves toutefois reste une mine très importante et la montée des cours du cuivre ne peut que la rendre plus attractive. La dernière évaluation de réserves, en date de fin 2002, indique encore la présence de 22,2 Mt @ 5,65 % Cu + 0,8 Mt @ 4,40 % Cu + 7,6 Mt @ 4,03 % Cu. Des chiffres compatibles avec une nouvelle période d'activité d'une quinzaine d'années au moins, et peut-être plus en cas de découverte de ressources supplémentaires !

(Mining Journal : 27/02/2004 ; Platts Metals Week : 01/03/2004; 09/02/2004 ; Metal Bulletin : 11/03/2003)

SÉNÉGAL

Vers un débloqué de la situation sur le gisement d'or de Sabodala ?

Le Ministère des Mines du Sénégal déploie tous ses efforts pour débloquent la situation sur le gisement d'or de Sabodala. Il tente à cet égard de faire évacuer et disparaître la laverie installée par l'opérateur minier antérieur, Eeximcor, qui est en litige avec les Autorités Sénégalaises au sujet de ses droits de propriété. Il semble que plusieurs sociétés soient intéressées par Sabodala, dont le groupe Cluff Mining.

(Africa Mining Intelligence : n° 81 du 17 au 30/03/2004)

ZAMBIE

Le pays réagit à la bonne tenue des cours du cuivre

KCM (Konkola Copper Mines), premier opérateur minier du pays, compte

augmenter très fortement (près de 30 %) sa production de cuivre en 2004 pour la porter à plus de 225 000 tonnes (contre 175 735 t en 2003). Rappelons que l'Etat Zambien est toujours en pourparlers avec Vedanta Resources pour la vente de 51 % de KCM après le retrait de l'Anglo American en 2002.

Par ailleurs le Gouvernement Zambien a la ferme intention de renégocier toutes les concessions minières accordées pour cuivre (et cobalt) aux compagnies étrangères (J&W, Equinox, First Quantum, African Eagle Resources et Cina CNFC). Il se souvient en effet que la plupart des concessions ont été attribuées à une époque où le cours du cuivre était de l'ordre de 0,53 \$/livre, alors que ce dernier a récemment plus que doublé depuis, pour se situer maintenant à plus de 1,35 \$/livre.

(Metal Bulletin : 08/03/2004)

LES ENTREPRISES

AREVA

Areva anticipe une croissance de son résultat pour 2004 malgré le rachat de T&D

Le groupe Areva a réalisé en 2003 son meilleur résultat depuis sa création en 2001. Et ce, même si cette performance a été acquise grâce à d'importants éléments exceptionnels. Le groupe enregistre un bénéfice net de 389 millions d'euros (+ 62 %) pour un chiffre d'affaires de 8,25 Md€ et un résultat opérationnel de 342 M€, le cash flow opérationnel s'établissant à 902 M€. Dans l'énergie, branche qui regroupe les trois pôles du cycle nucléaire (amont, réacteurs et services, aval-retraitement) le niveau de marge opérationnelle se consolide par rapport à 2002, qui était à un niveau record, pour passer de 9,4 % à 7,7 %. En moyenne, sur les trois dernières années, la branche a connu une croissance annuelle de 15 % de son résultat opérationnel. C'est l'amont de la filière qui a tiré les résultats opérationnels de la branche énergie avec respectivement 316 M€ pour l'amont, 155 M€ pour l'aval et 52 M€ pour les réacteurs et services.

Dans l'activité connectique, les efforts de restructuration portent leurs fruits. Le résultat opérationnel est de - 114 M€ après - 406 M€ en 2002. Hors coûts de restructuration, il redevient positif en 2003 à 21 M€, le point mort ayant été atteint à la fin du second trimestre 2003. Enfin, l'activité Transport et Distribution (T&D) rachetée à Alstom le 9 janvier pour 920 M€ - et qui donc ne sera consolidée qu'en 2004 - ne serait pas, selon Areva, le joyau vanté par Alstom. Après retraitement et avant audit, les comptes 2003 feraient ressortir une perte opérationnelle de 17 M€ pour un chiffre d'affaires de 3,3 Md€.

Fort de ces résultats, Areva se prépare à l'ouverture de son capital. Le groupe dirigé par Anne Lauvergeon prévoit pour 2004 une croissance de son

résultat opérationnel avec notamment le retour à la rentabilité de la branche connectique (FCI) et malgré les charges de restructuration prévues pour T&D, d'ores et déjà évaluées à 90 M€. Autre bonne nouvelle, Areva espère trouver prochainement un accord avec EDF et le CEA sur les modalités de démantèlement des installations nucléaires de La Hague (Manche) et de Marcoule (Gard). Un accord dont l'impact comptable, qui devrait se traduire par des reprises de provisions, sera affecté aux résultats 2004.

(La Tribune : 17/04/2004 ; 18/03/2004 ; Les Echos : 17/03/2004 ; 18/03/2004 ; l'Usine Nouvelle : 17/03/2004 ; communiqué de presse Areva : 16/03/2004)

AVESTOR

Projet d'usine avec création de 500-600 emplois à Châtelleraut (Vienne)

L'industriel québécois Avestor, spécialiste de la fabrication de batteries, a annoncé son intention d'avoir une capacité de production en Europe et d'implanter cette usine nouvelle à Châtelleraut en région Poitou-Charentes. L'usine sera destinée à la fabrication de batteries au lithium-métal-polymère (LMP).

Le projet représente un investissement de plus de 200 millions d'euros et l'usine devrait être opérationnelle en 2006. Avestor est une filiale à 50-50 de la compagnie d'électricité québécoise Hydro-Québec et de la société américaine Kerr McGee Chemical LLC. Le marché mondial de la batterie rechargeable LMP représente un chiffre d'affaires de 35 Md\$, et Avestor s'est donné comme objectif de réaliser pour sa part un montant de l'ordre de 3 Md\$. La technologie LMP est en grande partie l'aboutissement d'un programme de recherche lancé par Hydro-Québec en 1979 avec plusieurs partenaires et qui a représenté un effort total de 500 M\$. Les

batteries LMP ont pour l'instant un coût de fabrication certes quatre à cinq fois supérieur à celui des batteries au plomb, mais elles offrent des performances (rapport puissance poids, encombrement) cinq à six fois supérieures et ont une durée de vie d'une dizaine d'années.

À noter toutefois que le feu vert définitif au projet de Châtelleraut dépendra de l'obtention par Avestor d'autres contrats avec des entreprises françaises et européennes.

(Les Echos : 27 et 28/02/2004)

BEKAERT

Redressement spectaculaire du câblier belge

2003 aura été une bonne année pour le fabricant belge de fils et de câbles en acier : un bénéfice net de 85,21 M€, alors que l'exercice 2001 s'était terminé par une perte de 46,26 M€.

(La Tribune : 22/03/2004)

BOMBARDIER

Un exercice annuel bien meilleur, mais les restructurations continuent

Le géant canadien de la fabrication de matériel de transport (trains et avions) s'est très fortement redressé en 2003, terminant l'exercice avec une perte de 67 M\$, regrettable certes, mais sans comparaison avec les 463 perdus en 2002. Bombardier entend néanmoins sortir du rouge au plus vite et présente pour cela un nouveau plan de restructuration prévoyant de supprimer 18,5 % des effectifs de la branche transport du groupe.

La France est concernée au titre du site de Crespin qui, situé dans le Nord, emploie 2 100 salariés. Mais elle est plutôt épargnée, du moins pour l'instant puisqu'il est seulement prévu de procé-

der ici à une amélioration des installations et de leur efficacité, de réduire les stocks et de diminuer les coûts de production. Crespin avait eu en 2003 la bonne fortune d'enregistrer une commande de 500 rames de train AGC pour un montant de 1,6 milliards d'euros.

Rappelons que le groupe Bombardier a un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros. 40 % de ce montant est réalisé en Europe, dont la moitié en France.

(La Tribune : 18/03/2004 ; Ecomine : octobre 2003)

CORUS

Situation améliorée pour le n° 7 mondial, qui par ailleurs suscite l'intérêt des investisseurs russes

Les résultats 2003 communiqués par le PDG Philippe Varin (ancien haut responsable de Pechiney) montrent que Corus n'est pas encore sorti d'affaire mais que la bonne évolution de la demande mondiale - et des prix -, tirée par la Chine, a contribué à un redressement significatif du sidérurgiste anglo-hollandais. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 9,5 Md€, en augmentation de 12 % par rapport à celui de 2002, et l'exercice est clôturé sur une perte de 98 M€, un résultat bien meilleur que la perte de 584 en 2002. Quant à la dette du groupe, elle s'est considérablement réduite, passant en 2003 de 333 à 61 M€.

Sur cette dynamique, Corus compte combler son déficit de productivité par rapport au reste de l'Europe d'ici à 2006. Cependant, il était initialement prévu en 2002 que ce serait la cession des actifs aluminium du groupe qui permettrait de restructurer les actifs britanniques insuffisamment productifs. Or cette cession, qui devait se faire au profit de Pechiney avait été refusée l'an dernier par le Conseil de surveillance du groupe. Si l'ancien acheteur présumé n'est maintenant plus là, le principe d'un projet de cession n'a pas été abandonné pour autant et Philippe Varin pense que qu'une telle opération aurait maintenant une meilleure chance d'obtenir l'aval du Conseil. Reste à savoir qui manifesterait à nouveau son intérêt.

Corus a par ailleurs été ciblé par des investisseurs russes depuis peu. C'est ainsi que l'homme d'affaires Alicher Ousmanov, qui contrôle d'importants secteurs du fer (Lebidinski le 1^{er} producteur) et de l'acier en Russie, a acquis 11,03 % du groupe Corus. Il a été imité, à hauteur de 3 %, par Oleg Deripaska, un de ses vieux partenaires en affaires, qui contrôle indirectement 75 % de Rusal. Cette arrivée d'investisseurs russes ne représente pas encore un danger pour Corus, mais relèverait plutôt d'une stratégie permettant à ceux-ci d'espérer contourner ainsi les barrières douanières de l'Union Européenne. Mais, et peut être pour les mêmes raisons, les actifs aluminium pourraient intéresser les investisseurs russes et pourquoi pas Rusal ?

(Les Echos : 20/03/2004 ; Metal Bulletin : 22/03/2004)

DIRICKX

Délocalisation d'une PME en Chine

La PME mayennaise Dirickx, spécialisée dans la manufacture de clôtures et grillages, compte inaugurer en mai sa première usine chinoise à Huairou dans la banlieue de Pékin. Cette usine, qui aura nécessité un investissement de 9 millions d'euros, aura une capacité journalière de « 3 à 4 000 m de panneaux grillagés et 7 à 8 000 m de clôture en rouleau » selon le PDG Jacques Dirickx. Ce dernier compte se développer plus encore en Chine, un pays de plus en plus attractif pour un industriel, d'autant plus que la compétitivité des produits fabriqués en Europe s'est encore détériorée de 20 % avec l'évolution du taux de change Euro/Dollar.

Dirickx représente un chiffre d'affaires annuel (2003) de 115 M€ et ambitionne de réaliser à terme 40 % de son activité à l'international, contre 20 % aujourd'hui.

(Les Echos : 20/02/2004)

ERAMET

Une année décevante mais des perspectives 2004 favorables

2003 aura été une année bien particulière pour Eramet : des revenus dopés par les hauts niveaux de prix du manga-

nèse et surtout du nickel (et cobalt), eux-mêmes tirés par la demande chinoise, mais également par de grandes difficultés dans les branches manganèse et alliages, avec restructurations et fermetures de capacités à la clef (usine de Boulogne sur Mer). Ceci s'est traduit par une forte hausse du résultat d'exploitation, 134 M€ contre 49 en 2002, et un résultat courant avant impôt de 111 M€ contre 63 en 2002, mais la dépense exceptionnelle de 156 M€ motivée par les restructurations a conduit à clôturer l'exercice 2003 sur une perte nette de 107 M€. Le chiffre d'affaires 2003 s'est élevé à 1,99 Md€, en léger repli par rapport aux 2,096 de 2002 (mais une croissance de 3,5 % à périmètre et taux de change constant).

Cependant la situation financière assainie du groupe - trésorerie nette de + 68 M€ - lui permettra de se redéployer avec les restructurations nécessaires tout en poursuivant ses programmes d'investissement. La demande chinoise de métaux, toujours plus forte, devrait largement se poursuivre en 2004, avec de bonnes perspectives de prix pour le manganèse et le nickel. Eramet n'attend par contre aucune amélioration pour sa branche alliages dont la situation pourrait même encore se dégrader d'après le PDG Jacques Bacardats. Eramet attend en contrepartie une amélioration de son chiffre d'affaires en 2004, avec l'augmentation de capacité de son usine nickel de Doniambo (Nouvelle Calédonie) et le démarrage de ses nouvelles usines de Pamiers (forgeage) en France et de Tiangong Erasteel (acières rapides) en Chine.

(La Tribune : 19/03/2004 ; Les Echos : 19 et 20/03/2004)

IMERYS

Toujours résolument en hausse malgré un environnement plutôt défavorable

Le groupe français spécialiste des minéraux industriels de spécialité et, comme il se définit lui-même, « leader mondial de la valorisation des minéraux », publie encore de bons résultats pour 2003, enchaînant ainsi treize années successives de hausse des profits ! Une performance rare, d'autant plus que 2003 n'a pas été l'occasion d'un environnement économique parti-

culièrement favorable : une reprise encore molle, des fluctuations des coûts de l'énergie et des taux de change souvent adverses.

En dépit d'un chiffre d'affaires global de 2,729 Md€, en baisse de 4,7 % par rapport aux 2,862 réalisés en 2002, Imerys a obtenu un résultat d'exploitation de 371,7 M€, en hausse de 2,8 % par rapport à celui de 2002 et un résultat net part du Groupe de 160,2 M€, en hausse affirmée de 11,7 % par rapport à celui obtenu l'an dernier. Il en résulte pour l'investisseur un dividende de 5 €, en hausse de 16,3 %, un résultat rare tout de même.

Si le cash flow (378,4 M€) et les capitaux propres (1,410 Md€) sont respectivement en retrait de 7,4 et 4,2 % par rapport à 2002, la dette financière nette, à 986,3 M€, est en baisse significative (- 14,9 %) par rapport à celle de 1,159 Md€ qui existait à fin 2002.

Le président d'Imerys Gérard Buffière se montre optimiste pour 2004, croyant en particulier à la vigueur de la reprise américaine. Et compte tenu de la saine situation des finances, Imerys pense continuer à s'agrandir. Il vient d'ailleurs d'acquérir le Hongrois Burton-Apta, une société spécialisée dans la fabrication de supports réfractaires utilisés dans les fours de cuisson, une opération qui lui apporte un potentiel supplémentaire de 20 M€ de chiffre d'affaires et surtout un chaînon de présence en Europe de l'Est, territoire à croissance affirmée.

(Les Echos : 03/03/2004)

LAFARGE

Une solidité des plus encourageantes dans un contexte difficile

Le géant français des matériaux de construction termine l'année mieux que ne l'escomptaient les analystes. En effet Lafarge avait connu un premier semestre très difficile : contexte énergétique tendu, guerre des prix, évolution du taux Euro/Dollar ... et une provision de 300 M€ pour couvrir une amende infligée pour « cartel » sur le ciment en Allemagne.

Mais à l'arrivée, et grâce aux efforts du management du groupe, les résultats sont plutôt conformes aux objectifs fixés

l'an dernier : un chiffre d'affaires de 13,7 Md€ certes en baisse de 6,5 % par rapport à celui réalisé en 2002, mais un bénéfice net de 728 M€ en hausse de 60 % par rapport à celui de 2002. Quant à la dette du groupe, elle est passée de 10,2 à 7,1 Md€, soit une diminution substantielle. Positive aussi est l'évolution de la marge du groupe, qui passe de 14,6 % en 2002 à 15 % en 2003.

Au sein du groupe on note les points suivants :

- en termes de part dans le chiffre d'affaires, c'est le ciment qui arrive en tête avec 47 %, suivi par les granulats et béton (33 %), la toiture (11 %) et le plâtre (9 %) ;
- en termes de marge opérationnelle, c'est encore le ciment qui arrive en tête (21,2 %), suivi cette fois par la toiture (9,4 %), le plâtre (7 %) et les granulats et béton (6,3 %).

(Les Echos : 27 et 28/02/2004)

PECHINEY (ALCAN)

2004 année « zéro » : bilan 2003 à perte alourdie et remise à zéro des compteurs par Alcan

Les derniers comptes « spécifiques » du géant français de l'aluminium pour l'année 2003 montrent un brutal accroissement des pertes - multipliées par dix - imputable aux effets de change bien sûr, mais aussi au niveau élevé des éléments exceptionnels liés directement (défense contre l'OPA) ou indirectement (reflet des cessions à venir, provisions pour restructuration, abandon de projets) à l'absorption du groupe par Alcan en fin d'année.

Pourtant le chiffre d'affaires a atteint 10,7 milliards d'euros, en retrait mesuré par rapport aux 11,9 Md€ de 2002. Mais Pechiney a du constater une forte baisse, - 36 %, de sa marge opérationnelle, et le résultat opérationnel du groupe est tombé (avant restructurations et charges) de 407 M€ en 2002 à 262 M€ en 2003. Dès lors, une fois pris en compte les éléments exceptionnels, le solde d'exploitation devient négatif, avec au final une perte nette de 508 M€ alors qu'en 2002 la perte n'était « que » de 50 M€. Le quatrième trimestre fut particulièrement difficile, contribuant seul

pour 443 M€ (contre 82 M€ sur la même période l'an dernier) à cette perte.

Quant à la dette du groupe, elle est passée de 1,43 milliards d'euros en 2002 à 1,91 Md€ en 2003, tandis que, dans le même temps, les fonds propres de Pechiney passaient de 3,16 à 256 Md€, faisant évoluer le ratio endettement net sur fonds propres de 0,45 à 0,75.

Pour 2004 il est prévu que l'ensemble fusionné Alcan-Pechiney réalise un chiffre d'affaires d'environ 24 milliards de dollars en produisant autour de 3,2 millions de tonnes d'aluminium, une situation qui placerait la nouvelle entité minière au premier rang mondial, à égalité avec le géant américain Alcoa.

(Les Echos : 23/02 et 05-06/03/2004 ; La Tribune : 23/02/2004)

VALLOUREC

Un bénéfice en baisse dans une conjoncture adverse

Le groupe français leader mondial des tubes métalliques, en particulier pour l'industrie des hydrocarbures, a connu une année 2003 difficile. Son chiffre d'affaires, à 2,375 Md€, est en baisse (6,8 %) par rapport à celui de 2002, son résultat d'exploitation, à 118,6 M€, l'est aussi, de façon plus marquée encore, avec - 50 % par rapport aux 256,5 de 2002 (soit une marge sur les ventes ramenée de 10 à 5 % en un an), et son résultat net part du Groupe ressort finalement à 39,7 M€, en net retrait par rapport aux 64,7 enregistrés en 2002.

Cet enchaînement pénalisant est à mettre au compte de la flambée des cours des matières premières et de l'énergie, ainsi qu'à l'évolution du taux de change Euro/Dollar.

Mais ce qui est peut-être plus préoccupant encore, c'est l'évolution de la rentabilité du groupe pendant les cinq dernières années : elle a d'abord fortement crû pour passer (ratio RBE/CA) de 1 en 1999 à 9,4 en 2000 puis 14 en 2001, pour retomber ensuite à 13,6 en 2002 et 9,3 en 2003.

Par domaine d'activité on note une baisse des ventes pour le pétrole et le gaz (- 11,6 %) et pour la production électrique (- 16,8 %), ainsi que pour la chimie (- 9,2 %) et la mécanique (- 4,7 %). De

manière surprenante un seul secteur a progressé, c'est celui de l'automobile (+ 3,5 %), malgré une baisse des immatriculations constatée en Europe en 2003.

Vallourec est plus optimiste pour 2004, en croyant à une reprise et une augmentation de ses ventes, mais tout en restant conscient d'une probable persistance des facteurs adverses cités précédemment.

(Les Echos : 04/03/2004)

XSTRATA

Bénéfice décevant en 2003 pour le géant Anglo-Suisse

Si 2003 a permis à Xstrata de grandir encore après l'absorption en juin de l'Australien MIM, le groupe termine l'année sur une performance relativement (par rapport à 2002) médiocre. En effet si le chiffre d'affaires du groupe, à 4,4 Md\$, a progressé de 11 % par rapport à celui constaté en 2002, le bénéfice, hors plus-values exceptionnelles,

se monte à 164,2 M\$, en forte régression (- 61 %) par rapport aux 423,9 enregistrés l'an dernier. Le groupe désigne la baisse du dollar comme principal responsable de cette contre-performance.

Par ailleurs, Xstrata a communiqué son intention de se rapprocher de South African Chrome & Alliage dans le domaine des alliages ferrochromes. Cela lui permettrait de se placer idéalement dans la filière aciers inoxydables.

(La Tribune : 25/02/2004)

CARNET

BHP Billiton

Diego Hernandez a été nommé Président de la section commerciale pour les métaux de base à compter de début avril. Diego Hernandez vient de la compagnie brésilienne Vale do Rio Doce (CVRD) où il était directeur de la division des métaux non-ferreux, et avait occupé auparavant des fonctions dirigeantes dans la compagnie chilienne Minera Collahuasi. Il remplacera Brad Mills qui pour sa part a rejoint Lonmin plc.

(*Mining Journal* : 05/03/2004)

De Beers LV

Guy Leymarie a été nommé Président-Directeur Général de De Beers LV, la joint-venture associant De Beers SA et LVMH pour promouvoir les diamants avec un « label produit de luxe ». Guy Leymarie a une riche expérience de l'industrie du luxe puisqu'il a d'abord occupé des postes de responsabilités au sein du groupe Richemont, avant d'avoir été président de Dunhill puis de Cartier !

(*La Tribune* : 04/03/2004)

FMI (Fonds Monétaire International)

Horst Koelher a démissionné en début de mois de son poste de Directeur Général du FMI, dans l'objectif de pouvoir être candidat à la Présidence de la République Fédérale de l'Allemagne. Cette décision a quelque peu surpris les membres de l'Union Européenne, qui doivent maintenant désigner un nouveau directeur. Il est en effet de tradition que le directeur du FMI soit un Européen tandis que celui de la Banque Mondiale est Américain.

Les deux candidats favoris pour l'instant sont l'Espagnol Rodrigo Rato et le Français Jean Lemierre - qui abandonnerait alors la direction de la Berd (Banque Européenne pour la reconstruction et le développement).

(*Les Echos* : 05 et 06/03/2004 ; *La Tribune* : 22/03/2004)

La Documentation Française

Olivier Cazenave a été nommé en Conseil des Ministres Directeur de La Documentation Française au Secrétariat Général du Gouvernement. Docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études judiciaires, Olivier Cazenave a été directeur général des services du Conseil régional de Poitou-Charentes de 1982 à 1988 puis directeur général des services départementaux de la Vienne de 1989 à aujourd'hui. Il est également professeur au Conservatoire national des arts et métiers, en charge de « l'évaluation des politiques publiques ».

(*Les Echos* : 12 et 13/03/2004)

Ministère des Mines (République Démocratique du Congo)

Kaniono Matuka a été nommé Secrétaire-Général du Ministère par le Ministre Eugène Diomi Ndongala. Auparavant directeur de la recherche et de la programmation du Ministère, il remplace dans ses nouvelles fonctions Pierre Kikuni Saido.

(*Africa Mining Intelligence* : n° 80 du 03 au 16/03/2004)

Phelps Dodge Corp

Robert Mock a été nommé Vice-Président Financier de la division fils et câbles du groupe américain, pre-

mier producteur privé mondial de cuivre. Il était auparavant directeur de la section audit interne du groupe, une fonction qui sera désormais occupée par Amelia Anderson.

(*Mining Journal* : 12/03/2004)

Saint-Gobain

Claude Imoven a été nommé Directeur-Général Adjoint du groupe français. Polytechnicien et Ingénieur du Corps des Mines, Claude Imoven a d'abord passé dix ans au Ministère de l'Industrie, de 1983 à 1993. Il a ensuite rejoint Saint-Gobain, impliqué d'abord dans la branche vitrage, puis par la suite Délégué général du groupe pour l'Espagne, le Portugal et le Maroc, et enfin directeur général adjoint de Pont-à-Mousson SA de 1999 à 2001.

Avec sa nouvelle fonction, il conservera la direction de la branche canalisation et sera également en charge des branches isolation et matériaux (respectivement dirigées par P. Dachowski et M. Ellis).

(*La Tribune* : 02/03/2004)

ZAO Polyus

Yevgeni Ivanov a été nommé Président de ZAO Polyus, une filiale à 100 % de MMC Norilsk Nickel dédiée à l'or. Vladimir Sovmen, qui dirigeait Polyus jusqu'alors, devient vice-président et directeur. Polyus, acheté par Norilsk en 2002, possède une mine d'or à ciel ouvert dans la région de Krasnoyarsk et détient des permis d'exploitation sur 4 autres gisements à développer (Tyadinski, Oleni, Blagodatny et Titimukhta).

(*Mining Journal* : 12/03/2004)

ECO-NOTE

RUSAL : des projets d'expansion ambitieux mais une image opaque

N. Stolojan (BRGM)

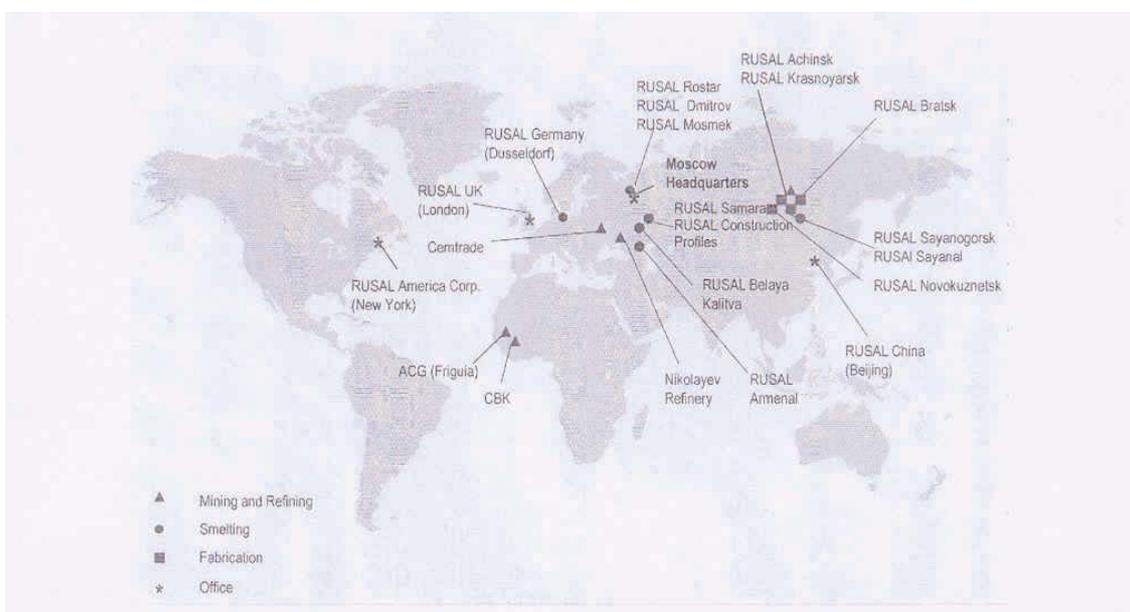
Rusal, troisième aluminier mondial (2,6 Mt métal) en 2003, a annoncé récemment des projets stratégiques d'investissement et d'expansion ambitieux, visant à faire passer sa capacité de production métal de 2,75 à 4 Mt. Son ambition est d'accéder au premier rang mondial dans moins d'une décennie, avec un objectif de 3,8 Mt d'aluminium et 5,9 Mt d'alumine à l'horizon 2012.

La société envisage, en priorité, de devenir autosuffisante dans le domaine de l'alumine (voir Ecomine de février) et de la bauxite. Par ailleurs, Rusal souhaite moderniser son appareil de production (voir sa répartition sur carte ci-jointe) et renforcer ses avantages compétitifs dans le secteur énergétique, par la prise de contrôle d'une part aussi élevée que possible du capital des centrales hydroélectriques sibériennes. Dans le domaine financier, à l'horizon 2007, Rusal envisage d'introduire 25 % de son capital en bourse à Moscou et New York.

Pour se mettre en ordre de marche vis-à-vis de sa stratégie d'expansion annoncée, Rusal a réorganisé sa structure corporative avec la création de deux nouvelles divisions : alumine et aluminium qui seront en charge de la production/gestion des matières premières du groupe Rusal.

La division alumine regroupe tous les actifs bauxite/alumine de Rusal (voir carte) : Kindia et Friguia en Guinée, Nikolaev (Ukraine), et Achinsk (Russie).

La division aluminium consolide les activités des 4 fonderies d'aluminium sibériennes (voir carte) du groupe : Krasnoyarsk, Sayanogorsk, Bratsk et Novokuznetsk. Les activités de Rusal sont désormais organisées en 6 divisions : alumine, aluminium, laminés, packaging, cannettes alu. et produits alu. pour construction.



Sur le plan interne en Russie, la « guerre de l'aluminium », qui avait vu s'affronter dans les années 90 de manière parfois même violente divers groupes d'intérêts, appartient désormais au passé. Les deux groupes anciennement rivaux Rusal et Sual se partagent le marché avec une forte prédominance de Rusal dans l'aluminium (80 %) tandis que Sual, de son côté, contrôle plus de 90 % de la bauxite russe et 65 % de l'alumine du pays. Rusal, qui n'est autosuffisant qu'à 60 % environ pour ses besoins en alumine, est l'un des gros clients de Sual.

Après la bataille, désormais gagnée, concernant le contrôle des actifs de production, Rusal est en train d'en livrer une autre, concernant le contrôle des centrales hydroélectriques de Sibérie centrale, alors que le très faible coût de l'énergie constitue son principal avantage compétitif par rapport à ses concurrents occidentaux. Avec un coût « bien inférieur » à 1US cent/kwh, l'électricité ne représente que 100-150 \$/tonne d'aluminium russe, alors qu'elle représente 200-300 \$/tonne chez les occidentaux les plus compétitifs, 400-500 \$/tonne chez les Chinois et 600 \$/tonne ou plus dans les fonderies américaines de la côte Ouest, dont beaucoup ont fermé probablement définitivement à cause de ces coûts.

Pour livrer la bataille de l'énergie électrique dans la région de Krasnoyarsk, où se situent 3 de ses 4 fonderies d'aluminium - voir carte - (la plus grande, Bratsk, se situant dans la région voisine de Irkutsk), Rusal a créé la filiale énergie Evrosibenergo, dont le but final est de consolider sous son contrôle et en une seule compagnie géante, les centrales électriques de Krasnoyarsk, Sayano-Shushenskaya, Berezovsk 1 et Krasnoyarsk 2 et d'achever de construire la centrale de

Boguchansk (9000 MW), dont le coût d'achèvement est estimé à 0,8-1,6 milliards de dollars. Pour arriver à ses fins, Rusal se heurte à l'opposition de UES, le monopole d'état en charge de l'énergie, représenté par sa filiale locale Krasnoyarskenergo, ainsi qu'à celle des autorités centrales du Ministère de l'Economie (pour le projet Boguchansk dont l'achèvement devrait faire l'objet d'un appel d'offres) et finalement à celle de Norilsk qui vient d'augmenter sa participation dans Krasnoyarskenergo à 25 % (niveau de minorité de blocage) pour défendre ses intérêts énergétiques dans la région.

La rivalité Rusal - Norilsk pour le contrôle de l'énergie électrique sibérienne devrait d'ailleurs s'intensifier rapidement, lorsque l'on sait que Norilsk s'apprête à lancer un emprunt obligataire sur le marché européen de 1 milliard de dollars, dans le but de financer un investissement majeur dans le secteur énergétique, peut être en association avec EDF, avec laquelle Interros (la holding contrôlant Norilsk) a conclu une alliance stratégique.

La bataille énergétique entre les deux géants de l'industrie russe devrait se livrer également dans la région voisine d'Irkutsk, où Irkutskenergo fournit l'énergie électrique à la fonderie d'aluminium géante de Bratsk. Le gouvernement central a annoncé que les 40 % qu'il détient encore dans Irkutskenergo et qui devaient être privatisés cette année, ne le seront finalement pas ; lorsque cette opération se fera, la lutte entre Rusal et Norilsk devrait redoubler d'intensité.

Depuis 2-3 ans, Rusal a mis en œuvre de gros moyens pour améliorer son image corporate auprès des marchés occidentaux en faisant preuve d'une certaine transparence concernant ses activités et projets, et en communiquant fréquemment dans les médias d'affaires, en particulier ceux du monde anglo-saxon. La société a essayé également (sans beaucoup de succès d'ailleurs) d'attirer dans son « board » des personnalités du monde des affaires anglo-saxon. Mais tous ces efforts risquent d'être rendus vains par une affaire qui a éclaté à Moscou il y a quelques semaines : la mise en circulation dans les cercles d'affaires moscovites des comptes consolidés de Rusal pour 2002, documents que la société considère pour sa part comme strictement confidentiels. Or ces documents éclairent défavorablement la gestion du groupe par ses actionnaires majoritaires de l'époque. En effet, alors qu'en 2002 Rusal avait réalisé un bénéfice net de 840 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 3,98 milliards, le groupe a terminé l'année avec un cash-flow réduit à 98 M\$ et une dette s'envolant à 2,2 milliards de dollars (dont plus d'un milliard est dû à des banques occidentales) !

Ainsi Rusal, bien qu'ayant une rentabilité exceptionnelle, est aussi, quelques en puissent être les véritables raisons, une société fortement endettée, pourvue d'une trésorerie limitée et dont la gouvernance manque de transparence.

La mise en lumière de cette réalité va rendre la vie dure à la société engagée dans des négociations délicates avec ses banquiers (dont certains sont probablement à l'origine des fuites concernant la situation financière de Rusal), et alors qu'au moins trois procédures judiciaires à l'encontre de la société suivent leur cours.

Il est certes encore trop tôt pour savoir quel réel impact aura cette affaire sur la réputation de la société. Mais on peut d'ores et déjà penser que le projet de Rusal d'introduire en bourse 25 % de son capital en 2007 est gravement compromis. Et il semble en tout cas impensable qu'une société ayant un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars et réalisant 80 % de ses ventes à l'exportation, puisse continuer à ne pas publier ses comptes sur une place boursière mondiale.